

Quelle compétitivité de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Tunisie ?

Un état des lieux à partir des nouvelles données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable



Auteurs Patrick PLANE (CERDI, CNRS, Université Clermont Auvergne)
Avec la collaboration de Camille DA PIEDADE (Assistant de recherche à la FERDI)

Coordination Hélène EHRHART (AFD)

AUTEURS

Patrick Plane, Directeur de recherches au CNRS, CERDI, Université Clermont Auvergne.
Avec la collaboration de **Camille da Piedade**, Assistant de recherche à la FERDI.

Ce travail a bénéficié de l'appui technique d'Axelle Kere et Olivier Santoni. Les réflexions ont été influencées par l'ensemble de membres de la FERDI, Christophe Angely, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, Jaime de Melo. Il a par ailleurs tiré profit des commentaires de plusieurs collègues externes, notamment Jean-Claude Berthelémy (CES, Paris 1), Olivier Cadot (Université de Lausanne), Marcelo Olarréaga et Céline Carrère (Université de Genève).

L'Observatoire de la Compétitivité Durable a bénéficié du soutien de l'Agence Française de Développement dans sa phase de lancement.

RÉSUMÉ

Les dynamiques démographiques en cours sur le continent africain constituent de véritables défis pour les systèmes productifs et les marchés du travail. Bien que la demande interne puisse en elle-même constituer un puissant moteur d'intégration, relever ces défis passera surtout par une amélioration de la capacité d'intégration à l'économie mondiale, d'où l'impératif de compétitivité dans la production des biens échangeables. Cet enjeu de compétitivité est important pour la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Tunisie, au même titre que pour les autres économies du continent africain. Cependant, la littérature et les bases informationnelles dont on peut disposer pour appréhender la question de la compétitivité n'en offrent qu'une vision parcellaire. L'Observatoire de la Compétitivité Durable, en proposant une large information pour juger simultanément des trois dimensions que sont la vulnérabilité, l'attractivité et la compétitivité prix et coûts, a pour finalité d'aider aux décisions publiques et privées et de juger de l'aptitude à la performance, notamment par le canal privilégié que constitue l'exportation. Les études de cas pays proposées dans ce rapport en apportent la démonstration. Les prix et les coûts comptent dans la réalisation d'une performance, mais les institutions également qui sont pour partie liées à l'attractivité et à la vulnérabilité. Une lecture qui n'accepterait pas d'emblée cette complexité, ne permettrait pas de comprendre la trajectoire récente des parts de marché à l'exportation, tant pour la Tunisie que pour la Côte d'Ivoire.

LANGUE ORIGINALE

Français

ISSN

2492-2838

DÉPÔT LÉGAL

4^e trimestre 2016

AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement.

Les *Notes techniques* sont téléchargeables sur le site des publications de l'AFD : <http://librairie.afd.fr>



NOTES TECHNIQUES – N°29 – MAI 2017

Sommaire

AUTEURS	1
Sommaire	1
Introduction.....	3
1. La compétitivité et les difficultés de mesure	5
I. Un concept polymorphe devenu incontournable	5
II. Richesse et incomplétudes des bases de données existantes.....	8
1. La Banque mondiale et le Doing Business.....	8
2. Le Forum économique mondial et le global Competitiveness index	9
III. Les objectifs sous-jacents à la construction de l'OCD.....	11
2. La compétitivité de l'Afrique dans l'expression de ses diversités.....	14
I. L'Afrique mesurée à l'aune des trois piliers de la compétitivité durable.....	14
II. La compétitivité prix et les parts de marché : une radioscopie de l'Afrique.....	18
3. La compétitivité comparée de trois pays : Côte d'Ivoire, Sénégal et Tunisie..	25
I. Les sources de la vulnérabilité.....	26
1. Vulnérabilité économique : La Côte d'Ivoire bien positionnée	26
1. Vulnérabilité environnementale : les handicaps de l'aridité	29
2. Vulnérabilité à l'environnement socio-politique	29
II. Les marqueurs de l'attractivité	30
1. La taille du marché	31
2. Le capital humain et financier	34
3. L'état comparé des infrastructures.....	35
4. La gouvernance politique et économique.....	38
III. Une radioscopie de la compétitivité prix.....	38
1. Les indices standards de taux de change effectifs réels (TCER)	38
2. L'interprétation des scores composites de la compétitivité prix	41
3. Le benchmarking de la compétitivité prix et les indicateurs individuels ..	42
4. Compétitivité et niveau des coûts de production	47
IV. Les performances en matière d'exportation de biens.....	54
1. Les parts de marché à l'exportation	54
2. Les exportations et la qualité des spécialisations internationales.....	62
Conclusion	64
Bibliographie.....	65
Annexes.....	66
Annexe 1 : La décomposition régionale de l'Afrique et le statut de PMA	66
Annexe 2 : Evolution des Taux de Change Réels Internes (TCRI)	67
Précédentes publications de la collection	70
Qu'est-ce que l'AFD ?	73

Introduction

L'Afrique est de tous les continents celui dont la démographie est la plus dynamique. Cette évolution se traduit par un rythme d'expansion rapide de la population active, mais aussi par des réallocations spatiales et intersectorielles des agents économiques, par des mouvements migratoires de grande ampleur des campagnes vers les villes. Selon le cabinet McKinsey (2012), le continent doit créer 122 millions d'emplois d'ici à 2020. Ces dynamiques démographiques constituent de véritables défis pour les systèmes productifs et les marchés du travail. Bien que la demande interne puisse en elle-même constituer un puissant moteur d'intégration, relever ces défis passera surtout par une amélioration de la capacité d'intégration à l'économie mondiale, d'où l'impératif de compétitivité dans la production des biens échangeables.

Ces problématiques se posent avec acuité aussi bien à la Côte d'Ivoire, qu'au Sénégal et à la Tunisie. En effet, si cette ambition peut être servie par les secteurs traditionnels que sont l'agriculture et les mines, le pétrole et le gaz, ces gisements ne suffiront pas à eux seuls ni à l'insertion des flux d'entrée et à l'absorption du stock de chômage, ni à l'élévation du niveau de vie des populations. L'atteinte des objectifs de production et de croissance inclusive dépendra avant tout de l'aptitude des pays à promouvoir la diversification, à commencer par la transformation des matières premières minérales et végétales, mais aussi à développer la production de services « échangeables ».

Pour aider à la compréhension de ces processus, l'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) créé par la FERDI (www.competitivite.ferdi.fr) constitue une base de données innovante qui réunit une large information sur les pays d'Afrique. La compétitivité étant un concept polymorphe qu'il n'est pas aisé d'appréhender, la section 1 du document s'attache tout d'abord à préciser ce concept, les incertitudes de mesure associées et les incomplétudes des bases de données existantes qui ont sous-tendu à la création de l'OCD.

L'information de l'OCD est ordonnée autour de trois grands piliers ou axes thématiques : vulnérabilités, attractivité, compétitivité prix et coûts, chacun d'eux se décomposant successivement en rubriques et indicateurs simples ou composites. L'OCD a donc pour ambition de mettre à la disposition de la communauté internationale un ensemble organisé d'indicateurs reflétant chacune de ces dimensions et embrassant le plus largement possible les 54 pays que compte le continent africain. L'Observatoire met en avant une notion de durabilité qui n'est pas toujours facilement saisissable, mais qui vient témoigner de ce que l'analyse n'est pas seulement centrée sur l'aptitude instantanée à supporter la concurrence, définition la plus usuelle du terme de compétitivité. Il s'agit alors d'interroger son caractère soutenable dans une perspective de croissance forte et inclusive qui dépend de la présence de vulnérabilités, de l'attractivité des territoires, de la valorisation des spécialisations traditionnelles et de la promotion ultérieure de productions plus sophistiquées, autant de caractéristiques qui conditionnent étroitement la capacité d'émergence des économies. La fragilité des Etats africains s'exprime à travers des multiples sources de vulnérabilité. La plupart d'entre elles sont exogènes, réductibles seulement dans le temps long en prenant parfois une acuité qui s'intensifierait sans un engagement résolu contre, par exemple, les tendances à la désertification. On introduit également la notion d'attractivité, elle-même évolutive dans la durée avec une capacité d'élévation qui ne peut-être que progressive. C'est

le cas pour les infrastructures, pour les conventions et valeurs sociétales, y compris pour le renforcement du régime de la démocratie, si difficile à affermir en dehors de l'élévation des niveaux de vie. L'OCD met enfin en avant un ensemble d'informations sur les prix et les coûts relatifs qui sont sous l'influence plus directe et rapide des organisations productives et de l'Etat, qui sont surtout les facteurs clé de la performance économique.

A l'aune de ces informations, un tableau de bord des économies peut donc être dressé. La section 2 du document propose tout d'abord une analyse qui embrasse l'ensemble de l'Afrique via un simple éclatement par grands sous-ensembles. Les comparaisons sont effectuées relativement à trois grandes puissances émergentes : Brésil, Chine, Inde. Enfin, la section 3 permet de répondre aux interrogations sur le positionnement en termes de compétitivité de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Tunisie. Celui-ci est évalué selon les trois dimensions de vulnérabilités, attractivité et compétitivité prix et coûts présentes dans l'OCD et établi en comparaison avec les niveaux moyens constatés sur le continent africain.

1. La compétitivité et les difficultés de mesure

I. Un concept polymorphe devenu incontournable

Selon le bon mot de Krugman (1994), la compétitivité occuperait l'esprit plus que de raison de sorte qu'au fil du temps, elle serait devenue une « obsession dangereuse ». Le fait est qu'avec l'intensification de la mondialisation, les pressions concurrentielles se sont exacerbées. Les nations et territoires sont étalonnés comme le sont les entreprises en fonction de leur aptitude à produire aux conditions de l'échange international. Peu à peu, l'idée a fait son chemin que cette « obsession » pourrait induire des « guerres économiques », en opposition à l'ordre libéral théorique d'un commerce international établi sur des spécialisations déterminées en fonction des coûts relatifs, en compatibilité avec le bien-être général.

La notion de compétitivité est ressassée à l'envi, relayée par des publications et annuaires internationaux, mais sa définition demeure floue. Les manuels de théorie économique ne lui consacrent d'ailleurs que peu de place, y compris dans leur lexique. Ce n'est donc pas le moindre des paradoxes que d'avoir un prisme de lecture de ce qui conditionne l'efficacité économique à partir d'un terme à la définition polymorphe pour ne pas dire fuyante. La notion de compétitivité est d'abord une émanation du monde de l'entreprise. Elle est assimilée à une situation où l'organisation est en capacité d'affronter durablement la concurrence, c'est-à-dire de mettre en marché ses produits en rémunérant les facteurs de production sous une forme « acceptable », compatible avec un niveau voire une progression des parts de marché et un surplus du producteur permettant de financer en partie ses investissements.

Si la compétitivité de l'entreprise peut être saisie dans des dimensions statiques et dynamiques, qu'en est-il pour un pays ? Dans l'article précité, Krugman (1994) considère que cette notion est à peu près « vide de sens » au motif qu'aucun pays n'a jamais fait faillite. On pourra objecter au lauréat du Nobel 2008 qu'un pays peut émerger et prospérer comme il peut décliner, être prisonnier de pièges de pauvreté, connaître la réversibilité sur un niveau de revenu intermédiaire qui semblait définitivement acquis. Il peut être en échec ou en déclin pour des raisons d'organisation et d'institutions qui sont souvent en rapport avec l'aptitude à soutenir la concurrence des autres comme l'ont notamment montré, à trente ans de distance, Olson (1982) puis Acemoglu et Robinson (2012). Le rapport d'un système productif national à l'économie mondiale n'est donc pas totalement différent de celui que connaissent les entreprises à travers les forces du marché concurrentiel, même s'il n'en épouse pas la punition que constitue la faillite.

Dans un environnement chaque jour plus ouvert sur le monde, a fortiori pour les « petits pays » africains pour lesquels on invoque volontiers des handicaps du dernier arrivant (last-mover), l'impératif de compétitivité vaut aussi bien pour la nation que pour ses entreprises, notamment si on la définit en privilégiant son rapport étroit à la productivité. Se soustraire à cette contrainte compliquerait le développement économique dont elle est le carburant sinon le moteur. Dans la représentation qu'en donnait Perroux (1961), le développement est en

effet la « combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à accroître cumulativement et durablement son Produit réel global ». En économie ouverte, le processus est donc associé à ce qui est le plus souvent entendu par la notion de compétitivité : produire des biens et services qui passent le test de la compétition internationale, susciter des changements mentaux qui se traduisent par des gains de productivité, promouvoir les transformations structurelles et permettre l'élévation du niveau de vie des populations dans l'esprit de la croissance inclusive. C'est dans cette ligne qu'il faut situer la définition de l'OCDE :

« La capacité d'un pays en situation de concurrence libre et équitable, à produire des biens et services qui ont du succès sur les marchés internationaux tout en garantissant une croissance des revenus réels de ses habitants soutenable dans le long terme » (Cahier Français, 2014).

La compétitivité est donc un ensemble de moyens mobilisés pour le développement. Certains de ces moyens apparaissent comme des « legs de la nature » prenant forme d'avantages inhérents à la dotation factorielle, à l'économie géographique ; d'autres sont les fruits des comportements, de la qualité des organisations et des institutions. L'efficacité productive et les gains de productivité des entreprises participent de ces moyens qui agissent sur le bien-être des populations. Il en va de même de l'Etat dont les règles et leur effectivité et bien sûr la politique économique influencent, en bien ou en mal, l'aptitude des organisations productives à faire front dans l'arène de la concurrence internationale. Revenons brièvement sur l'analyse de quelques-uns de ces moyens ou variables d'influence sur lesquelles ce rapport reviendra en détail et sous une forme organisée.

Dans la quête du développement, tous les pays ne sont pas à égalité. Certains sont sévèrement affectés par des facteurs exogènes de caractère structurel dont le relâchement ne peut qu'intervenir que dans le temps long. Certains pays cumulent des handicaps comme par exemple l'enclavement. Parmi les 54 pays africains dont traite l'OCD, 16 d'entre eux, soit 30% de l'ensemble continental, n'ont pas de façade maritime. Les fluctuations et le mouvement de long terme des températures affectent également la croissance et le développement des pays agricoles. La nature est plus généreuse avec les pays miniers dont chaque gisement découvert constituera un élargissement de la dotation factorielle. Encore faut-il que le mode de gestion de ces ressources soit en accord avec le bien-être de la collectivité, hypothèse qui n'est pas toujours vérifiée.

La rente inhérente aux matières premières est souvent à l'origine d'une augmentation du coût du travail au-delà de ce que légitime la productivité du facteur dans le secteur exposé à la concurrence. Cette manifestation du « syndrome hollandais » pénalise donc au premier chef la rentabilité des activités manufacturières de diversification. La rente peut être également un enjeu d'appropriation dans une logique d'Etat patrimonialiste wébérien. Dans les vingt dernières années, de nombreux travaux ont illustré la « malédiction » des matières premières, suscitant les conflits, la fragilité de certains Etats sur fond de guerres civiles et finalement de sous-développement.

Les ressources naturelles sont donc dans un rapport complexe à la compétitivité durable. En un sens, leur découverte est un facteur d'élévation potentielle du niveau de vie des populations, de changement des composantes de l'attractivité, mais en même temps, faute

d'institutions adéquates, de gestions publiques « éclairées » et « bienveillantes », elles peuvent être un obstacle à la diversification et aux changements structurels. Les réalités de par le monde mettent en évidence la variété des situations et ce faisant, la relativité de cette « malédiction » des matières premières. La rente pétrolière est répartie de manière très inégalitaire en Arabie saoudite, mais sa gestion a pris en compte l'exigence de diversification, de réduction de la dépendance à long terme envers les énergies fossiles. Avec une population quasiment équivalente, mais un niveau de production sensiblement inférieur : 3 % de part de marché mondial contre 12,7 % pour l'Arabie saoudite, le mode de gestion a été bien différent au Venezuela. La défaillance de la gouvernance publique est dans la trame historique de ce pays, une constante par-delà les changements de régimes politiques. Le pays est gangréné par une corruption qui imprègne toute la société et figure, avec 55 homicides par an pour 100 000 habitants, parmi les plus violents d'Amérique du sud. Rien de comparable non plus entre l'exploitation efficace du diamant au Botswana et les blood diamonds dont ont été victimes les populations Sierra Léonaises entre 1989 et 2001 (Acemoglu et Robinson, 2012).

La compétitivité durable est donc affaire d'économie géographique, de caractéristiques structurelles qui participent de la vulnérabilité ou de l'attractivité des pays, mais aussi de la qualité des institutions qui façonnent l'environnement de gestion des facteurs de production, le degré de cohésion sociale entre les populations, l'étendue des coûts de transaction qui conditionnent le coût des biens échangeables. Au mieux, ces déterminants n'évoluent que lentement. C'est le cas des règles et institutions, formelles et informelles. En dehors de ces facteurs structurels à forte inertie, la compétitivité est aussi affaire de comportements aux effets plus rapprochés. Dans un contexte largement ouvert sur l'extérieur, la compétitivité des entreprises nationales est influencée par leur productivité, mais aussi par celle de leurs homologues étrangères, également par les modes de répartition des gains d'efficacité entre les apporteurs de facteurs de production et les consommateurs. Dans l'hypothèse où ces gains de productivité sont passés aux consommateurs sous forme de baisse de prix, la compétitivité des entreprises nationales pourra en être ultérieurement affectée comparativement aux entreprises étrangères qui auront pu conserver une partie du surplus pour l'orienter vers l'investissement.

En dehors du comportement des producteurs, l'Etat influe également sur les prix et coûts de production par le canal de sa politique. Il est parfois même présenté comme l'acteur principal de la « guerre économique ». Les politiques de change des années trente en ont fait la démonstration aussi bien par des stratégies de repli où l'ambition de la puissance publique était de protéger le système productif national par une législation plus restrictive sur les importations, que par des stratégies agressives par des « dévaluations compétitives » facilitant l'exportation. Cette logique non coopérative du chacun pour soi (beggar my neighbour) a eu les conséquences que l'on sait sur le bien être mondial. En 1944, le souvenir de ces pratiques en a fait un repoussoir pour donner du contenu aux Accords de Bretton Woods, pour assigner des objectifs de supervision au FMI et au GATT devenu, en 1995, l'Organisation Mondiale du Commerce.

Après plusieurs décennies de désengagement et d'intervention directe, l'Etat conserve néanmoins un pouvoir éminent dans la sphère productive sur la compétitivité qu'il influence à travers différents canaux. Cette influence passe par la stimulation du secteur privé, par la définition de règles et institutions efficaces qui encadrent l'activité, par l'édification

d'infrastructures. L'Etat reste par ailleurs investi dans le secteur productif par des participations défensives pour la protection des industries en difficulté, de manière plus offensive pour le renouvellement des structures productives et la construction de nouveaux avantages comparatifs. La politique budgétaire concourt à cet objectif et pas seulement à travers le jeu de la « concurrence fiscale » internationale. La politique de change sert également ce dessein avec beaucoup moins de contraintes, mais aussi plus de risques pour la communauté internationale que n'en impliquait le système de change fixe de Bretton Woods. La politique commerciale n'est pas absente des moyens d'intervention publics, notamment en Afrique, par des interdictions d'exporter des produits bruts pour susciter la montée dans les chaînes de valeur internationales. Ces dispositions publiques d'appui à la densification du système productif prennent éventuellement place dans un aménagement des territoires où le choix d'implantation des entreprises devient endogène à la promotion de l'activité. La construction de zones franches ou de zones économiques spéciales correspond à cette logique de politique publique régionale.

La compétitivité peut donc être une « obsession dangereuse », mais sous-estimer son importance serait porteur de désillusions, notamment pour les pays africains qui ont à concevoir leur développement dans un contexte largement ouvert. On a souligné le caractère difficilement saisissable de la notion de compétitivité, suffisamment « englobante » pour être tantôt perçue comme un moyen, tantôt comme un résultat, mêlant aussi bien le comportement des entreprises que celui de l'Etat, dans une perspective qui embrasse aussi bien le présent que l'avenir, la statique comme la dynamique à travers les enjeux de défense des spécialisations existantes ou de promotion des diversifications. En contrepartie, la notion de compétitivité est enchâssée dans tous les domaines d'intervention de la science économique. Cela favorise les approximations et subjectivités de mesure dont l'évitement constitue un véritable défi pour l'OCD.

II. Richesse et incomplétudes des bases de données existantes

Il existe une vaste littérature sur le sujet de la compétitivité avec des publications régulières sous forme d'annuaires. Les plus attendues de la communauté internationale sont probablement le *Doing Business* de la Banque mondiale, lancé en 2003 avec une couverture aujourd'hui de 189 pays dont 50 pour le seul continent africain, et le *Global Competitiveness Report* (GCR) du Forum de Davos. La première édition du rapport remonte à 2004 avec un champ d'application, aujourd'hui, de 140 pays dont 37 africains.

1. La Banque mondiale et le *Doing Business*

Le *Doing Business* n'est pas à proprement parler une base de données ayant l'ambition d'appréhender la compétitivité dans l'étendue de sa complexité. Cette publication phare de la Banque mondiale est fléchée sur un petit nombre de rubriques qui se rapportent majoritairement aux tâches régaliennes de l'Etat, à la qualité de la gouvernance publique qui affecte le développement de l'activité privée par la mise en place des règles efficaces du marché.

Le *Doing business* est adossé au principe qu'on réglemente mieux quand on réglemente moins, que le mécanisme du marché est préférable aux régulations interventionnistes débridées qui sont souvent source de recherche de rentes, de défense d'intérêts privés

établis (*vested interest*) et finalement d'inefficacités économiques. Ces affirmations sont bien sûr à nuancer. La dérèglementation pour la création d'entreprises peut elle-même être le vecteur de recherches de rentes. Dans certains pays africains, on a pu observer que l'assouplissement des coûts et délais pour les formalités administratives de création des entreprises avaient été à l'origine de comportements opportunistes en lien avec la commande publique. Des entreprises de « papier » ont parfois été créées, souvent à l'initiative de fonctionnaires faisant usage de prête-noms, à la seule fin d'augmenter la probabilité de succès à l'occasion d'un marché public. En d'autres termes, les restrictions à la concurrence ne sont pas les seules sources d'inefficacité !

2. Le Forum économique mondial et le global Competitiveness index

S'agissant du *Global Competitiveness Report* (GCR), il combine les fondements microéconomiques et macroéconomiques de la compétitivité en mettant l'accent sur les facteurs de détermination de la productivité.

Nous définissons la compétitivité comme l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'une économie, qui à son tour définit le niveau de prospérité que peut atteindre le pays (Cf., The Global Competitiveness Report, 2015-2106, page 4).

Sur la base de 12 piliers¹, trois grandes phases sont identifiées. Chacune d'elles permet de positionner les pays dans la dynamique du développement à long terme.

La première phase est celle de la mobilisation de la dotation factorielle (*factor-driven stage*). Elle regroupe les quatre premiers piliers cités (1 à 4). Le pays est engagé sur un objectif de bonne allocation des ressources naturelles, de ressources humaines encore faiblement qualifiées. Un environnement stimulant requiert, à ce stade, de la stabilité macroéconomique et de la qualité des institutions qui participent de la réduction des incertitudes et favorisent l'investissement. Cette première phase, qui repose sur la mise en place des mécanismes du marché, donne de la prévisibilité au calcul économique des entrepreneurs (Stiglitz, 1989).

La seconde phase est davantage celle de l'efficiencia productive (*efficiency-driven stage*). Cette phase qui couvre les piliers 5 à 10, est caractérisée par l'effort sur la qualité des biens et facteurs, par l'élévation de l'efficacité productive et par la mobilisation des technologies disponibles. Au demeurant le profil de l'entrepreneur est encore celui d'un gestionnaire de l'environnement interne et externe, plus que celui d'un agent de rupture et d'innovation.

La réalisation de ces prérequis permet le passage à la troisième phase où les entreprises gèrent moins qu'elles ne transforment leur environnement par des produits plus sophistiqués, par l'émergence de comportements d'innovation propres (*innovation-driven stage*). Ce sont les piliers 11 et 12. Le rôle de l'entrepreneur s'inscrit alors dans une

¹ 114 indicateurs et sous indices sont regroupés sous 12 piliers : 1- Institutions ; 2- Infrastructures ; 3- Environnement macroéconomique ; 4- Santé et enseignement primaire ; 5- Enseignement supérieur et formation ; 6- Marché des biens ; 7- Marché du travail ; 8- Développement du marché financier ; 9- Capacité à utiliser les technologies ; 10- Taille du marché ; 11- Sophistication de l'environnement des affaires et 12- Innovation.

dynamique de recherche de rentes d'efficacité de sorte que sa productivité, exprimée en valeur, n'est plus liée aux seules opportunités que procure la technologie existante. Parmi les 37 Etats Africains figurant dans le classement du Rapport sur la Compétitivité Globale, 24 demeurent à la première phase, deux sont en transition vers la deuxième qui ne réunit que sept pays : Afrique du sud, Cap Vert, Egypte, Maroc, Namibie, Swaziland, Tunisie. Enfin, deux pays sont en transition vers la phase 3 : les Seychelles et Maurice.

La large audience que reçoit chaque année ce rapport, à la fois attendu et amplement commenté, n'exclut pas un certain nombre de critiques sévères (Lall, 2001, *The Economist*, 2014). Le champ d'analyse est ouvert sur de nombreuses thématiques en relation avec la productivité. En contrepartie d'un classement sur un grand nombre de rubriques, on crée les conditions d'un appauvrissement de la couverture des pays africains.

En trois phases, la grille de lecture du *World Economic Forum* embrasse le temps long du développement. En focalisant l'attention sur les variables de productivité, variables bien sûr essentielles pour l'élévation à long terme du niveau de vie, la classification passe sous silence les variables de prix relatifs. Or, sur la base des réflexions qui ont guidé plus haut les tentatives de définition, la compétitivité est avant tout affaire de prix et de coûts comparés. Ignorer l'information sur le niveau des prix et leur évolution est dommageable à l'analyse. Dans le ranking du *Global Competitiveness Index* (GCI), les producteurs de pétrole de la péninsule arabique obtiennent des places de choix : Qatar, Emirats Arabes unis, Arabie saoudite, loin devant la Chine ou l'Italie ! Dans ces pays, dont les exportations sont presque totalement tirées par les énergies fossiles, ces places sont pourtant la conséquence de rentes pétrolières qui n'ont pas nécessairement donné des transformations structurelles à long terme. En un sens, le classement de ces pays tient plus à la dimension de l'attractivité d'une dotation factorielle, qu'à la compétitivité qui pourrait même être contrariée par les phénomènes de syndrome hollandais auxquels on a déjà fait référence.

Un assez grand nombre d'items sont de nature qualitative, fondés sur des sollicitations de jugements d'experts. La démarche est sans doute nécessaire pour des variables difficilement quantifiables, mais dangereuse dans un contexte où le nombre d'informateurs est restreint. La vérité est souvent dans les regards croisés et potentiellement contradictoires. Le risque d'un panel restreint d'observateurs est celui de cibler quelques correspondants de même sensibilité produisant un biais de sélection. Des perceptions discrètes sont par ailleurs inutiles pour des variables qui peuvent avoir une expression quantifiée ou quantifiable. C'est le cas de la qualité des routes qui est probablement mieux rendue par les caractéristiques de réseau que par une appréciation d'experts dans une catégorisation subjective. On est parfois confronté à des hiatus comme par exemple celui sur la qualité du réseau routier ivoirien qui constitue, de l'aveu même des autorités, un véritable goulot d'étranglement pour le système productif, mais qui est jugé paradoxalement satisfaisant dans le *World Competitiveness Report* !

Enfin, le classement est effectué sur la base des moyens caractérisant la compétitivité, sans véritable préoccupation de rapprochement de ces variables instrumentales avec des variables de résultat.

Au total, les principales bases de données internationales sont des supports d'informations sur un certain nombre de moyens affectant la compétitivité. Avec le *Doing Business*, il s'agit

principalement de variables institutionnelles et de facilité d'accès aux facteurs de production sur l'environnement des affaires. Avec le *World Economic Forum*, l'accent est mis davantage sur les variables influençant la productivité sur le temps long du processus de développement. Ni l'une ni l'autre, et pas davantage les autres bases dont on a eu connaissance, ne proposent toutefois un cadre d'appréhension intégré de la compétitivité. L'angle d'analyse adopté ici tente d'y parvenir en combinant les facteurs de prix, d'attractivité et de vulnérabilité dans une perspective de compréhension des performances d'intégration à l'économie mondiale. Sans être plus déterminante que les autres dimensions, la vulnérabilité est incontestablement une dimension importante à travers les facteurs climatiques, l'organisation de la vie sociale et notamment les phénomènes de répartition qui cimentent la cohésion sociale. En la matière, l'édition 2016 du *Global Competitiveness Report* a fait passer le message :

« La crise économique a conduit à ce que la croissance et la productivité ne soient plus considérées » comme des objectifs ultimes, mais comme des contributeurs à un objectif plus large d'élévation du niveau de vie. Les économies en développement comme les économies avancées souscrivent de plus en plus à la notion de croissance inclusive qui alimente le débat sur la relation entre compétitivité et inclusion » (Cf., *The Global Competitiveness Report*, 2015-2106, page 4).

Ces quelques observations critiques de l'existant invitent à mieux préciser les objectifs ayant sous-tendu la construction de l'OCD.

III. Les objectifs sous-jacents à la construction de l'OCD

L'OCD est d'abord une utilisation de données compilées, combinées et le cas échéant transformées pour définir des indicateurs innovants. L'ambition poursuivie est d'apparier la mesure de l'aptitude à produire, dans la diversité des moyens disponibles, aux performances effectives de l'Afrique, de proposer un éclairage global plutôt que partiel de la compétitivité. La différence est donc palpable avec ce qui est fait ailleurs. Comme il a été déjà mentionné, l'outil se distingue ainsi du *Doing Business* de la Banque mondiale qui met l'accent sur la facilité des affaires, du *World Economic Forum* et son *Global Competitiveness Report* qui centre l'attention sur les facteurs de détermination de la productivité. La différence est aussi évidente avec les bases relatives à la gouvernance politique. Il faudrait alors évoquer *Freedom House*, *Heritage Foundation*, *Transparency international*, ou la *Fondation Mo Ibrahim*, qui établit, depuis 2000, l'*Ibrahim Index of African Governance* (IIAG). Cet indice est constitué de 93 indicateurs regroupés en 14 sous catégories relevant de quatre thématiques : Sécurité et primauté du droit ; Participation et droits de l'homme ; Opportunités économiques durables ; Développement humain.

L'OCD entend réunir les indicateurs les plus pertinents et créer de la valeur ajoutée en s'interrogeant sur les relations entre compétitivité et performances à l'exportation dans un cadre d'analyse intégré. Le rythme de la croissance économique et les soldes des paiements internationaux, généralement au niveau des biens et services ou des opérations courantes, sont les informations les plus attendues en la matière. Elles ne sont pourtant pas les plus commodes à interpréter, notamment pour les pays africains. Les performances macroéconomiques peuvent être tirées par la découverte de matières premières, stimulant à la fois la croissance du PIB et des exportations, mais suscitant de potentiels blocages de

développement. Un solde commercial peut être par ailleurs sous l'influence d'investissements, publics ou privés, en lien avec une phase de développement qui appelle logiquement à la présence d'un déficit courant.

Si la relation entre la compétitivité et les performances peut être explorée dans un intérêt d'analyse académique, l'OCD est aussi un outil d'aide à la décision. Il s'adresse aux partenaires techniques et financiers (PTF) qui cherchent à orienter leurs financements en fonction de critères d'efficacité ou d'équité, en corrigeant certaines vulnérabilités qui pénalisent la formation de la performance. L'observatoire s'adresse également aux Etats africains, aux administrations publiques en charge de l'amélioration de la compétitivité nationale et de l'aménagement des territoires. La diversification est dans la trame du développement. Elle implique l'industrialisation et la montée dans les chaînes de valeur associées aux produits de base. La constitution de pôles de croissance appelle, par ailleurs, un mécanisme de suivi des dynamiques régionales, d'identification des avantages comparatifs locaux. Toutes ces activités sont de nature à trouver dans l'OCD un instrument mettant en évidence à la fois les moyens de la promotion économique et les résultats obtenus. *Last but not least*, l'OCD est potentiellement un instrument pour le secteur privé local et étranger, un guide pour les entreprises en quête d'informations pour améliorer leur rentabilité ou fixer leurs décisions d'investissement.

A. PRIVILEGIER LES INDICATEURS OFFRANT DE BONNES PROPRIETES

Notre analyse de la compétitivité durable repose sur un nombre limité d'indicateurs, facilement accessibles avec une réactualisation régulière dans une certaine stabilité de la définition.

Dans les vingt dernières années on a assisté à une véritable inflation d'indicateurs qualitatifs. Certains ont contribué à pallier une réalité statistiquement non saisie quand d'autres se sont purement et simplement substitués à des informations quantitatives disponibles. Il est à craindre que ces variables de substitution véhiculent une part de subjectivité et d'arbitraire. Chaque pays a son système de valeurs et de références holistiques. Une disposition qui sera qualitativement considérée comme acceptable voire efficace ici pourra être stigmatisée dans un autre contexte socio-politique. Ce faisant, l'OCD ne retient sous forme qualitative que des phénomènes non directement observables ou non observés sur un large échantillon de pays africains. On ne voit guère d'intérêt à transformer des phénomènes en variables discontinues alors que l'on peut capter statistiquement la variété de leur expression dans un intervalle de valeurs continues.

Une autre propriété attendue des indicateurs est leur lisibilité. Leur interprétation ne doit pas donner lieu à des ambiguïtés « excessives ». Ils sont de préférence choisis parce qu'ils sont dans un rapport monotone à la compétitivité durable. Leur impact économique ne varie pas en suscitant des seuils de retournement. Ce caractère monotone ne va pas toujours de soi comme les exemples ci-dessous le mettent en évidence.

Les inégalités de répartition des revenus ne satisfont pas vraiment à cette condition. La référence à l'importance de la classe moyenne ou au mieux, au pourcentage de la population pauvre, peut apparaître comme moins fragile que l'inégalité et ses effets de seuils qui varient d'un pays et d'une période à l'autre.

L'interprétation des variables socio-économiques a généralement une part d'incertitude que réduit la référence à la durabilité. La relation entre les valeurs politiques et la compétitivité est toujours âprement discutée, notamment dans la phase de décollage. Sous des hypothèses de bienveillance envers l'ensemble de la population, un régime autoritaire peut être un facteur de stabilité et de prévisibilité permettant la création d'un environnement propice à la compétitivité.

Les variables de changement climatique affectent potentiellement très différemment les Etats, la productivité et la compétitivité de leurs systèmes productifs. La montée des eaux et la fonte des glaces pourront être un facteur d'opportunité et d'amélioration du bien-être et de la productivité au Canada ou en Russie. Sur l'Afrique, continent d'intérêt de l'OCD, même si l'on ne chiffre pas encore le coût de cette vulnérabilité, on est toutefois sur un préjudice réel attendu du réchauffement climatique. Son existence est attestée par le Comité pour les politiques de Développement (CDP) des Nations unies qui prend ce phénomène en compte parmi les critères de définition de la liste des Pays les Moins Avancés (PMA).

B. ETALONNER LES PERFORMANCES INTERNATIONALES

Le processus du *benchmarking* des économies africaines demande à être précisé en ce sens que la manière dont on le réalise varie selon les indicateurs, même s'il s'agit toujours de classer les économies en fonction de leur aptitude à faire face à la concurrence mondiale. Pour des raisons statistiques, l'étalonnage du coût des facteurs et des consommations intermédiaires est effectué à l'intérieur de l'espace continental africain. La meilleure des performances, par exemple sur le prix de détail de l'électricité, ne signifie pas qu'il y ait absence de problèmes sur ce service public. Le prix de l'électricité en Afrique est en effet réputé cher, sensiblement plus onéreux qu'en Asie. Pour d'autres indicateurs en revanche, l'étalonnage est d'emblée effectué par rapport au monde. On propose par exemple le calcul de taux de change réels et parts de marché relativement à l'environnement de concurrence internationale que traduisent les principaux pays exportateurs. Et ce n'est qu'après avoir mis en situation chaque pays avec ses concurrents spécifiques que l'étalonnage continental est réalisé. En d'autres termes, si l'Ethiopie et le Ghana exportent des biens totalement différents, ils seront indirectement comparés sur la base de la capacité de l'un et de l'autre à faire face à la concurrence mondiale dans leurs spécialisations respectives.

Pour ne pas en rester sur des comparaisons seulement centrées sur l'Afrique, une procédure de *scoring* ou *benchmarking* est également effectuée en considérant trois grandes économies émergentes, en l'occurrence la Chine, l'Inde et le Brésil.

Au total, l'OCD identifie les principales sources de vulnérabilité et les met en contact avec l'attractivité et la compétitivité prix. En mettant ces thématiques en correspondance, l'OCD est un instrument de dialogue entre l'ensemble des parties prenantes au processus de développement. Ce dialogue est par ailleurs éclairé par la relation proposée entre les moyens, y compris les prix et les coûts relatifs (compétitivité *ex ante*) et les résultats comme le niveau et l'évolution de parts de marché, la croissance des exportations (compétitivité *ex post* ou révélée), la performance sur les spécialisations traditionnelles et dynamiques de diversification ou de sophistication des produits.

2. La compétitivité de l'Afrique dans l'expression de ses diversités

L'analyse est conduite dans cette section avec la volonté de mettre en relief les résultats de la compétitivité durable au niveau d'abord le plus général de l'Afrique et de ses cinq composantes régionales : Nord, Est, Ouest, centrale et australe ; au niveau ensuite du statut de chacun des pays selon qu'il figure ou non sur la liste des PMA telle que dressée par les Nations Unies (Cf. annexe 1). Alors que la première catégorisation est intangible, la seconde est sujette à une forte inertie. Elle a été initialement établie dans le but de mobiliser l'appui économique et financier de la communauté internationale en faveur de pays en butte à des blocages structurels. Cette liste est donc appelée à se contracter lentement, au fur et à mesure du processus du développement. Rappelons que l'un des objectifs associés au Programme d'Action d'Istanbul (2011) est de ramener le nombre de ces pays, en majorité issus de l'Afrique, de 48 à 24 à l'horizon 2020.

Les critères de distinction mis en avant dans ce travail : localisation géographique, appartenance ou pas à la catégorie des PMA, sont là pour réfuter la fiction d'une Afrique formant un bloc homogène. La réalité montre en effet que la pluralité des différences continentales s'accommode assez mal de l'optimisme général ou de l'afro-pessimisme foncier. Les facteurs qui conditionnent la compétitivité durable sont par ailleurs comparés à ceux des trois grandes économies émergentes. En longue période, le succès de la Chine et de l'Inde sont patents ; ceux du Brésil sont beaucoup plus discutables. Les deux premières ont une population comparable à celle de l'ensemble de l'Afrique, entre 1,2 et 1,3 milliard. La lumière est donc mise sur un ensemble consolidé qui représente pas moins de 50% de la population mondiale.

L'organisation de cette première section conduit d'abord à proposer un commentaire général autour de chacun des trois grands piliers de la compétitivité durable. On entre ensuite dans une évocation plus centrée sur quelques éléments de la compétitivité prix à long terme et des performances en termes de parts de marché à l'exportation.

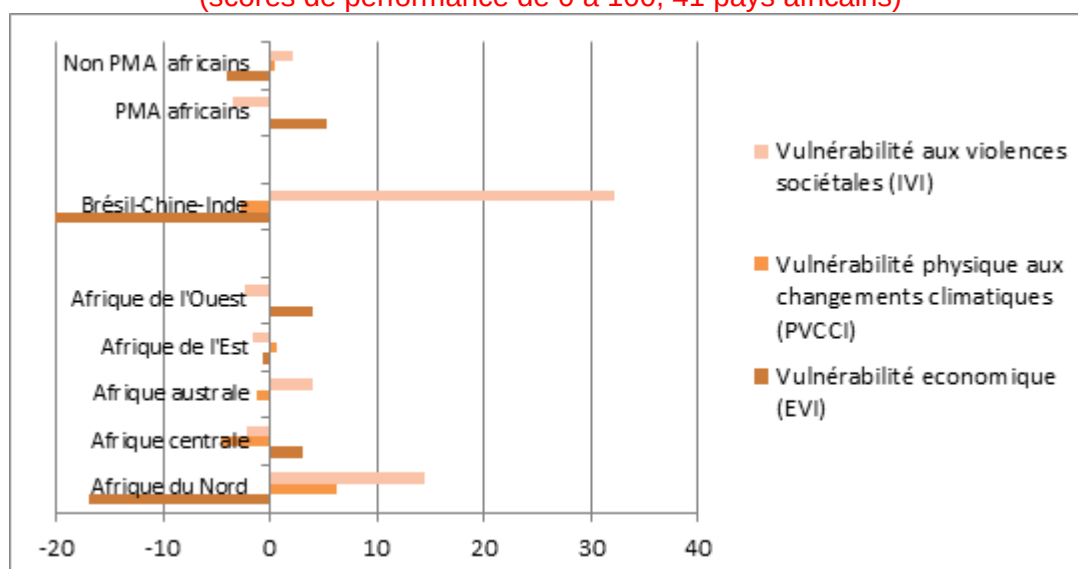
I. L'Afrique mesurée à l'aune des trois piliers de la compétitivité durable

Les graphiques 1 et 2 sont à front renversé. L'un et l'autre sont construits par déviation par rapport à la moyenne des 41 pays africains considérés. En abordant cette section, il convient de mentionner que dans les sous-ensembles régionaux considérés, la même importance est donnée à chacun des pays. En d'autres termes, les 175 millions d'habitants que compte le Nigéria ne confèrent pas un statut différent de celui de la population de 200 000 habitants de Sao Tomé-et-Principe. Le premier graphique met l'accent sur les sources de la vulnérabilité quand le second éclaire la capacité de résilience ou de résistance à ces phénomènes. Cette présentation inversée est en adéquation avec le besoin d'une lecture harmonisée des résultats sur les trois dimensions de l'OCD.

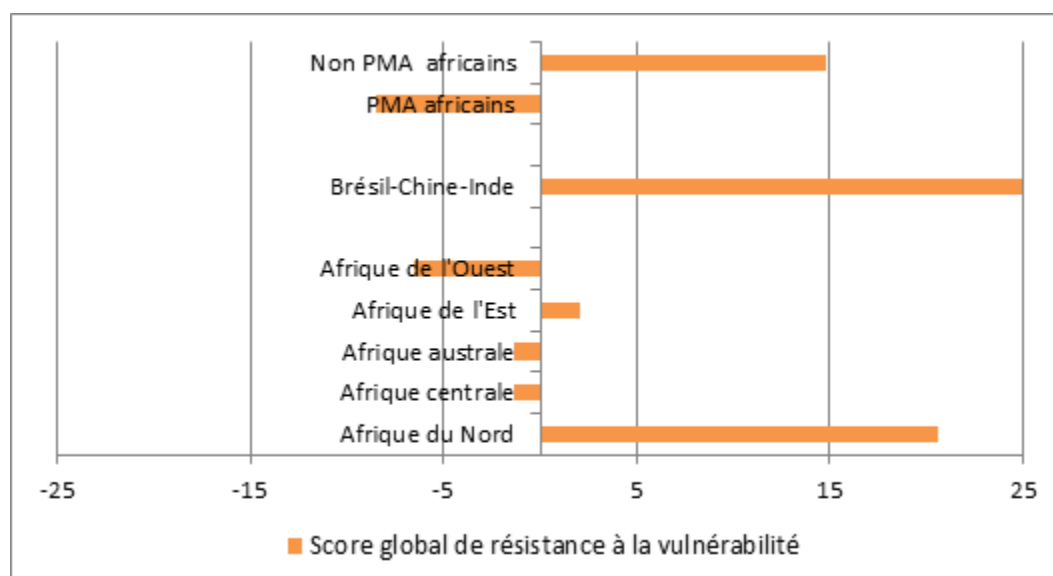
En première analyse, on constate, avec des critères de définition de la catégorie qui ne sont qu'en partie repris ici, que les PMA sont effectivement plus exposés que les autres aux

vulnérabilités économiques de type structurel. En revanche, ils s'avèrent plutôt moins affectés par les violences sociétales. Cette observation peut être rapprochée aux frustrations d'une partie souvent importante de la population, aux laissés pour compte d'un processus de croissance inégalitaire dans les pays où la dynamique de croissance est la plus vigoureuse.

Graphique 1 : Vulnérabilité (2013-2014), écarts à la performance africaine moyenne (scores de performance de 0 à 100, 41 pays africains)



Graphique 2 : Résistance à la vulnérabilité (2013-2014), Ecarts à la performance africaine moyenne (scores de performance de 0 à 100, 41 pays africains)

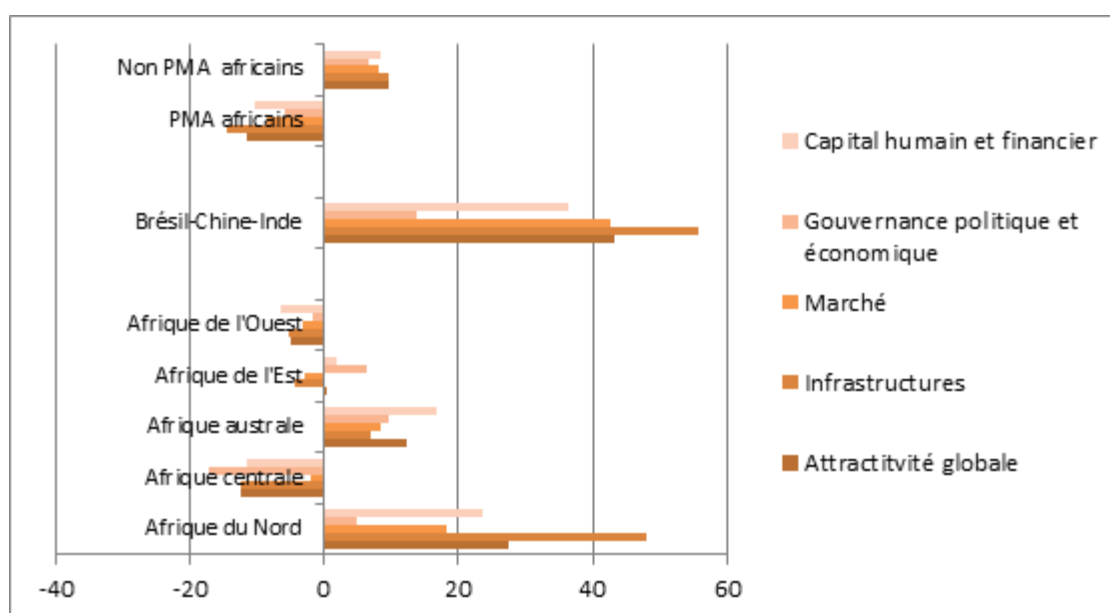


La référence aux grands émergents et à la décomposition de l'Afrique en sous-ensembles géographiques confirme les affirmations précédentes. Les BIC et l'Afrique du Nord bénéficient d'un niveau de développement relativement plus élevé qu'en Afrique sub-

Saharienne et de ce fait, s'avèrent moins exposés aux vulnérabilités structurelles, plus sensibles aux violences sociétales. Le sous ensemble des BIC domine l'Afrique du nord qui elle-même est largement sur des scores supérieurs à ceux des pays PMA. Des différents sous-ensembles géographiques considérés c'est l'Afrique de l'Ouest qui est la plus confrontée à la gestion des problèmes de vulnérabilités économiques, largement devant l'Afrique centrale et l'Afrique australe. La remarque est intéressante en ce sens que dans les deux études de cas que proposent la section 2, on verra que le Sénégal et plus encore la Côte d'Ivoire, première dans le classement africain constitué, se situent dans le premier quart des pays « résilients ».

Les rubriques de l'attractivité sont en conformité avec ce que l'on connaît des hétérogénéités territoriales, conformes à l'idée de la variété continentale en fonction des composantes géographiques, du positionnement envers les grands émergents ou le statut de PMA. Comme pour le précédent graphique, la représentation est exprimée sous forme relative, en déviation par rapport à la moyenne des 41 pays africains. A l'évidence, l'attractivité est en correspondance avec la vulnérabilité. Les PMA africains sont en retrait avec un score global de près de 20 points inférieur aux non PMA.

Graphique 3 : Attractivité en 2014, écarts à la performance africaine moyenne (Scores de performance de 0 à 100, 41 pays africains)

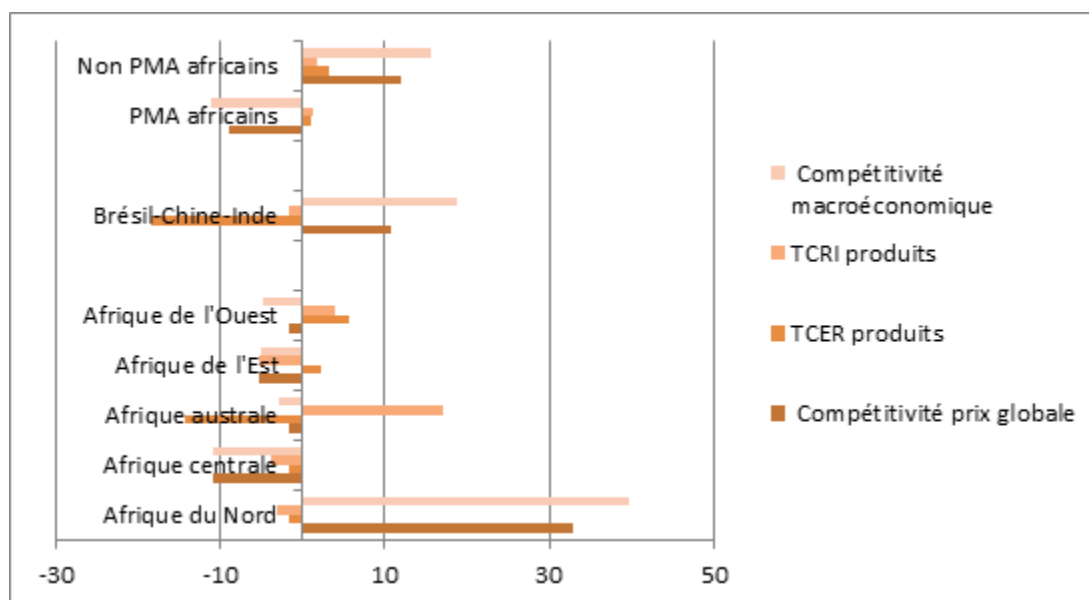


En première analyse, le niveau de développement, défini au plus simple par le niveau du Produit par tête, semble guider le score global d'attractivité des sous régions. Maintenu à bonne distance des pays émergents dont la gouvernance économique et politique est la rubrique la moins en avant, l'Afrique du Nord s'illustre en dominant logiquement l'Afrique australe, elle-même mieux positionnée que les autres sous-régions. Dans l'ensemble continental, le « maillon faible » est incontestablement l'Afrique centrale. Avec des variantes nationales, cette zone de 5 pays, est systématiquement en retrait de la moyenne de l'Afrique, quelle que soit la rubrique considérée. Si la gouvernance marque un retard substantiel, dans les deux dimensions constitutives de cette rubrique, sur les trois autres rubriques de l'attractivité, les scores sont également nettement inférieurs. C'est

particulièrement le cas pour les infrastructures et pour le capital humain et financier. Dans l'hypothèse où des interventions publiques résolues seraient prises à cet endroit, le bénéfice social de l'engagement ne se traduira que dans le temps long. Ces actions sont en effet conditionnées par l'économie géographique. La faible densité de population au kilomètre carré et l'étendue des forêts sont en elles-mêmes des obstacles à la mobilité des agents. Les infrastructures sont insuffisamment développées ce qui a pour conséquence que la formation du capital humain s'y avère plus difficile à étoffer qu'ailleurs. En reportant l'attention sur l'Afrique de l'Est, on observe qu'elle est légèrement plus attractive que l'Afrique de l'Ouest, notamment pour ce qui est du capital humain et financier, mais aussi des gouvernances économiques et politiques. Dans l'ensemble, le score global d'attractivité révèle toutefois des écarts d'ampleur suffisamment limités pour que ces deux sous-régions puissent finalement apparaître comme relativement homogènes.

Que dire à présent du troisième pilier reflétant la dimension de la compétitivité prix. Le graphique 4 est construit en proposant la distinction entre le niveau des prix relatifs en 2014 et leur évolution dans le temps. S'agissant d'abord du « niveau » des prix, la compétitivité macroéconomique, définie par le rapport entre les facteurs effectifs de conversion de parité des pouvoirs d'achat (PPA) et les taux de change effectifs nominaux, délivre une conclusion très claire. L'Afrique du Nord et les grands émergents dominent largement les autres régions africaines. En d'autres termes, c'est ici que comparativement aux principaux partenaires commerciaux, les paniers de biens sont les moins onéreux.

Graphique 4 : Compétitivité en 2014, écarts à la performance africaine moyenne (scores de performance de 0 à 100, 41 pays africains)



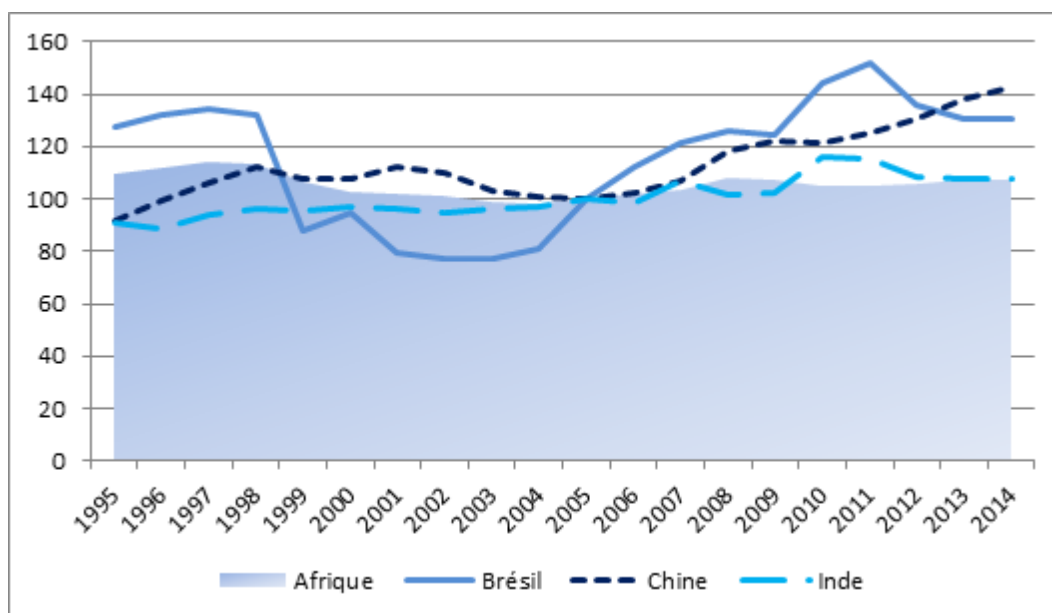
Les produits non échangeables y sont donc moins chers qu'ailleurs et prédisposent potentiellement à un meilleur positionnement de la compétitivité coût. Du fait du poids attaché à la compétitivité macroéconomique (50%), ce ratio de niveau de prix imprime une influence décisive sur la formation du score global de compétitivité. L'écart avec l'Afrique centrale est particulièrement sensible, non négligeable avec le score moyen des autres sous régions, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est étant dans le même intervalle de

performance, légèrement dominées par l'Afrique australe. Pour ces trois sous régions, le retrait du score global de compétitivité vis-à-vis de l'Afrique du Nord est de l'ordre de 30 à 40 points, 15 à 20 si l'on se réfère au sous ensemble de référence (BIC).

II. La compétitivité prix et les parts de marché : une radioscopie de l'Afrique

L'attention peut être recentrée sur les variations en longue période plutôt que sur le niveau des prix relatifs en 2014. Les graphiques ci-dessous sont conçus dans cette optique. Plusieurs indices sont représentés à commencer par le TCER macroéconomique standard qui ne figure pas dans l'évaluation globale de la compétitivité prix, et bien sûr les indices de TCER et de TCRI qui traduisent l'aptitude à l'exportation avec une focalisation sur les produits. Rappelons que ces deux types d'indices sont calculés en retenant les 5 principaux produits d'exportation primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) et les 5 principaux produits manufacturés (TCRI). Chacun de ces produits est pondéré par son importance dans les exportations de chaque pays considéré. Le chiffre des différentes sous régions est ensuite établi sur la base d'une moyenne simple des pays. Les tendances récentes sont très nettement défavorables aux grands émergents. Elles s'illustrent aussi bien par les TCER, quelle que soit la sélection de partenaires retenue : concurrents à l'exportation ou partenaires dans les échanges commerciaux bilatéraux, que par les TCRI.

Graphique 5 : Indices des Taux de Change Effectifs Réels (base 100 =2005)



Nota bene. L'indice est calculé sur la base de dix principaux partenaires à l'importation et à l'exportation. L'Afrique est représentée par une moyenne simple sur 41 pays

Le graphique 5 se réfère aux « indices standards » de TCER, ceux pour lesquels l'influence conférée à chacun des partenaires est fixé en fonction des importations et exportations bilatérales, hors pétrole. La situation moyenne des 41 pays africains est représentée par une surface pleine. Cette moyenne se prête à une comparaison avec l'indice de chacun des BIC. Si l'Inde ne se distingue pas de l'Afrique avec un TCER qui a fluctué modérément autour de

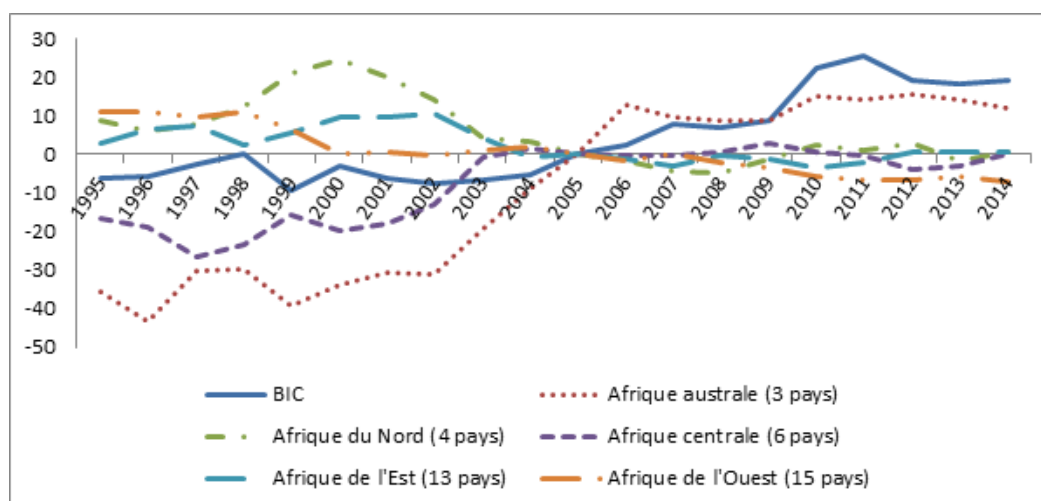
la valeur de base de l'indice (100=2005), en revanche, le réal Brésilien et le yuan Chinois ont connu une appréciation réelle prononcée.

Le réal s'est apprécié de 30% entre 2005 et 2014 et le yuan de plus de 40%. Sur ce genre d'indice où l'on ne contrôle pas pour les évolutions de productivité des facteurs, la prudence s'impose dans l'interprétation. Le fait est que dans les quinze dernières années, l'envolée des TCER a été probablement en partie suscitée par les gains de productivité ayant occasionné l'élévation du prix des biens non échangeables. Ces gains se sont en effet répercutés sur les salaires nominaux, puis sur les prix à la consommation de ces biens conformément aux prédictions de l'effet Balassa-Samuelson.

Dans la période la plus récente, la hausse du TCER dont l'Inde a été épargnée, a toutefois été très prononcée et signale une perte de compétitivité allant au-delà de ce qu'on pouvait attendre d'un simple rattrapage du prix des non échangeables sur ceux des pays les plus développés. C'est particulièrement vrai pour le Brésil où l'appréciation a correspondu à un net ralentissement de l'activité, une dégradation des soldes commerciaux et courants, des dérapages monétaires qui ont été à l'origine de vives tensions inflationnistes. L'évolution a été beaucoup mieux contrôlée en Chine où le niveau du prix relatif des biens non échangeables montre qu'en 2014, l'avantage de compétitivité prix a été assez largement préservé.

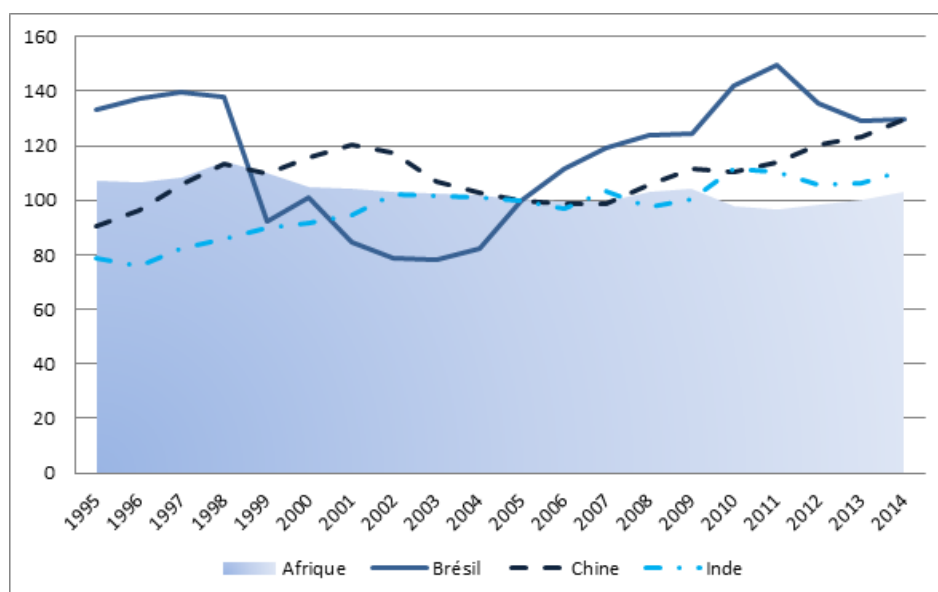
Le graphique 6 retrace l'évolution des TCER « standards », pondération fixée sur la base du commerce bilatéral, mais avec une représentation en déviation par rapport à la moyenne de l'Afrique et un éclatement sur les six composantes régionales du continent. Un sous ensemble BIC est par ailleurs constitué qui donne la moyenne simple des trois pays. Dans l'ensemble, depuis une bonne dizaine d'années, l'Afrique s'est comportée de manière assez homogène à l'exception toutefois de l'Afrique australe dont le TCER moyen a connu une appréciation d'environ 50% sur vingt ans (1995-2014). Cette évolution est toutefois étroitement associée au caractère étroit du sous-ensemble et à l'influence déterminante des effets de « syndrome hollandais » en Angola. Quant aux BIC, le TCER moyen a progressé d'environ 25%. A contrario, l'Afrique du Nord a connu une dépréciation réelle de 20% depuis 2000.

Graphique 6 : Indices des Taux de Change Effectifs Réels
Ecart à la moyenne africaine, 41 pays africains (Base 100 =2005)

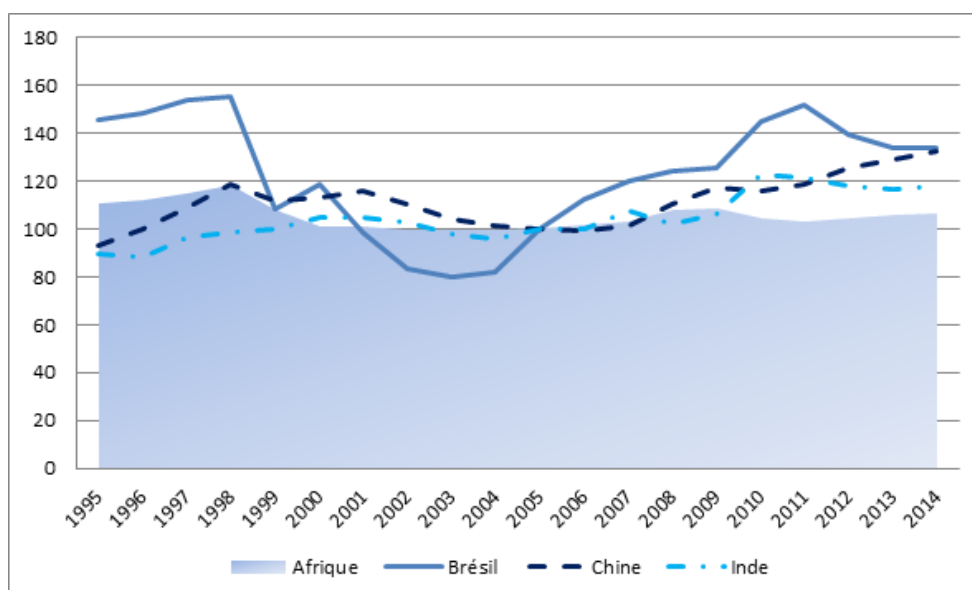


Les graphiques 7 et 8 sont construits comme les précédents, mais en considérant cette fois les concurrents à l'exportation sur le principaux produits de spécialisation qui se substituent ainsi aux partenaires commerciaux bilatéraux. Ces indices moyens, qui sont retenus pour la mesure du score global de compétitivité prix, mettent finalement en évidence peu de différences avec les précédents indices du graphique 5, tant pour les produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) que pour les biens manufacturés. Dans tous les cas de figure, il est utile de mentionner que les indices de TCER ont été caractérisés par une grande stabilité en Afrique tandis que leur évolution a été chahutée ailleurs.

Graphique 7 : Indice moyen pondéré de Taux de Change Effectifs Réels (5 principaux produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés, base 100=2005, 41 pays africains)



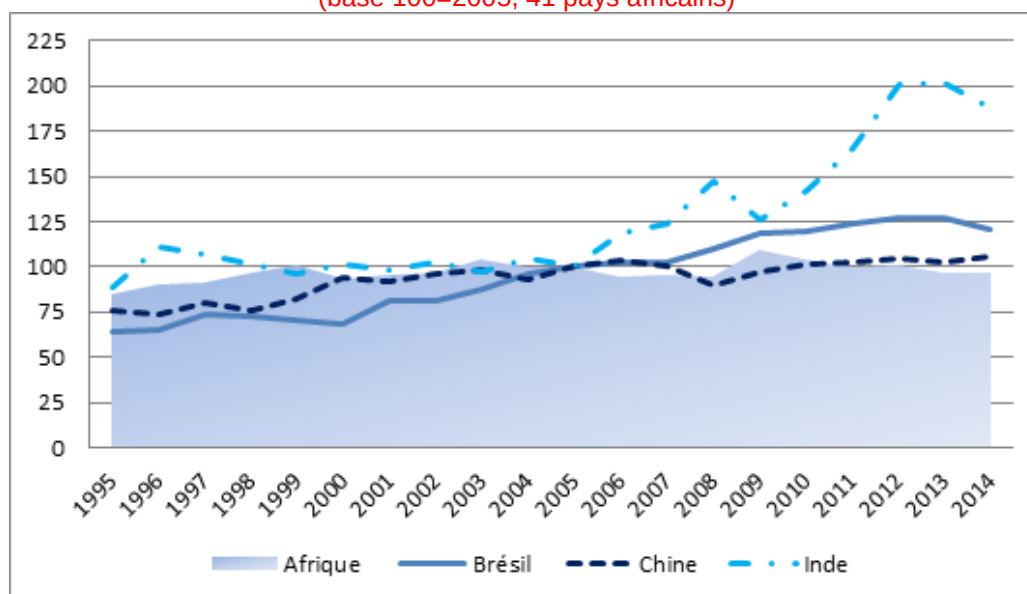
Graphique 8 : Indice moyen pondéré de Taux de Change Effectifs Réels 5 principaux produits manufacturés exportés (base 100=2005, 41 pays africains)



Dans le prolongement de l'analyse des taux de change réels (TCER, TCRI), les graphiques suivants mettent en évidence les performances en matière de parts de marché à l'exportation. Ces parts sont définies en rapportant, par année, la somme cumulée des exportations de l'Afrique ou de ses démembrements aux exportations mondiales. Le champ de référence des biens est constitué par l'ensemble des produits sur lesquels au moins un des pays africains a été exportateur sur une période minimale de trois années consécutives et pour un montant supérieur ou égal à un million de dollars. Cette part de marché est donc exclusivement centrée sur les biens effectivement exportés par l'Afrique, ce qui élimine les flux de commerce qui lui sont étrangers, ceux pour lesquels son niveau de développement ou l'importance de ses coûts, y compris ses coûts de transaction, ne lui permettent pas de saisir les meilleures opportunités de la demande mondiale. En contrepartie du domaine de définition des biens exportés, le commerce des pays BIC est naturellement tronqué puisque défini en fonction de seuls biens exportés par l'Afrique.

Comme précédemment, les produits exportés sont décomposés en deux grandes catégories, selon qu'il s'agit de produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) ou tout autre produit de caractère manufacturé. En longue période (1995-2014), on confronte l'Afrique à chacun des pays BIC et l'on met alternativement l'accent sur l'éclatement du continent, soit en ses grandes zones géographiques, soit en fonction du statut PMA des pays. Sur les produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts), l'Afrique a vu sa part de marché progresser dans une proportion d'environ 15% depuis 1995. Sur ces mêmes produits, il s'avère que cette progression a été nettement inférieure à celle des trois pays BIC et notamment à celle de l'Inde dont la part a plus que doublé sur l'ensemble de la période voire du Brésil dont la performance a été également spectaculaire (+80%) quand la Chine n'a obtenue qu'une performance modeste de 25%.

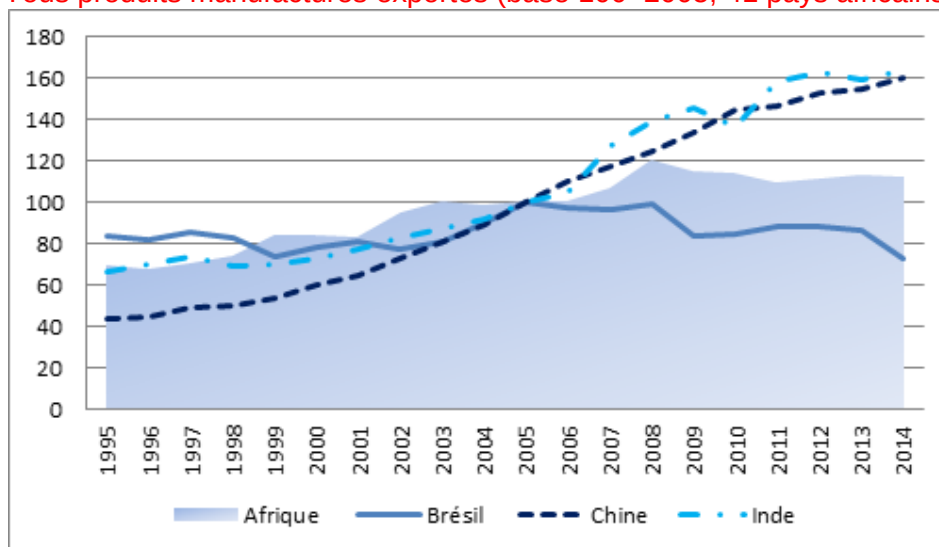
Graphique 9 : Moyennes des parts de marché mondiales
Tous produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés
 (base 100=2005, 41 pays africains)



La lecture des chiffres sur les produits manufacturés livre une tout autre histoire. Cette fois ci, il apparaît que l'Afrique a enregistré un quasi doublement de sa part de marché alors que le Brésil est à la traîne avec une légère érosion sur sa position de 1995, au début de la

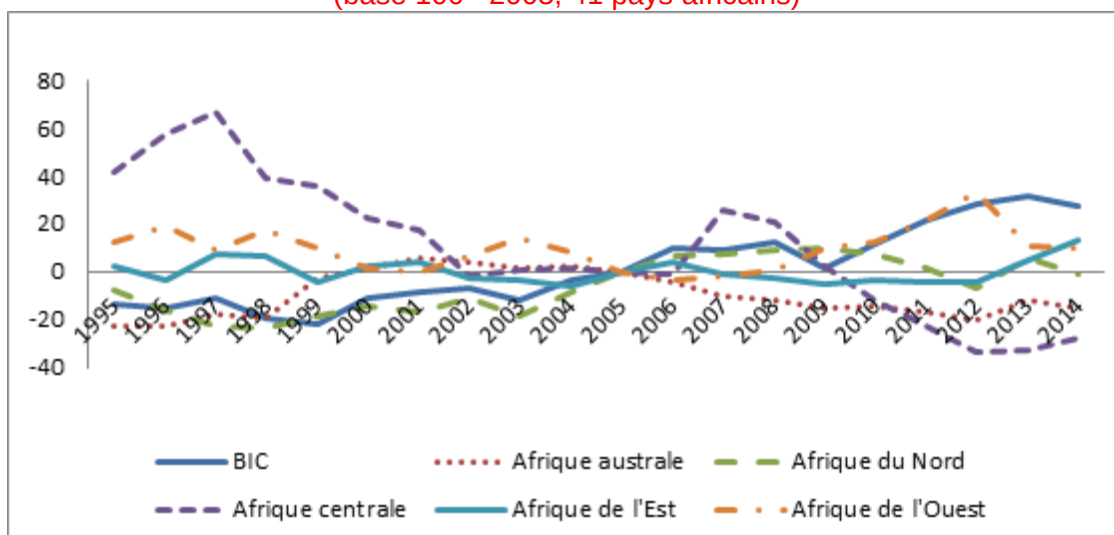
période d'observation. Comme on pouvait s'y attendre, la Chine et l'Inde font course en tête. La tendance est quasiment linéaire avec un taux de croissance suffisamment prononcé pour que la Chine ait vu sa part de commerce multipliée par quatre et celle de l'Inde par plus de deux et demie.

Graphique 10 : Moyennes des parts de marché mondiales
Tous produits manufacturés exportés (base 100=2005, 41 pays africains)



La décomposition de l'Afrique en ses six zones géographiques est édifiante. A l'instar de ce qui a été fait plus haut pour les indices de TCER, le jeu de courbes est proposé en déviation par rapport à la moyenne continentale à partir d'une base 100 en 2005. Sur les produits d'origine agricole, la perte de la part de marché de l'Afrique centrale est marquée.

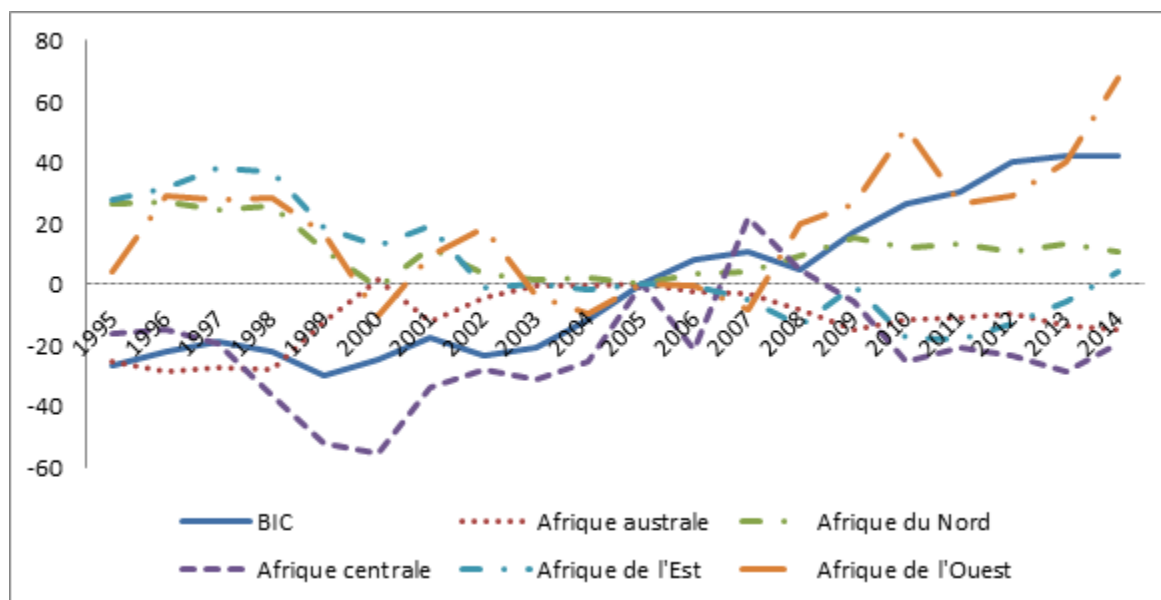
Graphique 11 : Moyennes des parts de marché mondiales, écarts à la moyenne africaine
Tous produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés
(base 100= 2005, 41 pays africains)



A l'exception du court répit des années 2007-2009, cette perte s'inscrit dans une continuité quasi régulière depuis 1997. L'évolution en Afrique australe a été moins accusée, mais la tendance est également défavorable en longue période (2001-2014). Les autres sous

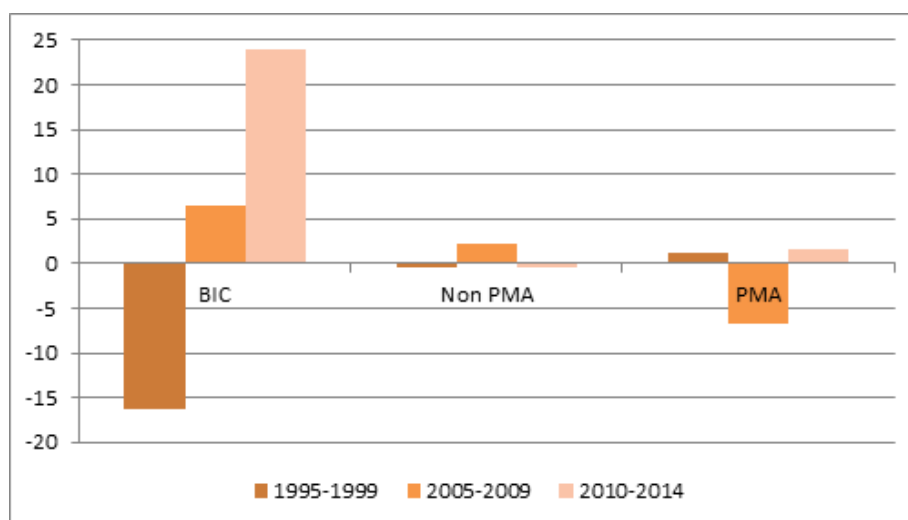
régions sont mieux orientées, mais aucune d'elles ne parvient à progresser dans une ampleur comparable à celle observée pour les BIC qui gagnent quasiment 40 points de part de marché sur la vingtaine d'années considérées.

Graphique 12 : Moyennes des parts de marché mondiales, écarts à la moyenne africaine
Tous produits manufacturés exportés (base 100= 2005, 41 pays africains)

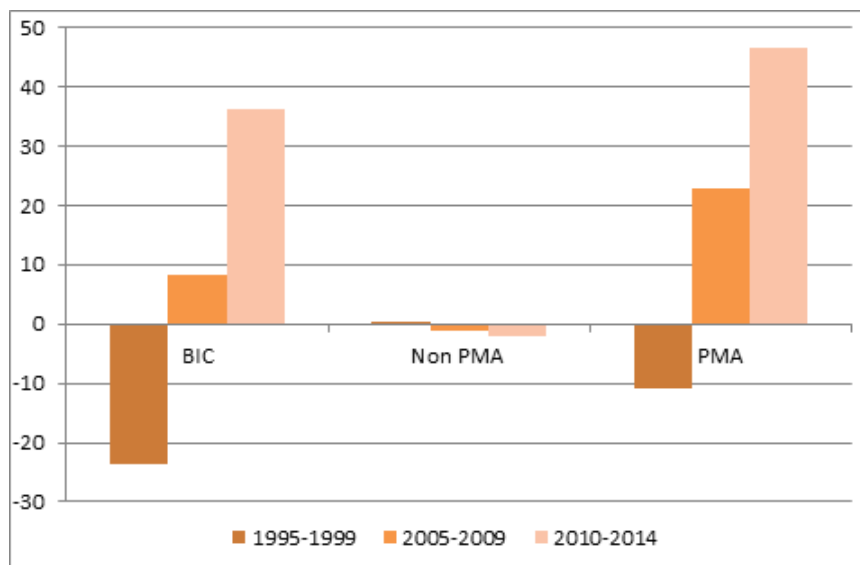


S'agissant enfin des produits manufacturés, sur les produits qui fixent les spécialisations africaines, on note que la progression des BIC est spectaculaire. On est en présence d'un quasi doublement sur l'année 1995. Inversement, la part de marché de l'Afrique de l'Est se contracte de plus de 30%, celle de l'Afrique australe et du nord d'environ 20%. Seule l'Afrique de l'Ouest améliore significativement ses positions initiales.

Graphique 13 : Moyennes des parts de marché mondiales, écarts à la moyenne africaine
Tous produits primaires exportés y compris minerais non bruts (base 100= 2005, 41 pays africains)



Graphique 14 : Moyennes des parts de marché mondiales, écarts à la moyenne africaine
Tous produits manufacturés exportés (base 100= 2005, 41 pays africains)



Les deux graphiques ci-dessus nous placent enfin dans une perspective de comparaison des pays PMA avec les pays qui n'ont pas ce statut. Les BIC sont en référence sur la partie gauche. Tandis que les parts des non PMA sont étales sur les différentes sous-périodes, celles des PMA sont en revanche en augmentation sur les produits manufacturés. On retrouve, par ailleurs, la dynamique des BIC que l'on a pu mettre en évidence différemment avec les courbes d'évolution, année par année.

3. La compétitivité comparée de trois pays : Côte d'Ivoire, Sénégal et Tunisie

Avec un revenu de 4 230 dollars par habitant en 2014, la Tunisie est un pays à revenu intermédiaire dans la tranche supérieure tandis que la Côte d'Ivoire et le Sénégal, respectivement 1 280 et 1 050 dollars par tête, sont dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Dans le classement effectué par la Banque mondiale (1046 dollars), le Sénégal se trouve quasiment sur la borne des pays à faible revenu.

Pendant quasiment un demi-siècle, la Tunisie a été l'une des économies les plus efficaces du continent africain, caracolant parmi les pays en capacité à reproduire des performances productives régulières avec des transformations structurelles reflétant la vitalité du processus de développement. Jusqu'à ces dernières années, la Tunisie a connu un trend annuel de croissance compris entre 5% et 6% avec une stratégie d'ouverture qui s'est dessinée très tôt, au début des années soixante-dix, sous l'influence de Hédi Nouira, premier ministre du Président Habib Bourguiba, entre 1970 et 1980. L'habillement et le textile deviennent alors les principales recettes d'exportation avec les produits chimiques dérivés du phosphate et la production traditionnelle d'huile d'olive. Dans la période contemporaine, la « révolution du jasmin », en janvier 2011, a été à l'origine de profonds changements dans l'ordre social et politique du pays. Le passage d'un régime autoritaire à une démocratie fragile a été un facteur générateur d'incertitudes. Ce choc interne s'est ajouté, en 2005, au défi de la fin des accords multifibres (AMF) qui introduisaient des restrictions aux exportations de produits textiles de la Chine et de l'Inde. Conséquence de ces chocs, le taux de croissance a régressé de plus de moitié pour atteindre seulement 1% en 2015.

Jusqu'au début des années soixante-dix, la Côte d'Ivoire a été l'une des économies les plus prospères et les plus dynamiques au sud du Sahara. Ses performances ont ensuite faibli en relation avec des déséquilibres économiques et financiers qui ont largement contribué, en 1994, au besoin de la dévaluation du franc CFA. La fin de la décennie quatre-vingt-dix a été marquée par un retour à une croissance soutenue du PIB par habitant jusqu'à l'éclatement de la crise politique en 1999 et ses prolongements en 2002. Dix longues années de violences et d'incertitudes s'en sont suivies, qui ont profondément déstabilisé l'économie (2002-2011). Le dénouement de la crise politique et l'installation du Président Ouattara ont permis d'amorcer un processus de rattrapage avec une croissance forte et soutenue, désormais l'une des plus élevées dans la sous-région. En 2014, le PIB s'est accru de 8,5%, le plus fort taux de l'UEMOA après les 9,2% de 2013. Cette évolution récente a été stimulée par toutes les composantes de la demande, notamment par les investissements publics d'infrastructure, mais également par la reprise de la consommation des ménages.

Au Sénégal, le scénario du développement économique a été celui d'une démocratie dans l'acceptation des alternances politiques. Depuis le président Senghor, les élections se sont régulièrement déroulées dans le respect des urnes et du calendrier électoral. La croissance est, en moyenne, autour de 4% avec une concentration des activités sur les produits primaires et leur transformation industrielle, notamment les produits dérivés du phosphate. A ces activités s'ajoutent un important secteur de services. Le port de Dakar demeure l'un des plus actifs sur la côte atlantique de l'Afrique, une porte maritime pour le pays enclavés à

commencer par le Mali. Par ailleurs, d'autres services se sont développés dans les dernières années, en relation notamment avec les nouvelles technologies de l'information et le système financier.

I. Les sources de la vulnérabilité

Les valeurs rapportées dans le tableau 1 traduisent la vulnérabilité dans sa diversité avec une expression qui est telle qu'un score plus élevé signifie davantage de difficultés pour le pays, sauf dans les deux dernières colonnes de droite où l'on fait référence à une résistance à la vulnérabilité pour être dans la même logique d'interprétation des résultats que pour les deux autres dimensions ou piliers de la compétitivité durable. Sur cette base analytique où les scores de vulnérabilité économique sont pondérés à 60% et les deux autres rubriques à 20% chacune, la Côte d'Ivoire, 1ère dans l'ensemble des 52 pays africains considérés, s'avère finalement peu affectée par la thématique et en toute hypothèse bien moins que ses homologues continentaux. Il y a là une différence assez marquée avec la Tunisie, mais aussi avec le Sénégal, respectivement 11ième et 17ième. Ces deux pays sont l'un et l'autre confrontés à des problèmes de caractère climatique, davantage en tout cas que n'en connaît l'Afrique en moyenne. Et pour la Tunisie, dans les dernières années, la montée des violences sociétales a été un facteur d'altération de son « atmosphère » de production. Un retour sur chacun des trois axes et rubriques afférents permet de préciser ces points.

Tableau 1: La fragilité des trois économies aux facteurs d'instabilité

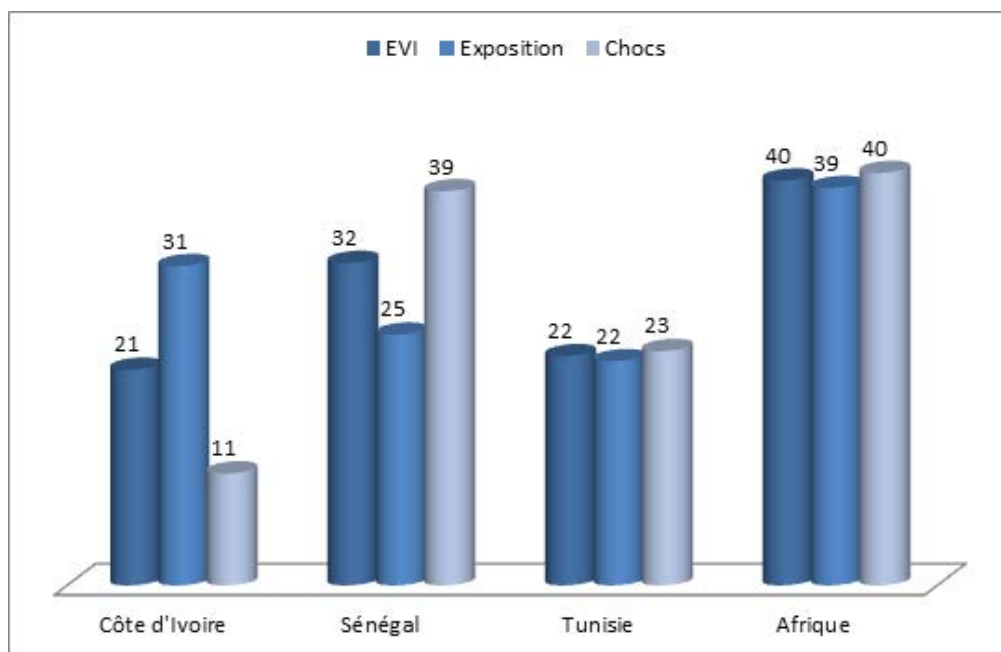
	EVI partiel*	PVCCI	IVI	Score global Résistance à la vulnérabilité	Rang*
Côte d'Ivoire	21,15	45,39	13,63	100	1
Sénégal	31,64	58,13	14,86	72,77	17
Tunisie	22,49	58,35	28,96	80,64	11
Afrique	39,72	52,32	16,07	34,68	

*Classement basé sur 52 pays africains. Six des huit caractéristiques de l'indice de vulnérabilité économique des Nations unies (EVI) sont réunies ici. Les deux autres variables sont insérées soit avec la dimension climatique (PVCCI), soit avec les violences sociétales (IVI).

1. Vulnérabilité économique : La Côte d'Ivoire bien positionnée

En retraçant cette vulnérabilité, on constate qu'en moyenne, l'Afrique est plus exposée que les trois pays sous revue. L'approfondissement de l'analyse à partir des six branches du graphique en radar conduit aux commentaires complémentaires suivants où chacune des branches est bornée par le score des deux pays qui présentent la plus faible (0) et la plus forte vulnérabilité (100).

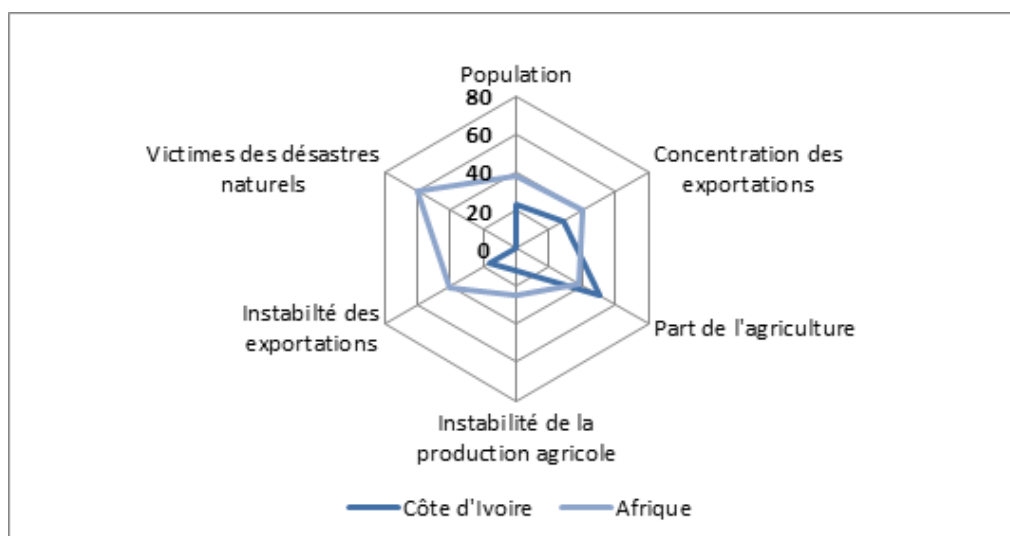
Graphique 15 : Indice de Vulnérabilité Economique (IVE/EVI) en 2013



Nota bene. L'indice des vulnérabilités économiques ne reprend que partiellement l' EVI des Nations unies.

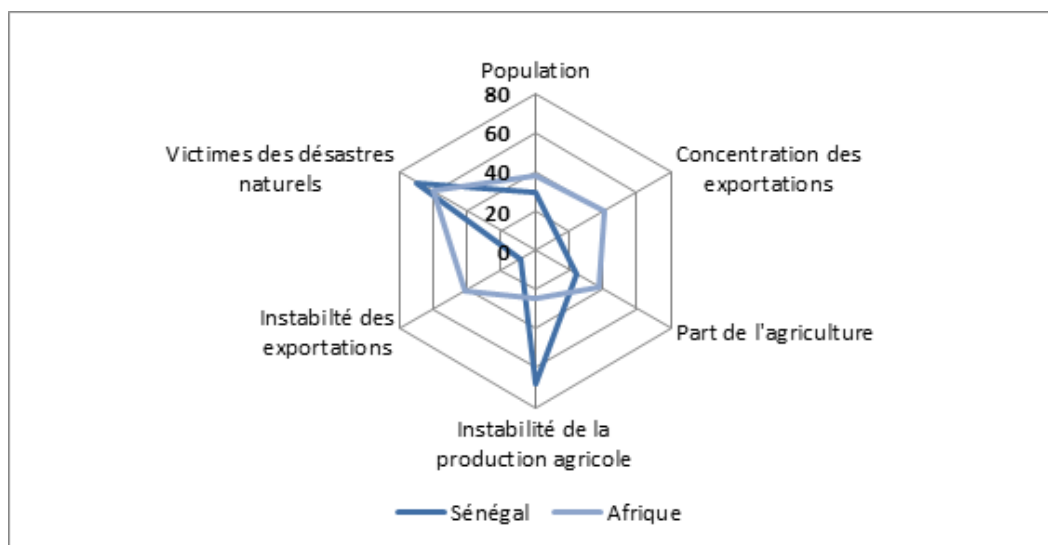
La meilleure situation est observée en Côte d'Ivoire avec une vulnérabilité inférieure tant pour l'exposition que pour la manifestation des chocs économiques. Sur les six rubriques, une seule d'entre elles est moins favorable à la moyenne continentale. Malgré une forte concentration de l'activité économique sur le secteur agricole, mais avec une réelle diversification de produits, on observera que l'instabilité de la production et des exportations ne constitue pas véritablement un problème de nature à éprouver la résilience du système productif.

Graphique 16 : Les sources de la vulnérabilité économique en Côte d'Ivoire (2013)



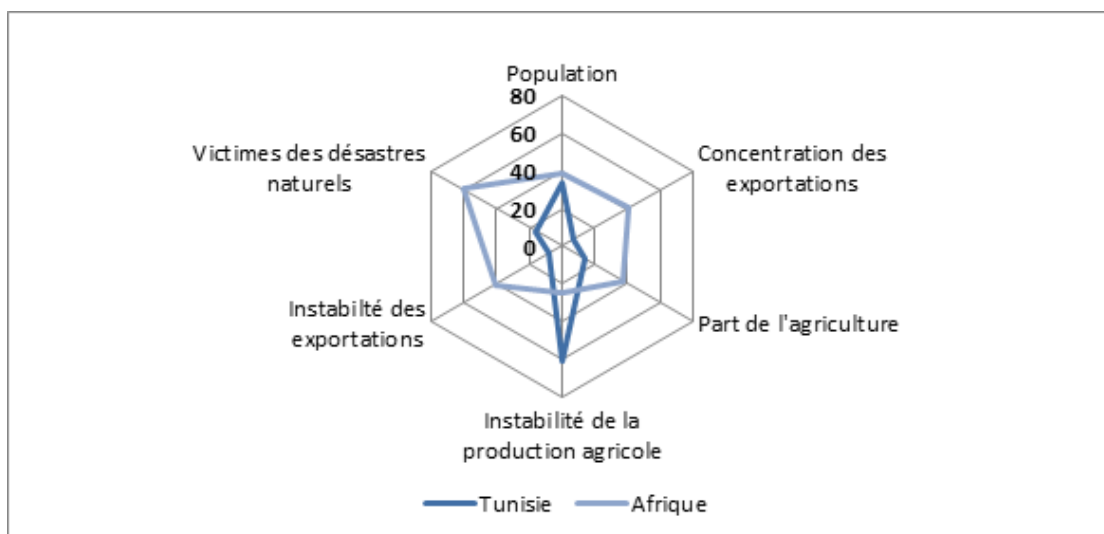
Le Sénégal a un contexte plus difficile qui se traduit par une exposition aux chocs supérieure à la moyenne africaine. Deux rubriques désavantagent le pays : le nombre de victimes associées aux désastres naturels et l'instabilité de la production agricole. La situation en zone soudano-sahélienne est un facteur qui pèse sur la prévisibilité des volumes de productions primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) sans entraîner pour autant une variabilité des exportations de biens et services consolidés qui sont à la fois moins concentrées et moins instables qu'en moyenne.

Graphique 17 : Les sources de la vulnérabilité économique au Sénégal (2013)



S'agissant enfin de la Tunisie, elle est également exposée aux instabilités de la production agricole qui n'engendrent toutefois qu'une faible instabilité sur les exportations. L'impact de ces instabilités est largement atténué par le niveau de développement de la Tunisie. Le niveau de revenu intermédiaire va de pair avec la diversification du système productif et des exportations, véritable amortisseur des chocs, du moins au plan macroéconomique.

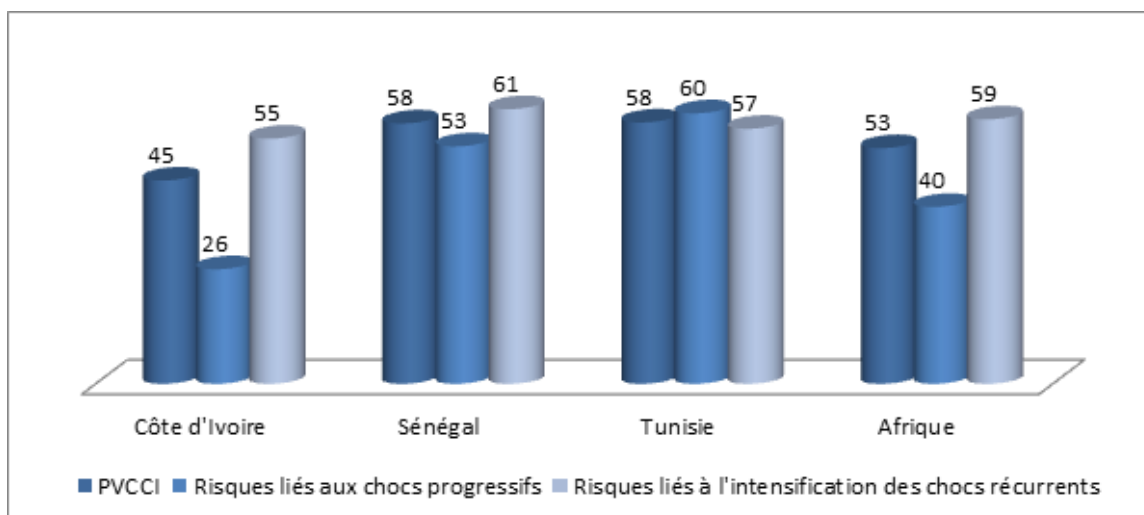
Graphique 18 : Les sources de la vulnérabilité économique en Tunisie (2013)



1. Vulnérabilité environnementale : les handicaps de l'aridité

Le graphique 19 confirme que la Côte d'Ivoire est, en moyenne, plutôt moins affectée par les variations climatiques que l'ensemble africain. La conclusion inverse prévaut pour les deux autres pays dont la sensibilité passe avant tout par l'influence potentielle des chocs progressifs.

Graphique 19 : Vulnérabilité aux changements climatiques (PVCCI*, 2014)



* Le PVCCI calculé sur un trend de 1950 à 2014.

La Tunisie est par exemple confrontée à une double menace entre d'une part, l'élévation du niveau de la mer et, d'autre part, l'ensablement par extension des zones désertiques. L'érosion des sols et la raréfaction de l'eau douce sont des facteurs qui contrastent de plus en plus les régions et font figure de menaces à long terme pour le développement et l'aménagement des territoires. Ces phénomènes observés depuis longtemps se sont amplifiés dans les dernières décennies à travers les activités économiques. C'est le cas notamment de la désertification marine qui est attribuable à l'action externe du réchauffement climatique général, mais également aux comportements de pêche qui ne sont pas dans la logique de protection des droits des générations futures. Le Sénégal est également très concerné par l'aridité dont le degré peut être apprécié par la hauteur moyenne des précipitations annuelles ou par des indices composites combinant ces précipitations avec d'autres phénomènes comme notamment la montée des températures ou l'évaporation. Une zone aride est en effet caractérisée par un potentiel annuel d'évaporation qui excède le niveau des précipitations de la période.

2. Vulnérabilité à l'environnement socio-politique

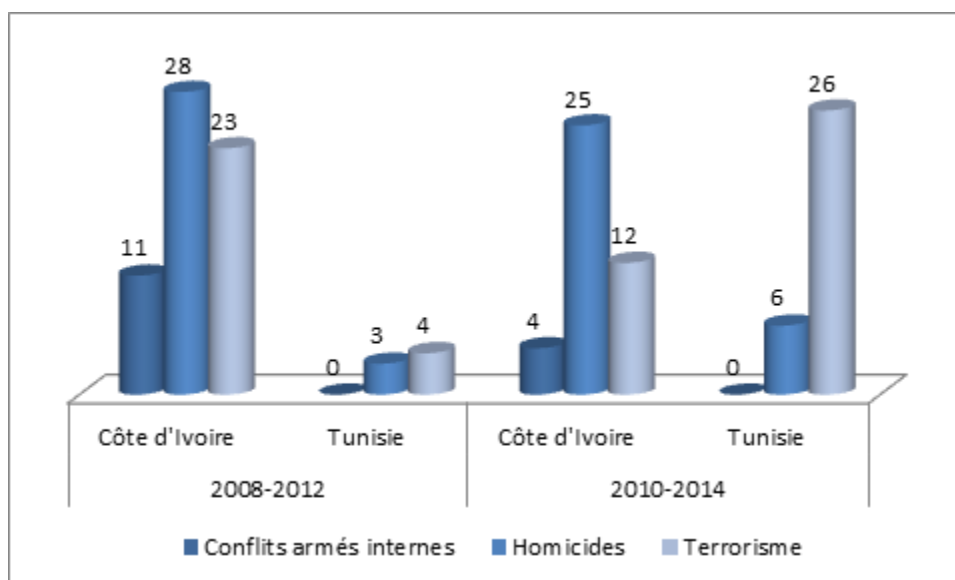
Les violences sont une des manifestations de la fragilité des Etats. Pendant de nombreuses années l'Afrique a été plus protégée que d'autres régions à commencer par l'Amérique latine. Dans un univers en recomposition sociale, les mouvements migratoires internes ont contribué à dégrader sensiblement cette situation avec le développement des violences urbaines. Comme pour l'instabilité ou le climat, il conviendrait sans doute de distinguer les évolutions temporaires ou circonstancielles des tendances de portée plus permanente. Une

telle distinction serait fondée comme en témoignent, autour de l'année 2011, les évolutions opposées de la Côte d'Ivoire et de la Tunisie.

Antérieurement à ce point de retournement, la Côte d'Ivoire a souffert, entre 2000 et 2011, des vives tensions politiques internes qui ont donné naissance à des épisodes de violences trop longs, mais des épisodes seulement dans le demi-siècle de prospérité qui a suivi l'indépendance. La crise post-électorale (2010-2011) a été à elle seule à l'origine de quelque 3 000 morts qui se sont ajoutés aux nombreux décès imputables à la guerre civile, à la partition de facto du territoire entre le nord et le sud sur une bonne partie de la décennie 2000. La Tunisie a quant à elle connu les débordements qui ont suivi le renversement du régime Ben Ali. La variation des scores, suscitée par les conflits armés internes, homicides ou assassinats terroristes entre 2008-2012 et 2010-2014 ont été illustratifs de ces accès de violences. Dans un contexte économique difficile, le cheminement vers les valeurs démocratiques a altéré l'environnement national de production, affectant les décisions d'investissement et par suite la compétitivité durable.

La situation au Sénégal a été beaucoup moins troublée avec moins d'homicides et de tensions assimilables à des conflits armés. En revanche, les actes de terrorisme ont été plus prégnants qu'ailleurs sur le continent. Sur la période considérée, le Sénégal a été dans l'incapacité de mettre un terme au conflit casamançais, vieux de plus de trente ans. Entre octobre 2010 et mars 2011 une vingtaine de soldats ont péri dans des confrontations opposant le gouvernement au Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC).

Graphique 20 : Indicateurs des violences sociétales en Tunisie et en Côte d'Ivoire



II. Les marqueurs de l'attractivité

Les composantes du pilier « attractivité » positionnent les trois pays à un niveau globalement supérieur à celui de la moyenne africaine définie sur un ensemble de 50 pays. Le tableau 2

montre que cette affirmation vaut pour chacune des rubriques de cet axe thématique avec cependant une dominance systématique pour la Tunisie qui se situe au 5^{ème} rang des économies continentales, loin devant le Sénégal (14^{ème}) et la Côte d'Ivoire (20^{ème}).

Tableau 2: Attractivité : la performance des trois économies
(Données exprimées en pourcentage du score)

	Infrastructures	Marché	Gouvernance politique et économique	Capital humain et financier	Score attractivité	Rang*
Tunisie	72,79	75,17	53,99	68,96	78,73	5
Sénégal	40,18	57,24	49,74	38,10	53,61	14
Cote d'Ivoire	43,77	66,10	36,59	23,57	49,37	20
Afrique	31,64	56,02	39,18	37,97	47,79	

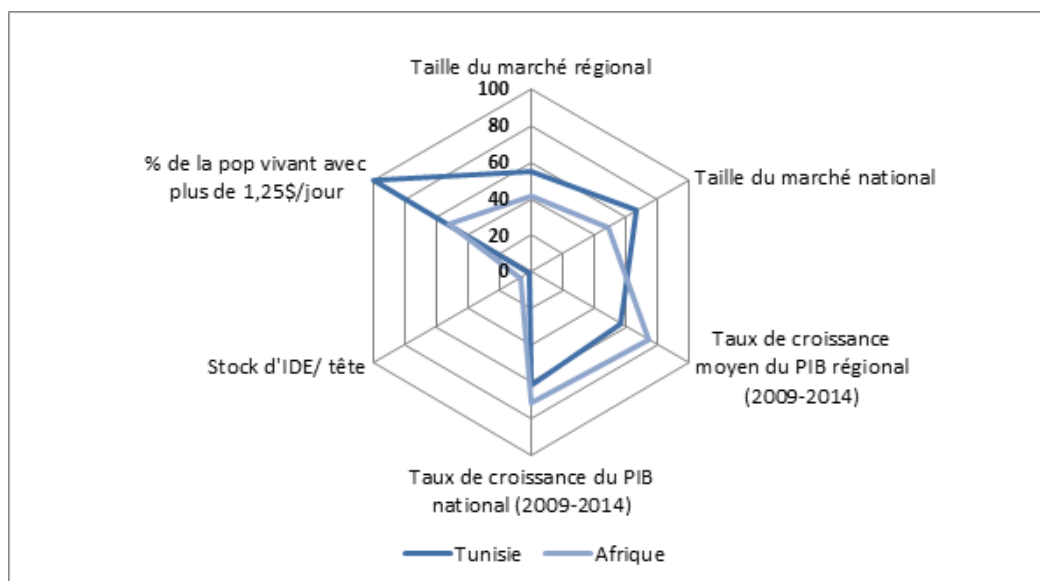
*Classement basé sur 50 pays africains

Un éclatement de chacune de ces composantes permet d'affiner le commentaire et de préciser notamment sur quelles rubriques se situent les points forts et points faibles de chaque pays.

1. La taille du marché

Le marché Tunisien est relativement étroit par la taille de la population, mais le niveau de développement du pays est en soi un facteur de l'attractivité nationale, ce à quoi contribue également l'environnement régional avec la proximité des marchés européens. La Tunisie a par ailleurs eu une capacité à promouvoir une croissance « partagée » comme en témoigne l'indice de Gini publié par le PNUD (35,7%). Même si près de 100% de la population vit au-dessus de la ligne de pauvreté des Nations-Unies, les dernières années ont toutefois conduit à mettre plus qu'un bémol sur le mode de répartition des richesses dont on a longtemps considéré qu'il était le ferment d'une démocratie « autoritaire » qui a glissé progressivement vers la kleptocratie.

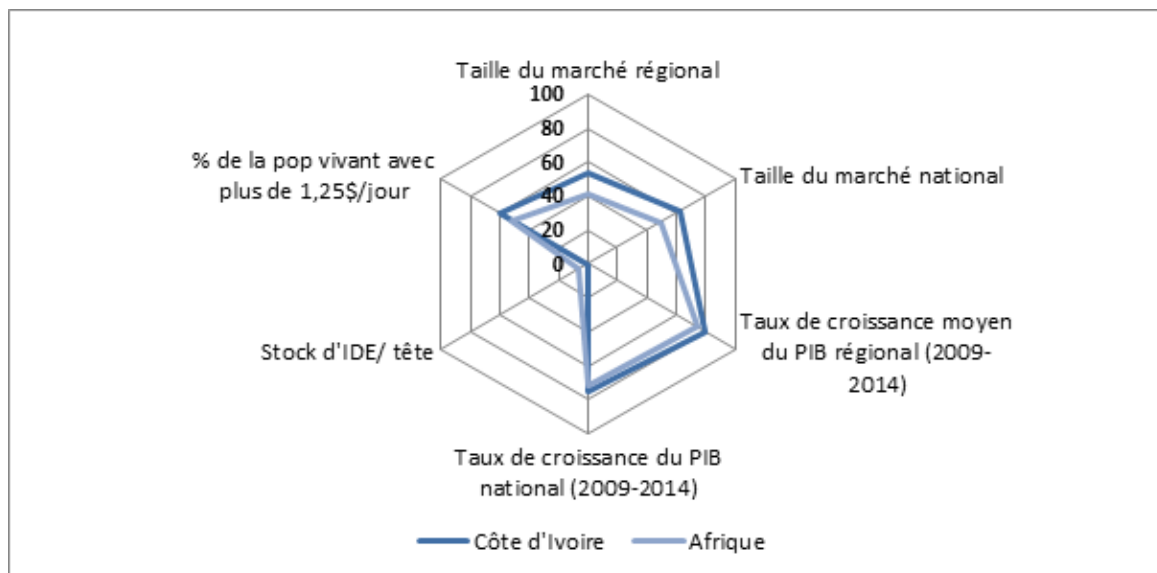
Graphique 21 : Tunisie, attractivité du marché (score de performance, 0 - 100)



Les inégalités territoriales, le chômage des jeunes sont en effet apparus au grand jour avec la « révolution du jasmin », notamment dans l'intérieur et l'ouest du pays où le niveau de vie des habitants est loin des standards de Tunis et du golfe de Gabès. Le ralentissement de la croissance, elle est désormais inférieure à celle de la moyenne continentale, peut être associé à la fois au climat politique et aux désordres internes, mais aussi au télescopage avec les systèmes productifs des grands émergents qui a constitué un redoutable choc de compétitivité. Comparativement à l'ensemble des pays africains dont l'activité a profité de la croissance de ces émergents par l'exportation de matières premières, le système productif tunisien a en effet pâti de cette montée en puissance avec l'exacerbation des situations de concurrence, notamment sur les marchés tiers.

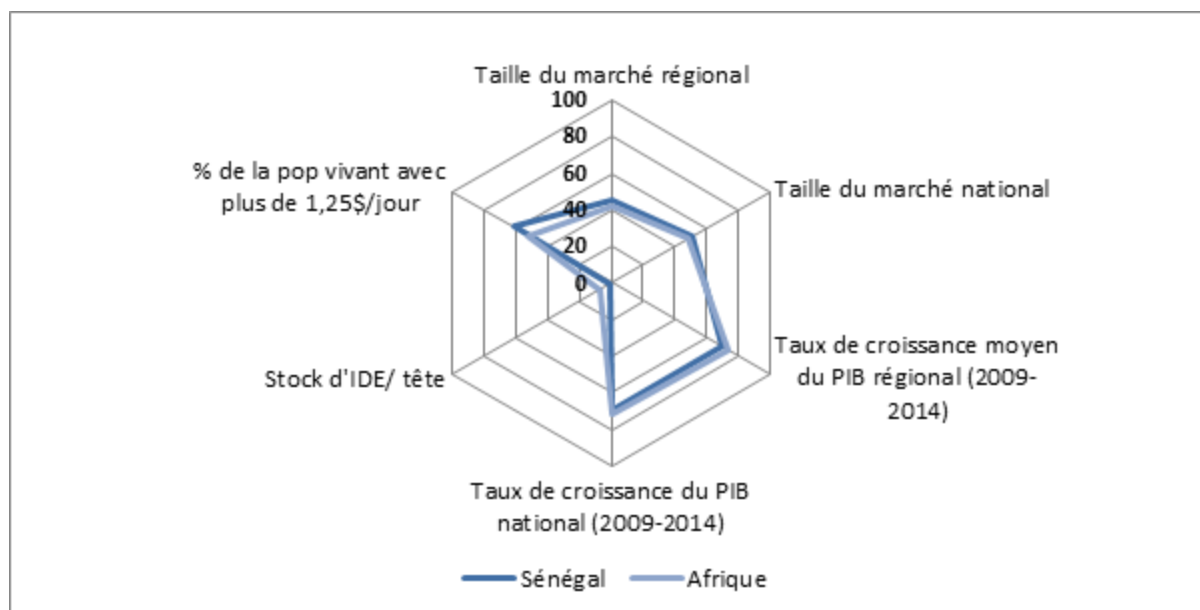
Le marché ivoirien est globalement plus attractif que celui de la moyenne des pays africains. Son positionnement géographique y concourt dans une région côtière qui concentre une partie significative de la population de l'Afrique de l'ouest. La dynamique interne de l'économie est faiblement stimulée par des rentes que la Banque mondiale évalue à 1,4% du PIB. Le chiffre de la population, plus de 22 millions d'habitants, positionne le pays au niveau de la médiane continentale. Le revenu par habitant, de l'ordre de 1 500 dollars par an, est en revanche inférieur. Quant au pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté, il s'inscrit dans une fourchette entre 57 % et 64 % selon la définition retenue. La classe moyenne émerge lentement. Elle représente environ 17% de la population. Le taux de croissance annuel moyen sur dix ans est légèrement au-dessus de la performance africaine. Cette performance est en partie la conséquence du rattrapage récent qui s'est opéré après l'imbroglio politique de décembre 2010, sur fond de contestation de la réélection du Président Gbagbo.

Graphique 22 : Côte d'Ivoire, attractivité du marché (score de performance, 0 - 100)



Le score d'attractivité du marché sénégalais se confond assez largement à celui de l'Afrique. La taille de la population concourt à cette concordance, environ 14 millions d'habitants, soit approximativement la taille moyenne de la population continentale. Le pourcentage de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté est assez largement supérieur à celui de la moyenne africaine.

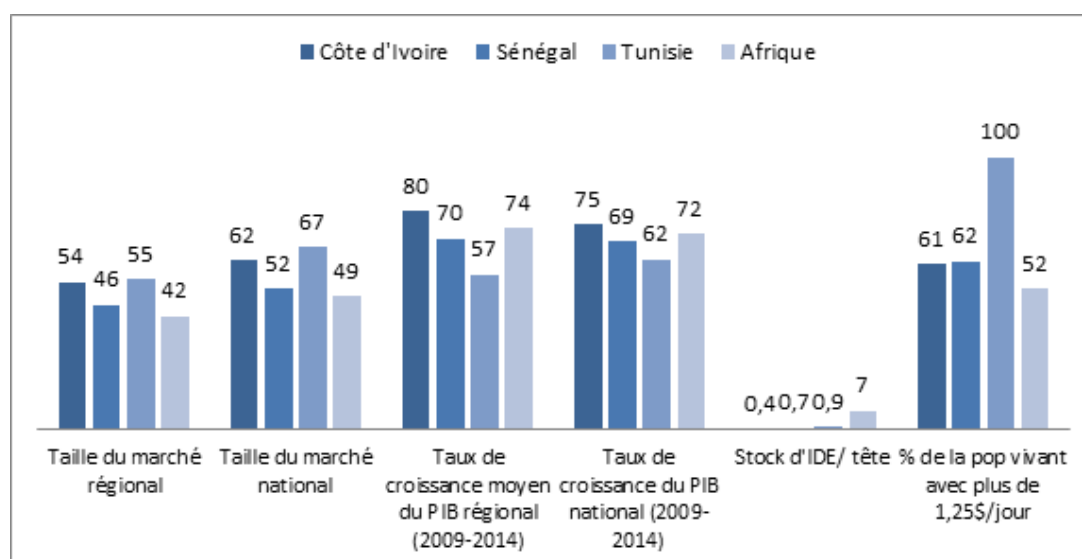
Graphique 23: Sénégal, attractivité du marché (score de performance, 0 - 100)



Le marché régional sénégalais s'étend surtout sur la Guinée et l'hinterland que constitue le Mali et dans une moindre mesure le Burkina Faso. Certains facteurs renforcent sans doute l'attractivité de ce marché, comme celui d'ailleurs des deux autres pays, mais avec d'évidentes difficultés d'appréhension. C'est notamment le cas du caractère institutionnel que constitue la participation à la zone franc et plus particulièrement à l'UEMOA.

Le graphique 24 propose une évaluation synthétique de l'attractivité avec un scoring établi pour chacune des six rubriques considérées. La seule dimension sur laquelle les trois pays sous revue sont en retrait du score continental et celle relative à l'investissement direct. Cette moindre attractivité est bien sûr en étroite relation avec la présence et l'exploitation effective des matières premières qui est un atout évident pour la manifestation du capital étranger.

Graphique 24: Attractivité du marché (score de performance, 0-100)



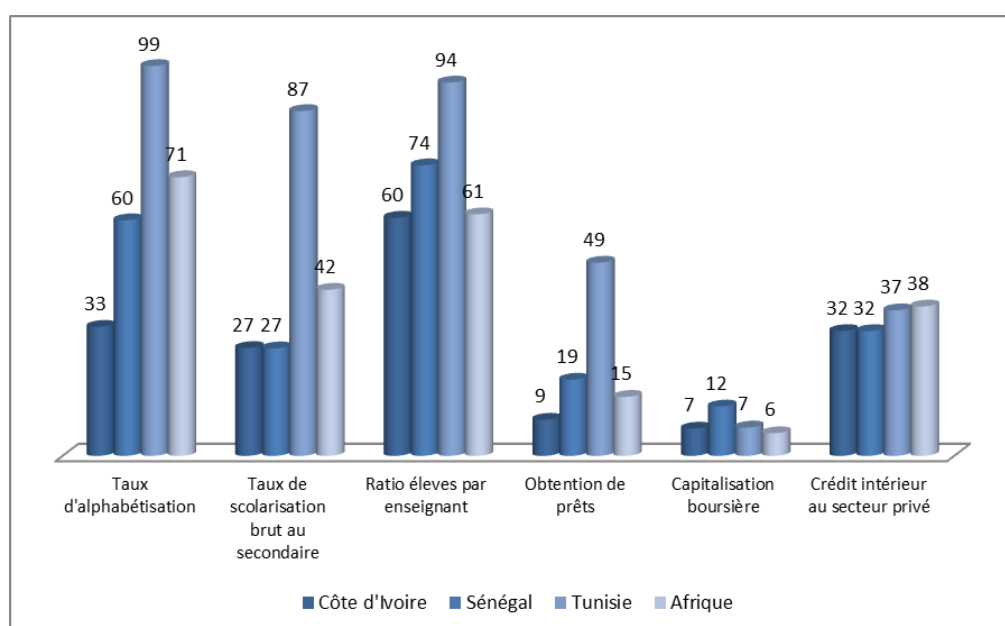
2. Le capital humain et financier

En Côte d'Ivoire, le capital humain est la rubrique problématique de l'attractivité. Les faiblesses au niveau de la formation sont en soi un obstacle significatif pour la capacité à saisir les opportunités que donne l'accès aux technologies efficaces du marché, à monter dans les chaînes de valeurs internationales. C'est aussi un handicap au niveau de l'insertion sur le marché du travail, même si les informations fournies par l'UNESCO pour seulement une trentaine de pays africains, donc non considérées pour la construction de cet axe thématique mais néanmoins présentes dans les données de l'OCD, suggèrent que la part du budget éducatif dédiée à la formation technique et professionnelle est de l'ordre de 7,5%, soit un pourcentage largement plus élevé qu'ailleurs.

Au Sénégal, le capital humain est également un facteur de moindre performance comparativement à l'Afrique. A l'instar de la Côte d'Ivoire, il n'y a que le nombre d'élèves par classe qui ne soit pas défavorable au pays. L'engagement sur l'alphabétisation et la scolarisation doit demeurer important. Probablement que les ressources mériteraient d'être également davantage orientées sur la formation technique et professionnelle. Actuellement, le pourcentage dédié à cette activité n'excède pas 3% de l'ensemble de ressources allouées à l'éducation, compliquant de ce fait l'employabilité des diplômés qui demeurent excessivement canalisés vers les filières académiques.

Les indicateurs de capital humain de la Tunisie dominent largement les deux autres pays comme d'ailleurs la moyenne africaine. Le niveau de revenu par habitant en est en partie la cause, mais également toute la stratégie volontariste déployée sous le régime du Président Bourguiba. Cette dimension du capital humain a été un des instruments du décollage économique et de l'augmentation du bien-être des populations. Le score de la Tunisie est de 40% à 100% supérieur à celui de l'ensemble de l'Afrique.

Graphique 25: Capital humain et financier (score de performance, 0-100)



Les écarts internationaux sur les indicateurs du volet financement produisent une information moins contrastée. D'un côté, les populations tunisiennes accèdent plus facilement au crédit

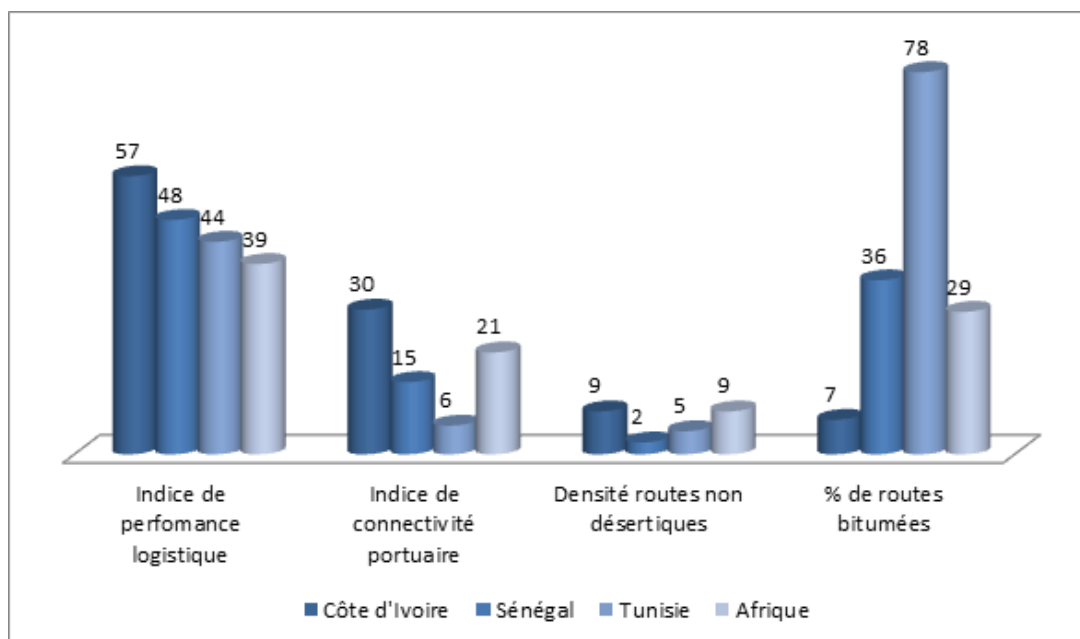
que leurs homologues sénégalaises et surtout ivoiriennes, mais le score sur la part relative du crédit privé dans le PIB ne diffère pas notablement et n'est que marginalement inférieur à celui de la moyenne africaine. De manière analogue, sur la base du score relatif à l'importance de la capitalisation boursière définie comme le rapport de la valeur de marché des entreprises cotées en bourse au PIB du pays, les entreprises tunisiennes sont en retrait des entreprises ivoiriennes et sénégalaises. Le taux de capitalisation boursière des deux pays de l'Afrique de l'Ouest est la conséquence des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM). Quelques grandes entreprises peuvent escompter la cotation de leurs titres et saisir l'opportunité que confère la BRVM pour placer des emprunts obligataires. Le marché des obligations « corporate » et actions demeure toutefois étroit et avec une fonctionnalité limitée. Sur la quarantaine d'entreprises cotées, la liquidité des titres est faible. En 2012, les valeurs échangées n'ont été que le septième des échanges effectués à la bourse de Nairobi, au Kenya. La BRVM ne figure qu'au septième rang de bourses africaines.

3. L'état comparé des infrastructures

La Côte d'Ivoire réalise un score de 43,8 et s'avère ainsi mieux pourvue en infrastructures que la moyenne des pays africains (31,6) (Cf. graphique 26). En entrant davantage dans le détail, cette position permet l'identification des points forts et points faibles de la situation telle qu'elle se présentait en 2014. L'infrastructure routière met en évidence un véritable hiatus entre un réseau qui est aussi dense que celui de la moyenne des pays africains, mais le pourcentage de routes bitumées est seulement le quart du score normal si l'on prend l'ensemble continental comme référence. Les routes asphaltées ne représentent que 8% d'un réseau de 254 km pour 1000 km² qui s'est beaucoup développé entre 1975 et 1990. Le contexte illustre assez bien les contradictions entre le passé lointain, fait d'efforts d'articulation des territoires et de développement de la mobilité et le passé récent (2001-2010) où la crise politique a eu pour conséquence de sacrifier des dépenses d'entretien pour assurer les dépenses publiques courantes dictées par les urgences d'une économie de « guerre » et de fonctionnement minimal de l'Etat. Les pouvoirs publics reconnaissent, faute d'entretiens réguliers dans la décennie passée, que le réseau routier est aujourd'hui en mauvais état.

L'environnement portuaire est largement au-dessus de ce que l'on observe ailleurs. Abidjan est l'un des ports à conteneurs les plus actifs de la sous-région, même si son pouvoir d'attraction a baissé dans les années 2000 au bénéfice des certaines places sous-régionales. Si Tema (Ghana), mais également Lomé (Togo), Cotonou (Bénin) et bien sûr Lagos Tin Can Apapa (Nigeria) sont les concurrents de proximité immédiate, les événements politiques n'ont pas eu pour conséquence d'affecter trop sévèrement le trafic marchandises du port d'Abidjan. La normalisation a produit des effets rapides. Cette affirmation trouve une démonstration dans la qualité de la connectivité telle que définie par la CNUCED sur la base des informations statistiques mobilisées par Containerisation International Online et Lloyds List Intelligence. Au demeurant, dans la sous-région, les plus forts volumes de marchandises conteneurisées sont traités par Tin Can-Apapa-Lagos (Nigeria).

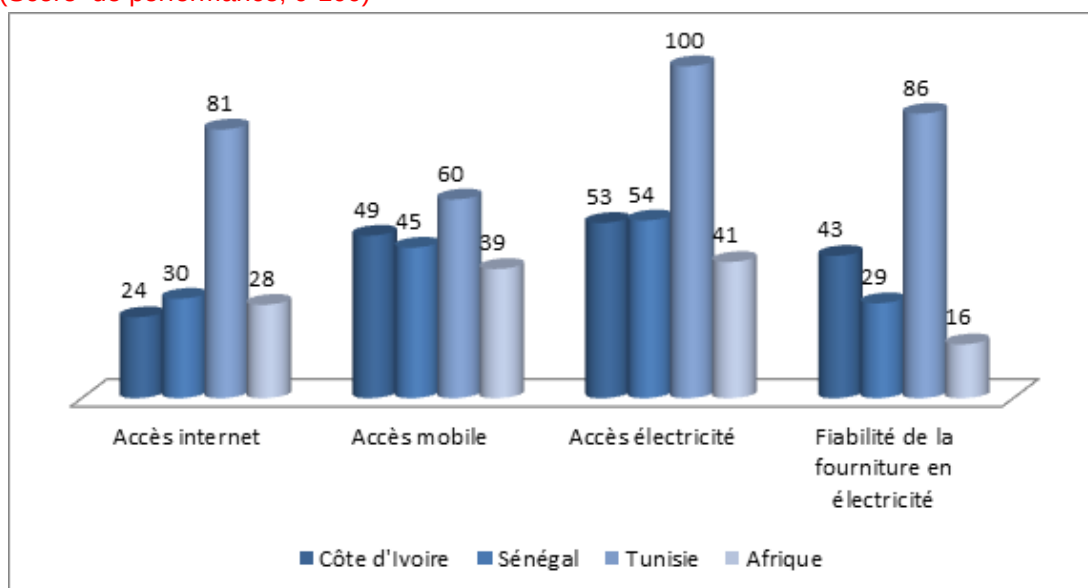
Graphique 26 : Attractivité des infrastructures de transport (score de performance, 0-100)



Pour ce qui concerne le Sénégal, la situation des infrastructures est en moyenne meilleure que celle de l'Afrique avec un score d'efficacité de 40,2, la meilleure pratique (best practice) étant imputable au Maroc, contre seulement 31,6 pour la moyenne continentale. Une exploration détaillée suggère que la densité du réseau routier est certes plus faible : 79 km pour 1000 km², mais ce réseau est davantage bitumé (35%), et mieux entretenu. Pour ce qui concerne les installations portuaires, Dakar est moins bien connecté qu'Abidjan, mais a l'avantage d'être dans une moindre pression concurrentielle de proximité. C'est un avantage pour certains des acteurs portuaires en ce sens que les surcoûts de fonctionnement sont plus protégés, mais c'est un inconvénient pour la dynamique de la place, a fortiori avec le retour d'Abidjan sur la scène régionale.

Des trois pays sous revue, la Tunisie (72,8%) est de loin celui qui offre la meilleure attractivité infrastructurelle. La densité des routes est certes faible, mais le réseau qui est bitumé à 78% assure une bonne fluidité intérieure, notamment sur le nord et l'est de la Tunisie jusqu'à Sfax voire Gabès où se concentrent les activités économiques. Cette caractéristique est gage de concurrence et de facilitation pour les échanges internationaux. La situation est en revanche beaucoup moins favorable pour ce qui est des places portuaires. Les ports de Tunis et de Rades ont l'avantage de leur position géographique, à proximité des marchés européens, mais l'indice de connectivité de la CNUCED comme l'indice de la logistique de la Banque mondiale signalent des difficultés structurelles. Le pays n'optimise pas sa position stratégique pour des raisons qui sont liées à l'engorgement et aux tracasseries administratives. Le premier de ces indices témoigne d'un score largement inférieur à celui de la moyenne africaine et des deux pays sub-sahariens à l'étude.

Graphique 27: Attractivité des infrastructures de télécommunications et d'électricité
(Score de performance, 0-100)



En matière d'énergie, le secteur électrique ivoirien surpasse la moyenne africaine, tant pour ce qui concerne l'accès que la qualité de la fourniture de l'électricité dans la population. Ce secteur a connu, dès 1989, une dynamique de privatisation de l'exploitation sous forme d'un contrat de concession au bénéfice de SAUR, alors filiale du groupe Bouygues, puis l'ouverture à des producteurs indépendants. L'ensemble de ces réformes institutionnelles a incontestablement contribué à l'amélioration de la fourniture de ce service public. L'accès à la téléphonie est également satisfaisant pour le mobile, mais la performance pour l'internet est en revanche plus discutable, en particulier dans une perspective d'émergence. Cet accès se traduit en effet par un score inférieur de 4 points à la moyenne du continent.

Au Sénégal, l'accès à l'électricité a longtemps été un goulet d'étranglement et le demeure, bien que la situation soit meilleure que la moyenne continentale. Si la question se pose au niveau de l'accès des ménages, l'acuité est surtout sur la fiabilité des approvisionnements. Jusqu'à ces dernières années, le secteur a souffert structurellement de l'incapacité successive des pouvoirs publics à élargir la capacité de l'offre de manière à couvrir une demande qui croît à un rythme supérieur à 6% l'an dans la région de Dakar. Les soulèvements populaires de juin 2011, dans un moment de fortes tensions politiques, ont conduit à incendier certains bâtiments de la société nationale SENELEC.

En 2010, le FMI avait considéré l'électricité comme le principal obstacle à l'accélération de la croissance économique. L'institution avait alors invité les autorités à s'attaquer rapidement aux multiples dysfonctionnements du secteur énergétique : insuffisance de production, vétusté des structures de transport sur fond de crise financière quasi permanente de la SENELEC. L'absence de réajustements des tarifs en fonction des coûts de revient économiques a contribué à la permanence des difficultés. Les coupures de courant affectent particulièrement le milieu artisanal et commerçant qui contribue significativement aux emplois informels et semi formels de l'économie.

Les accès au téléphone mobile et à l'internet présentent, l'un et l'autre, un score plus élevé que la moyenne de l'Afrique. La couverture de la population demeure cependant

relativement faible compte tenu des aspirations publiques au développement d'une économie de services devant faire une large place au numérique. La difficulté à stimuler durablement les activités de call centers, même si PCCI est actuellement l'un des tous premiers employeurs privés, met en évidence les efforts auxquels il conviendra encore de consentir pour promouvoir les nouvelles technologies.

Sur l'électricité comme sur les TIC, les indicateurs tunisiens sont dans un rapport aux deux autres pays africains qui situe la supériorité d'un pays à revenu intermédiaire dans la tranche supérieure. C'est d'abord le cas de la téléphonie mobile ou de l'accès à l'internet qui touche un pourcentage de la population sensiblement plus élevé. Rappelons que la Tunisie est un pays de référence pour le développement des nouvelles technologies de l'information avec de nombreuses entreprises de taille moyenne implantées notamment dans la zone du lac de la capitale. De la même manière, la Tunisie parvient à un niveau élevé de couverture de la population pour ce qui concerne l'accès à l'électricité où elle sert d'étalon aux 50 pays considérés. La fiabilité des approvisionnements est par ailleurs garantie avec un score de 86, cinq fois supérieur à la moyenne de l'ensemble de pays africains considérés. Globalement, il apparaît que la Tunisie se compare favorablement au Sénégal et à la Côte d'Ivoire.

4. La gouvernance politique et économique

Globalement, sur les deux facettes de la gouvernance qui affectent la compétitivité, la Côte d'Ivoire (36,6) ne réalise qu'un peu plus du tiers du score du pays africain le plus performant, une efficacité inférieure à la moyenne africaine (39,2). Le Sénégal est quant à lui crédité d'un score de 49,7, certes au-dessus de la moyenne des pays africains, mais en retrait de la Tunisie (54) qui ne réalise pas ici sa meilleure performance en matière d'attractivité du territoire national. On situe mieux le caractère très relatif de la performance des pays sub-sahariens en rappelant que la Côte d'Ivoire occupe la 142^{ième} place sur les 189 pays classés dans le Doing Business 2016. Sur l'environnement des affaires, le Sénégal pointe quant à lui à la 153^{ième} place, ce qui situe l'importance du chemin qui reste à parcourir. A travers la prise en compte de l'information contenue dans les World Governance Indicators de la Banque mondiale, la gouvernance politique ne révèle pas autre chose sur les trois grandes rubriques rappelées dans la section 24 que sont : la stabilité politique, la redevabilité et les droits politiques individuels. Au total, la Tunisie parvient à se hisser au niveau des bons standards africains. La reconstruction d'un Etat régalien en capacité de relancer le développement économique et social dans la transparence politique demeure cependant un chantier inachevé en dépit des progrès de ces dernières années.

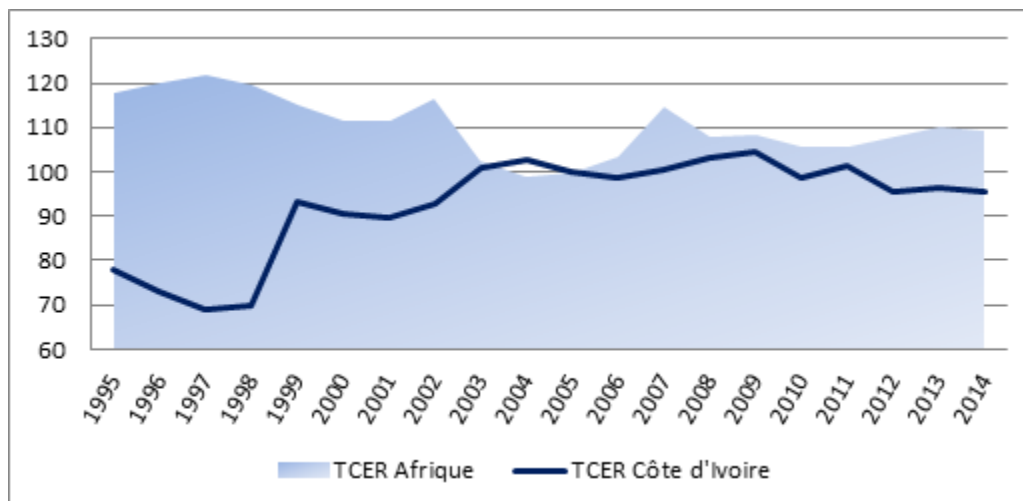
III. Une radioscopie de la compétitivité prix

1. Les indices standards de taux de change effectifs réels (TCER)

Les graphiques suivants retracent, la courbe des indices du taux de change effectif réel (TCER) des trois pays sous revue (1995-2013). Dans les trois cas, l'indice est calculé avec une pondération reflétant le poids relatif des partenaires commerciaux, exportations et importations confondues. L'arrière-plan de chacune des courbes est constitué par le TCER

moyen de l'ensemble de l'Afrique. Une appréciation de cet indice traduit une perte de compétitivité.

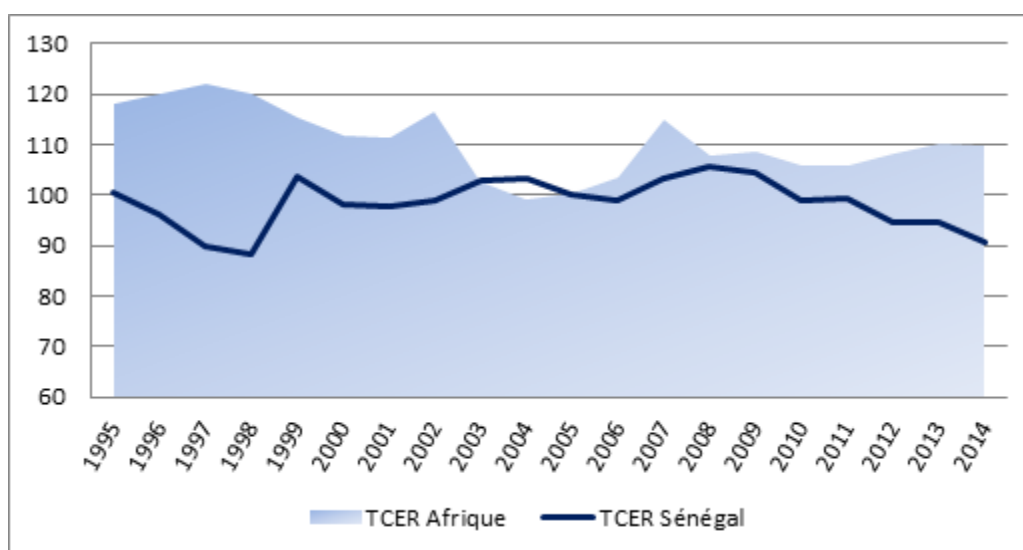
Graphique 28: Côte d'Ivoire: indice du Taux de Change Effectif* Réel (base 100= 2005)



* Pondération par la moyenne des importations et exportations globales de 2008 à 2012

Pour la Côte d'Ivoire comme pour le Sénégal, une assez grande stabilité des TCER se dessine. Elle indique que le prix relatif des paniers de biens à la consommation n'a pas évolué sensiblement, y compris dans les années ayant suivi l'ajustement de parité du franc CFA, en janvier 1994. La dévaluation n'a donc pas induit une forte dérive nominale des prix intérieurs qui aurait eu pour effet de réduire les avantages compétitifs de l'ajustement de parité. Ce faible degré de transmission de la dévaluation aux prix à la consommation a été la conséquence de plusieurs facteurs.

Graphique 29: Sénégal : indice du Taux de Change Effectif* Réel (base 100= 2005)

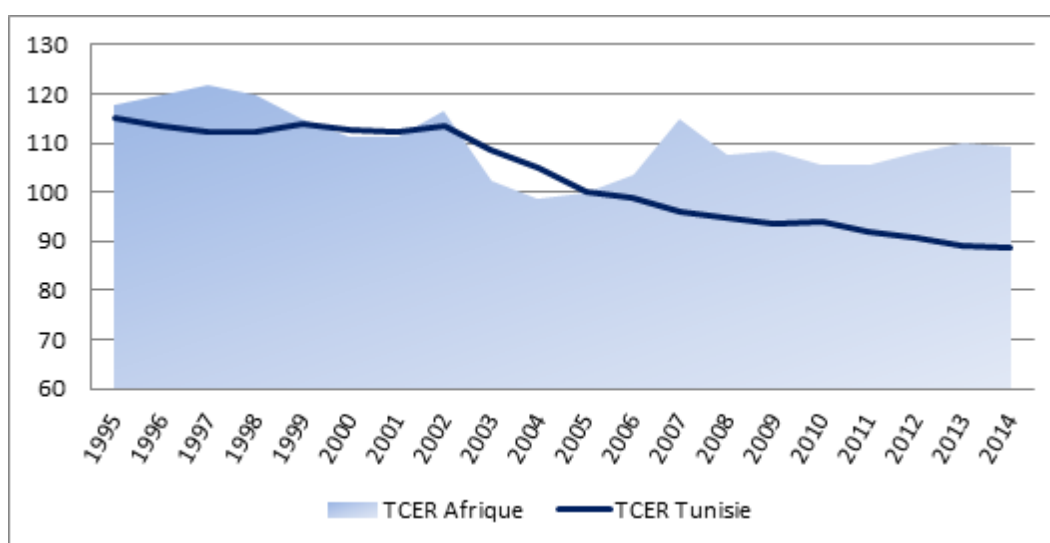


* Pondération par la moyenne des importations et exportations globales de 2008 à 2012

Le premier des facteurs à invoquer est étroitement associé à la politique monétaire, à la discipline imposée en la matière par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Mais cet impact institutionnel non négligeable s'est conjugué à celui des réformes structurelles. La plus importante d'entre elles a été la mise en place de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui a correspondu au renforcement de l'ouverture et de l'intégration économique.

La libéralisation des échanges, par élimination de restrictions quantitatives et réduction des barrières tarifaires, a exercé une pression à la baisse du prix des biens importés. Les coûts de production inhérents aux biens non échangeables ont par ailleurs baissé avec la disparition de monopoles institutionnels, la levée de certaines restrictions à la concurrence interne ou infrarégionale. Là encore, les changements ont eu pour effet de susciter plus de concurrence, ce qui a induit une plus grande mobilisation des producteurs sur un objectif de réduction des coûts. La répartition des gains de productivité induits a bénéficié aux consommateurs à la faveur de la baisse des prix intérieurs. L'action des réformes structurelles, tant sur le marché des biens physiquement échangeables que sur celui des biens non échangeables, notamment les coûts de transport et de logistique, a donc contribué activement au maintien de très faibles tensions inflationnistes.

Graphique 30: Tunisie: indice du Taux de Change Effectif* Réel (base 100= 2005)



*Pondération par la moyenne des importations et exportations globales de 2008 à 2012

Pour ce qui est de la Tunisie, depuis le début des années 2000, le dinar a connu une notable dépréciation réelle, environ 20 points de pourcentage, conséquence du flottement géré que la Banque centrale de Tunisie a initié en 1986. La mise place de cette politique a fait suite à la dévaluation entreprise dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel ayant visé à libéraliser l'économie. Comme dans les deux pays de la zone franc, la dépréciation nominale du dinar a pu se traduire par une érosion réelle qui a été un des instruments d'atténuation des chocs inhérents à la concurrence des nouveaux émergents, notamment, dans le secteur du textile et de l'habillement avec la fin de l'accord multifibres et de l'autolimitation de l'exportation de la Chine et de l'Inde (1975- 2005).

2. L'interprétation des scores composites de la compétitivité prix

La colonne (1) du tableau 3 donne une expression synthétique de la compétitivité prix avec un classement établi sur 44 pays que l'on reporte dans la colonne (4). L'indicateur composite est constitué des deux rubriques de prix relatifs auxquelles on affecte une pondération équivalente. La première, que l'on qualifie de compétitivité macroéconomique, pondérée à 50%, reflète le degré de vérification de la parité absolue des pouvoirs d'achat (PPA). Autrement dit, dans quelle mesure le taux de change officiel d'une monnaie s'écarte-t-il du taux permettant d'acheter le même panier de biens que celui des partenaires commerciaux du pays utilisateur de cette monnaie ? Rappelons que la différence essentielle avec la notion standard d'indice de taux de change effectif réel (TCER) vient de ce que l'on se réfère ici à des niveaux et non à des variations de prix relatifs. L'interprétation n'est donc pas conditionnelle au choix d'une année de base comme elle l'est avec l'utilisation d'un indice. Le niveau des prix relatifs est par ailleurs ajusté pour tenir compte de l'effet de long terme de la productivité sur le prix des biens non échangeables (effet Balassa Samuelson). L'expression de la productivité, approximée par le PIB par tête, est-elle même corrigée pour capter l'impact de la variable omise que constitue le stock de capital, principal facteur de production dans la formation du PIB des producteurs d'énergie fossiles.

Tableau 3: Les performances globales en matière de compétitivité prix
(Les chiffres sont donnés en pourcentage du pays le plus efficace dans l'échantillon)

	(1) Compétitivité Prix <i>Score composite</i>	(2) Compétitivité macroéconomique ($Compet_j^{PPA}$), <i>Niveau de prix</i>	(3) Compétitivité produits exportés <i>Indices =100 (2005)</i>		(4) Rang*
			TCER	TCRI	
<i>Côte d'Ivoire</i>	64,30	52,99	76,83	83,58	14
<i>Sénégal</i>	55,48	43,04	78,60	77,18	22
<i>Tunisie</i>	100	100	85,30	80,52	1
<i>Afrique</i>	54,76	47,48	72,66	72,22	

*Classement basé sur 44 pays africains. La Compétitivité prix est obtenue par une moyenne pondérée à 50% des colonnes (2) et (3). Sur la colonne (3), les scores sont établis après pondération de chacun des indices en fonction du poids relatif des produits dans les exportations du pays considéré. Les scores TCER et TCRI sont pondérés de manière identique, soit 50%/50% ou 25%/25% si on se place d'emblée sur l'indice composite (colonne 1).

La colonne (3) reporte l'attention sur la notion de compétitivité sectorielle des exportations avec une distinction selon que l'on traite des produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) ou des produits manufacturés. Les deux indicateurs de taux de change réel que sont le TCRI et le TCER, comptent pour 50% dans le score du pilier ou axe thématique, chacun d'eux étant pondéré à 25%. Ces indicateurs sont calculés en ne retenant que les 5 principaux produits de chacune des deux grandes catégories de biens. Chaque produit HS4 est pondéré en fonction de ce qu'il représente dans les exportations du pays considéré. Le problème du choix de l'année de base est une critique opposable à ces indicateurs, un facteur limitant l'interprétation économique de leur évolution.

Les scores se rapportant à l'indice composite (colonne 1) placent les trois pays sous revue au-dessus de la moyenne africaine avec un écart particulièrement accusé s'agissant de la Tunisie, pays de référence pour la compétitivité prix mesurée sur l'ensemble commun le plus large comprenant les différents indicateurs de prix relatifs. Cette situation tunisienne a été en

partie le produit des politiques de change actives conduites depuis une dizaine d'années dans le souci de faire face aux différents chocs internes et externes. Le regard est moins favorable pour les deux pays sub-sahariens, même si l'un et l'autre sont parvenus à mieux gérer que la moyenne des pays africains leur environnement de concurrence internationale. Dans cette gestion de la relation compétitive, la Côte d'Ivoire a un écart de performance de l'ordre de 10 points au-dessus de la moyenne africaine, mais le pays est en retrait de 35 points avec la performance de la Tunisie. Le score du Sénégal (54,8) est légèrement au-dessus de celui de la moyenne continentale et positionne le pays à la 22^{ième} place sur le 44 pays retenus. (Cf. Tableau 3).

3. Le benchmarking de la compétitivité prix et les indicateurs individuels

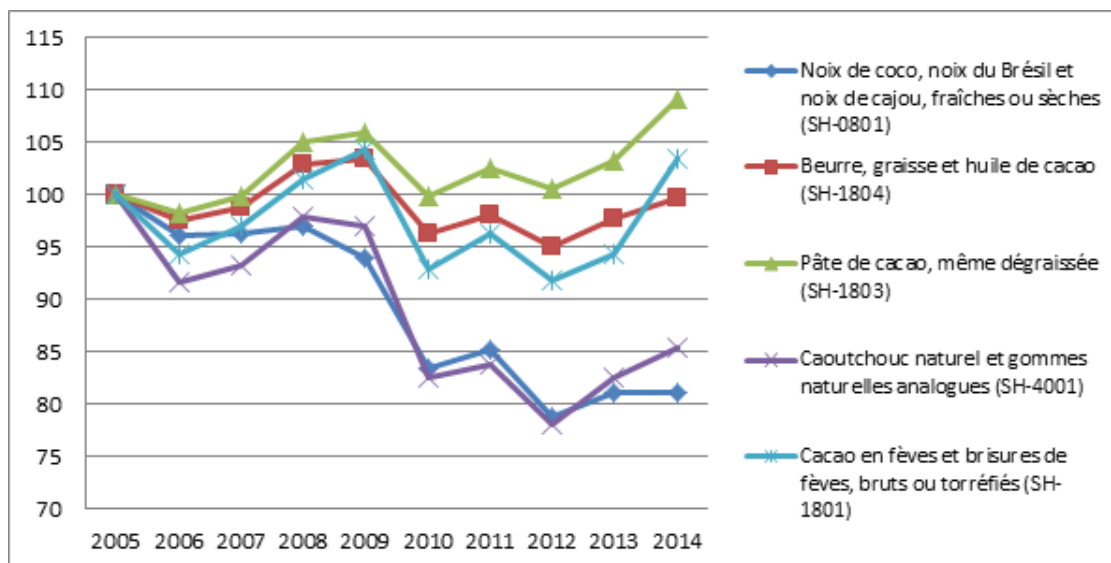
Pour ce qui est de l'indicateur de PPA, c'est ici que la Tunisie fait la différence avec les autres pays africains. Elle est le leader « continental » avec un score de 100. Compte tenu de son niveau de développement, qui va de pair avec la productivité des facteurs, le prix des biens non échangeables s'y révèle relativement faible, ce qui lui confère un avantage de gestion de compétitivité relativement à tous les autres pays africains et a fortiori les deux pays sub-Sahariens sous revue. Les scores de la Côte d'Ivoire et du Sénégal sont respectivement de 53 et 43 pour une moyenne africaine qui est de 47,5.

Dans quelle mesure les indices de compétitivité sur les produits d'exportation (TCER) confirment-ils ces affirmations ? Rappelons d'abord que les scores ne reflètent pas en eux-mêmes la compétitivité, ce que font en revanche les TCER des différents produits. Les scores ne font que dresser un classement intra-africain en fonction de l'aptitude de chaque pays à affronter efficacement l'environnement de concurrence internationale correspondant à ses propres domaines de spécialisation économique. Selon l'évolution des TCER, une même distribution des scores continentaux est donc compatible avec une amélioration ou une dégradation de la compétitivité de l'Afrique. Scores et TCER sont donc des informations liées et complémentaires. Les premiers sont dérivés des seconds mais offrent un regard restrictif, car centré sur les comparaisons intra-africaines dans le respect de la diversité des spécialisations de chaque pays.

Avec une procédure d'étalonnage sur 2005 comme base indiciaire, il apparaît que les trois pays font mieux que la moyenne africaine (72,7). En d'autres termes, ils ont été en situation de faire face à leur propre environnement de concurrence sur les produits dont ils sont spécialisés. Depuis 2005, le plus performant d'entre eux a été la Tunisie (85,3) suivie du Sénégal (78,6) et de la Côte d'Ivoire (76,8).

S'agissant de la Côte d'Ivoire, les premiers produits nommés concentrent l'essentiel de l'exportation de marchandises. Les cinq principaux produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts réalisent à eux seuls 71% des exportations de la catégorie de biens considérée. Ces produits et leur contribution aux exportations sont : les fèves et brisures de cacao (SH-1801, 40,6%), la pâte de cacao (SH 1803, 10,8%), le caoutchouc naturel (SH-4001, 7,6%), les beurres, huiles et graisses de cacao (SH 1804, 5%), les noix de coco et de cajou (SH- 0801 4,2%).

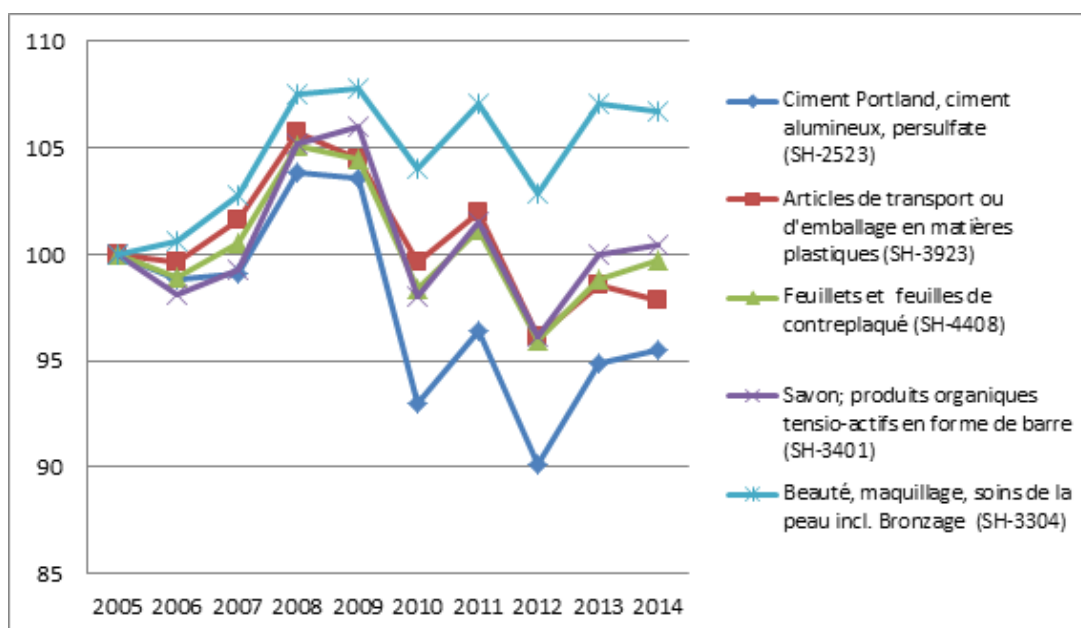
Graphique 31 : Côte d'Ivoire: Indices des Taux de Change Effectifs* Réels Produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts (base 100 =2005)



* Pondération par importance relative des 10 premiers exportateurs mondiaux du produit (2008 - 2012)

Comparativement à 2005, à l'exception de la pâte de cacao qui a connu une appréciation de son TCER d'environ 10% entre 2010 et 2014, pour les autres produits, l'évolution montre, soit une stabilité, soit une amélioration de la position compétitive. L'amélioration est notamment sensible pour le caoutchouc naturel mais aussi pour les noix de coco ou de cajou, qui gagnent potentiellement, toute chose égale par ailleurs, entre 15% et 20% sur les concurrents à l'exportation.

Graphique 32: Côte d'Ivoire: Indices des Taux de Change Effectifs Réels* Produits manufacturés (base 100 =2005)



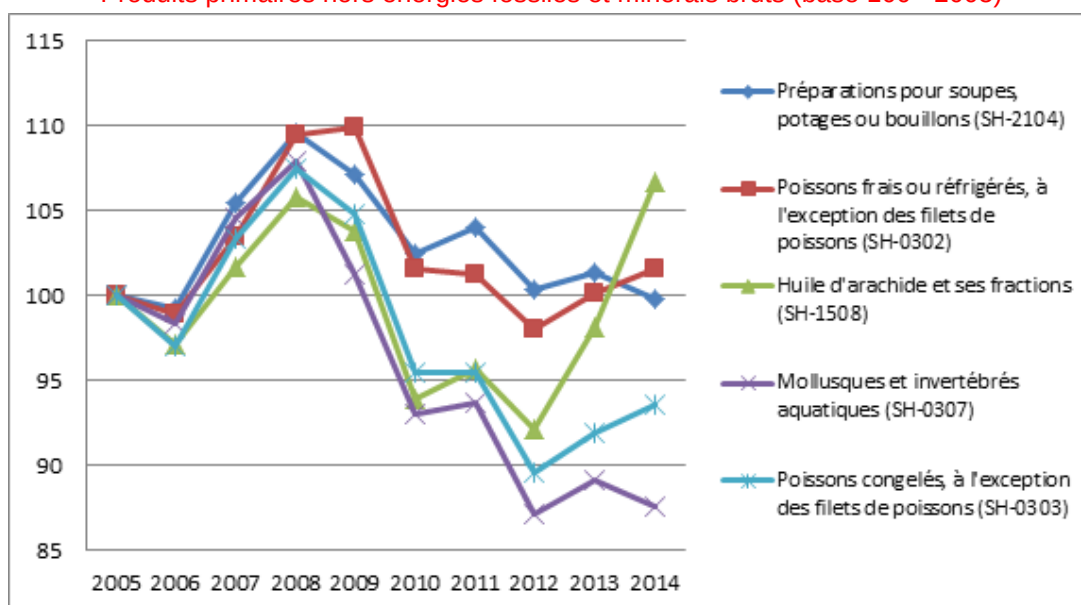
*Pondération par importance relative des 10 premiers exportateurs mondiaux du produit (2008 - 2012)

En suivant une approche analogue pour les cinq premiers produits manufacturés qui ne représentent que 25,5% des exportations de la catégorie, on met en évidence des conclusions comparables à ceci près que les écarts sont contenus dans des marges d'évolution plus étroites. Après une légère appréciation des TCER entre 2008 et 2009, une tendance à la dépréciation a vu le jour qui a conduit à une stabilité de longue période pour trois produits. Les produits de beauté (6%) et les ciments portland (3%) encadrent ces produits avec une appréciation pour l'un et une dépréciation pour l'autre limitée dans les deux cas à environ 5%.

Les graphiques afférents à l'incitation interne à produire, telle que traduite par l'évolution du TCRI sont reportés dans l'Annexe 2. L'environnement de production s'avère avoir été favorable dans l'ensemble avec cependant un environnement meilleur pour les biens échangeables primaires hors énergies fossiles et minerais bruts que pour les produits manufacturés. Deux biens s'écartent de cette conclusion positive : les noix de coco (SH 0801) et les feuilles de contreplaqués (SH 4408). Dans les deux cas, il convient toutefois d'observer que dans un marché international difficile, la Côte d'Ivoire a fait mieux que ses concurrents, ce qui indique que les prix relatifs n'ont pas nécessairement affecté les parts de marché. Ces dernières ont été probablement davantage sous l'influence du facteur politique.

Pour le Sénégal, le scénario d'évolution présente des similitudes avec celui de la Côte d'Ivoire, notamment une appréciation des TCER sur les années 2006-2009 qui met en évidence l'appréciation de la monnaie européenne. L'euro cotait 1,21 dollars en janvier 2006 contre 1,60, point haut atteint en juillet 2008. Compte tenu de l'importance des pays européens dans la composition du panier de monnaies généralement utilisées pour la construction des TCER standards, cet effet nominal de change est donc de nature à transparaître beaucoup plus lorsque sur chacun des produits, les concurrents à l'exportation sont considérés qui sont souvent des pays en développement avec un rattachement au dollar.

Graphique 33: Sénégal: indices des Taux de Change Effectifs Réels*
Produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts (base 100 =2005)

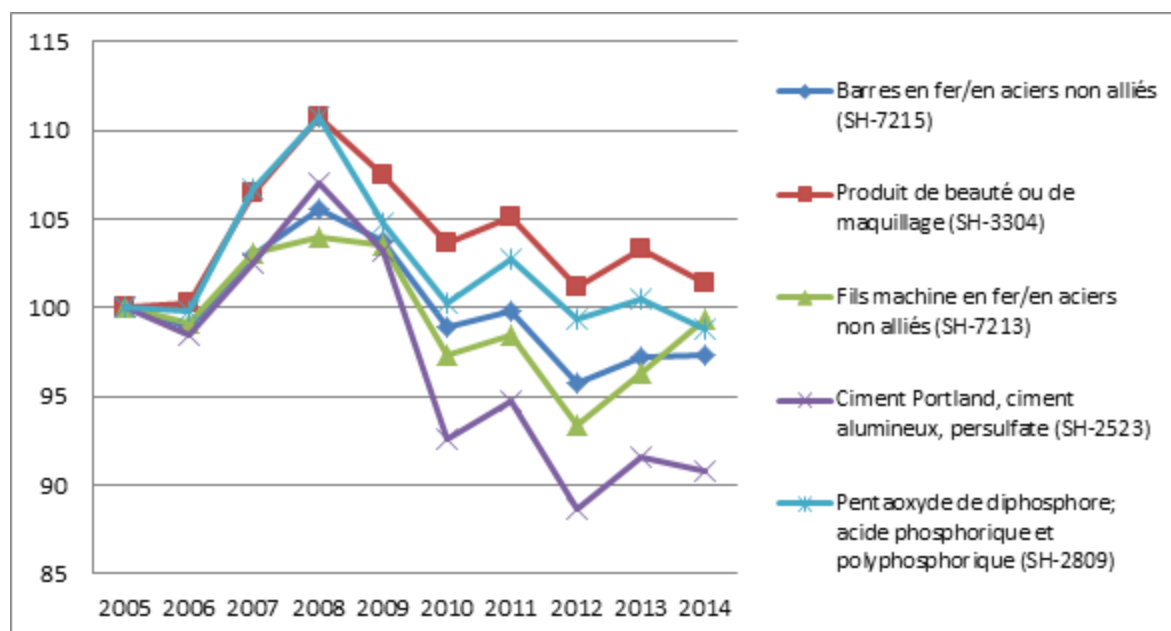


*Pondération par importance relative des 10 premiers exportateurs mondiaux du produit (2008 - 2012)

De 2008 à 2014, l'euro s'est déprécié de 23% par rapport à son plus haut historique. Cette évolution nominale de la monnaie de rattachement a induit un glissement du TCER très significatif qui va de 10% pour les poissons frais et réfrigérés ou préparations de soupes et bouillons à 20% pour les poissons congelés (SH 0303) et les mollusques (SH 0307), respectivement 16,7% et 11,4% de la catégorie des produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts considérés.

S'agissant des produits manufacturés, les 5 premiers captent près de 60% des exportations nationales. Depuis 2008, les TCER sont tous « bien orientés », confirmant le rôle de la monnaie de rattachement, de l'impact de ses variations nominales relativement au dollar qui sont directement passées au taux de change réel. A l'instar de ce qui a pu être observé pour la Côte d'Ivoire, seuls les produits de beauté marquent une légère appréciation relativement à l'année de base de l'indice (2005).

Graphique 34: Sénégal: indices des Taux de Change Effectifs Réels * Produits manufacturés (base 100 =2005)



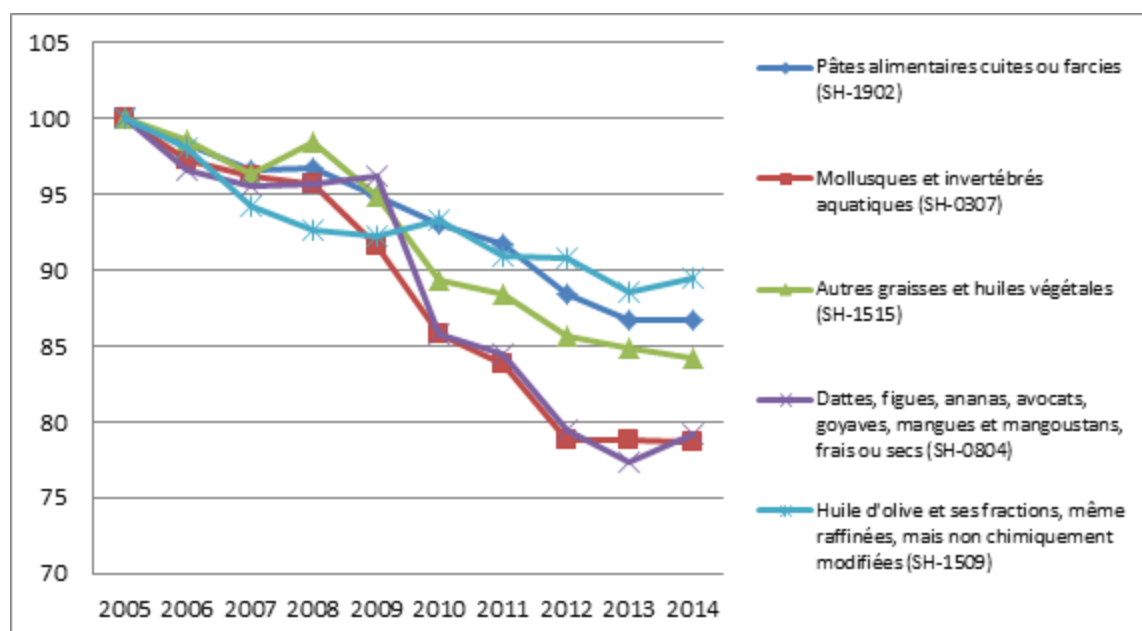
*Pondération par importance relative des 10 premiers exportateurs mondiaux du produit (2008 - 2012)

La lecture de l'évolution des TCRI met en évidence, pour les productions agricole et minerais non bruts, jusqu'en 2012, l'évolution très favorable de l'huile d'arachide. Le contexte de prix relatif interne a donc été en adéquation avec les relations de concurrence externe qui ont témoigné, toute chose égale par ailleurs, d'un environnement de production favorable à l'offre Sénégalaise. En ce qui concerne les produits manufacturés, le prix relatif interne de fin de période d'observation est mal orienté pour les barres de fer, mais le positionnement vis-à-vis des principaux exportateurs mondiaux est plutôt favorable. Pour le ciment Portland, le TCRI a été relativement stable sur la période. La dépréciation réelle du TCER, environ 10% entre 2005 et 2014, laisserait plutôt augurer une amélioration des parts de marché.

En portant finalement attention à la Tunisie, la politique active de change a été manifeste avec des implications sur les TCER qui concernent aussi bien les produits primaires que les produits manufacturés. En une dizaine d'années, la baisse réelle de la monnaie nationale a

été, selon les produits et les concurrents sur les marchés mondiaux, de 10% et 20% pour les produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts), de 15% et 25% pour les produits manufacturés.

Graphique 35 : Tunisie: indices des Taux de Change Effectifs Réels* Produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts (base 100 =2005)

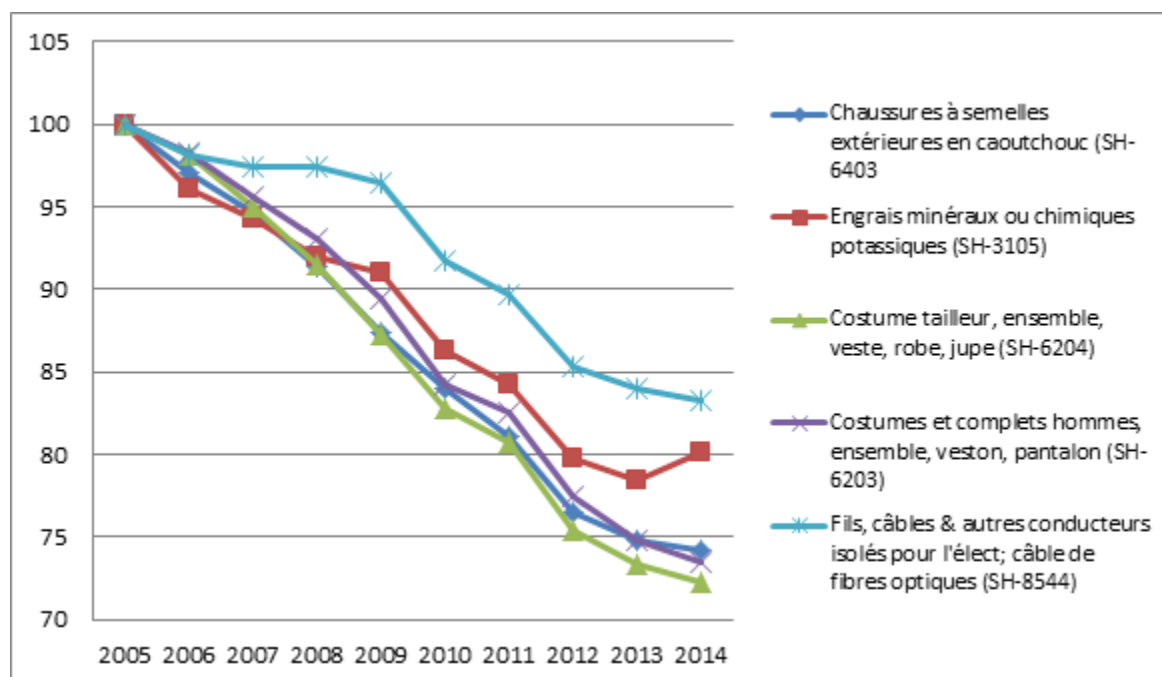


*Pondération par importance relative des 10 premiers exportateurs mondiaux du produit (2008 - 2012)

Ce faisant, on peut dire que la compétitivité prix a été en phase avec la gestion des chocs, largement à l'avantage des producteurs et de la dynamique manufacturière, à l'avantage également de la production de certains services, notamment liés à l'activité touristique qu'on ne prend pas compte dans nos analyses. Le fait est que le rattachement glissant du dinar à un panier de monnaies a été en partie lié à l'évolution du coût des séjours sur des destinations concurrentes comme l'Egypte, le Maroc ou la Turquie.

Le regard que l'on peut porter sur les taux de change réels internes met en évidence la dégradation importante des conditions de prix de l'huile d'olive (Cf. Annexe 2). Sous l'hypothèse que les coûts se sont comportés comme les prix à la consommation, l'érosion de la compétitivité interne aurait été de 10% à 30% sur la période, malgré une dépréciation tendancielle du TCER d'environ 10%. Pour les productions textiles, la lecture des TCRI suggère que l'évolution de l'incitation interne a été sensiblement moins marquée que ne le suggère, en première analyse, les 15% (SH 6203, Costumes pour hommes) à 25% (SH 6204, Tailleurs pour femmes) d'érosion réelle envers les principaux concurrents.

Graphique 36 : Tunisie: indices des Taux de Change Effectifs* Réels Produits manufacturés (base 100 =2005)



*Pondération par importance relative des 10 premiers exportateurs mondiaux du produit (2008 - 2012)

4. Compétitivité et niveau des coûts de production

Les coûts de production sont liés à deux grands types de charges. Le premier est celui de la valeur ajoutée qui englobe le coût du travail et du capital auquel il faut ajouter l'impact de la fiscalité sur la production, notamment l'impôt sur les bénéfices. Le second volet, qui a traditionnellement suscité moins d'intérêt, même si les rubriques concernées représentent, selon les secteurs, entre 50% et 70% du chiffre d'affaires des entreprises, est celui des consommations intermédiaires. D'ordinaire, l'économiste met l'accent sur le coût unitaire du travail, rapport de la masse salariale d'une entreprise, d'un secteur ou d'un pays, à la valeur ajoutée de l'entité considérée. Ignorer les dépenses de consommations intermédiaires serait une erreur, a fortiori pour les économies africaines pour lesquelles ces activités sont souvent des niches de surcoûts. Les grands services publics marchands, comme ceux en relation avec l'électricité où les nouvelles technologies de l'information, sont de qualité modeste pour des prix parfois exorbitants. L'utilisation des corridors pour les pays enclavés est par ailleurs un facteur d'alourdissement des dépenses de transport et logistique.

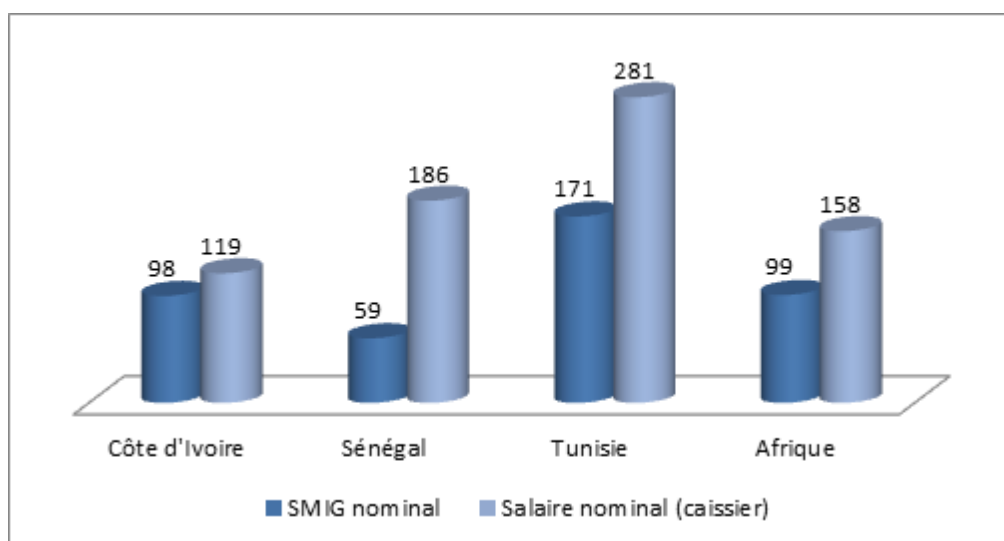
A. LES DIFFERENTES EXPRESSIONS DU COUT DU TRAVAIL

Le graphique suivant propose différentes mesures du coût salarial que l'on exprime, soit de façon nominale, soit par rapport au PIB par tête, ce qui revient à ajuster ce coût de la productivité du facteur nette de rentes. On ne reviendra pas sur les limites de chacun des indicateurs. La référence au SMIC/SMIG perd de son intérêt si les réformes libérales ont fait qu'en la matière, l'économie s'est affranchie des réglementations publiques, ce qui n'est pas

totalelement le cas pour les trois pays sous revue. La rémunération d'un caissier de 19 ans et une année d'expérience dans un supermarché constitue un repère homogène, une activité standard faiblement qualifiée qui se prête à de l'étalonnage international.

En mars 2013, le gouvernement ivoirien a procédé à une hausse du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est passé de 36.607 à 60.000 francs CFA, soit environ 100 dollars. Ce relèvement, qui produit un niveau très comparable à celui observé sur l'ensemble du continent a été tout de même de grande ampleur. Son impact sur la compétitivité peut ne pas être anodin et nous ramène invariablement à ce que l'on doit entendre par la notion de compétitivité.

Graphique 37: Salaire de base (dollars US, 2015)

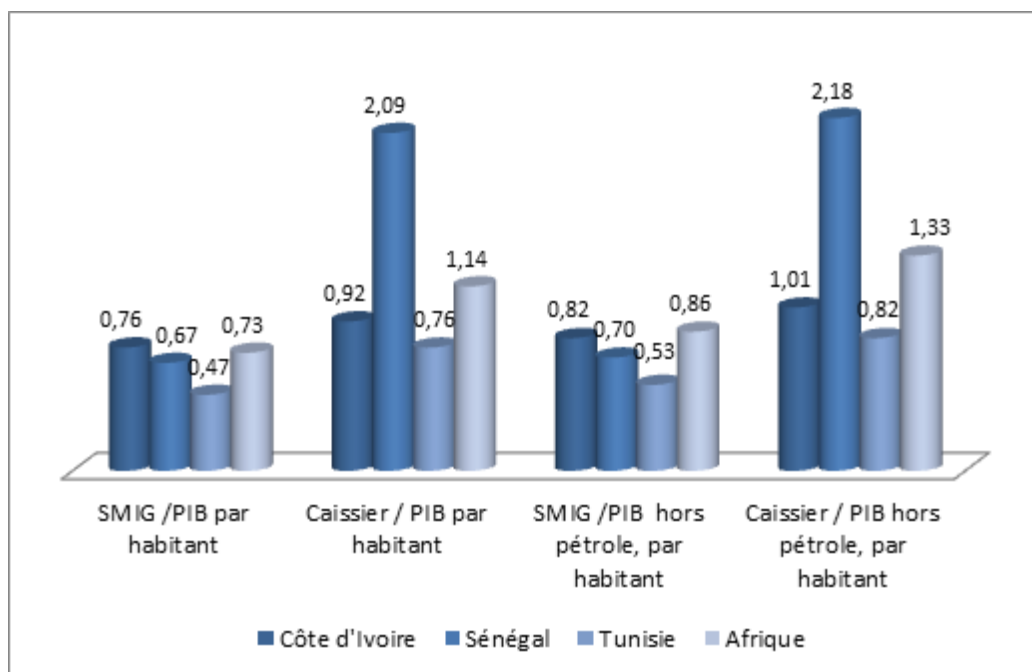


Indépendamment de l'effet d'annonce politique et de sa contribution à la paix sociale intérieure, le principal effet générateur du relèvement du salaire minimum a été sans doute différent selon les entreprises considérées. Les plus modernes d'entre elles avaient déjà pris l'initiative de la hausse de cette une rémunération de base. Et de ce point de vue, le relèvement du SMIG n'aura été qu'un alignement du salaire réglementé sur les pratiques en vigueur dans le secteur privé moderne. Dans une perception plus dynamique de la compétitivité, la question est toutefois de savoir si le nouveau SMIG n'est pas un facteur de cloisonnement du marché du travail, de dualité entre les secteurs formels et informels. Les petites entreprises risquent en effet de rechigner à se formaliser, trouvant dans ce prix réglementé une bonne raison de rester dans le large segment de l'économie gouverné par la seule règle de marché avec un travail non qualifié abondant et peu cher. Avec 119 dollars, le caissier est légèrement au-dessus de cette rémunération laquelle est toutefois de 30% inférieure à celle qui prévaut, en moyenne, sur l'ensemble du continent, soit 158 dollars. Lorsqu'on ajuste cette rémunération de la productivité, la différence s'accroît, mais à l'avantage de la Côte d'Ivoire qui voit ce coût relativement baisser.

Au Sénégal, le salaire minimum, hors secteur agricole, est fixé à 209,10 francs CFA de l'heure soit, sur une base de rémunération mensuelle légale de 40 heures de travail, moins de 60 dollars au taux de change de 2015, environ 40% de moins que le plancher de rémunération moyen de l'Afrique. En revanche, le salaire nominal d'un caissier de

supermarché est de 185,6 dollars, un niveau très supérieur à la moyenne africaine. L'écart se creuse davantage lorsque ce salaire nominal est ajusté de la productivité apparente, avec ou sans prise en compte des activités de rentes, respectivement : 83% et 63%. Il faut naturellement éviter d'épiloguer de trop à partir d'un niveau de salaire particulier. Une démarche plus analytique demanderait à regarder ce qui se passe sur l'ensemble des activités, mais a priori, il ne faut pas écarter l'idée que le coût du travail, dans le secteur « non exposé » à la concurrence externe, puisse être un frein à la capacité du Sénégal à promouvoir la production de biens échangeables.

Graphique 38 : Coût du travail et PIB par habitant

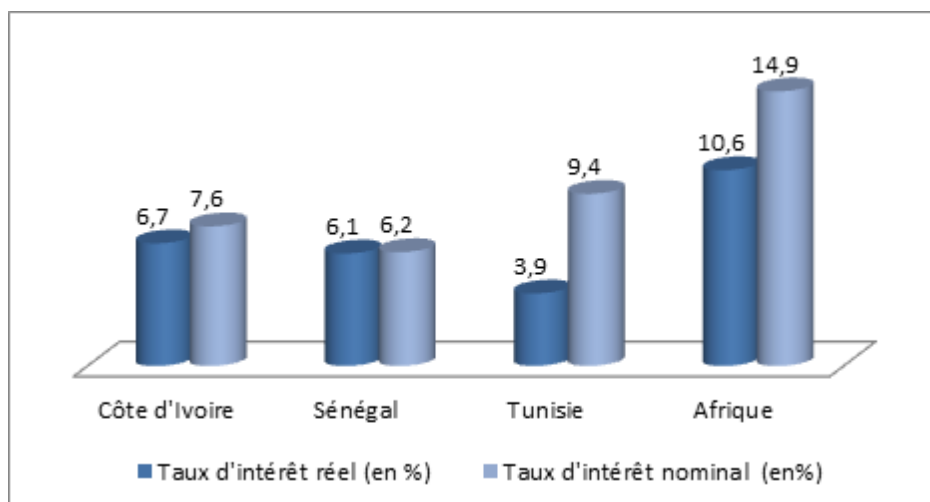


En Tunisie, le niveau des salaires nominaux est supérieur à celui des deux économies subsahariennes, en adéquation logique avec ce que peut suggérer un niveau de revenu moyen par habitant et donc une productivité du facteur elle-même plus élevée. Sur le graphique ci-dessus, le passage des valeurs nominales aux valeurs « ajustées » conduit à une inversion de la conclusion. La Tunisie se trouve désormais avec un coût du travail inférieur.

B. DU COUT NOMINAL AU COUT REEL DU CAPITAL

Pour la Côte d'Ivoire comme pour le Sénégal, la relative stabilité des prix découle du faible taux d'inflation qui va de pair avec le système de change fixe et la gestion de la monnaie par une Banque centrale commune (BCEAO). Le cadre monétaire intégré favorise des taux plus bas que pour l'ensemble des pays africains avec un écart qui s'avère plus élevé en termes nominaux que réels. En 2015, les taux nominaux étaient en effet de 7,6 % pour la Côte d'Ivoire et 6,2% pour le Sénégal contre 14,9%, en moyenne sur l'Afrique, soit 700 points de base de moins, mais respectivement de 6,7% et 6,1% contre 10,7% en termes réels (- 400 points).

Graphique 39 : Taux d'intérêt (2014)



En 2014, le taux d'intérêt en Tunisie était plus bas avec cependant un taux nominal plus élevé qui ne fait que traduire une inflation plus soutenue (5,5%). La politique monétaire plus accommodante et la dépréciation du dinar envers les principales devises ont été des facteurs de hausse des prix à travers notamment les biens importés. Les tensions sur les prix ont donc été très différentes de celles des deux pays sub-sahariens. L'évolution des prix été quasiment nulle au Sénégal et inférieure à 2% en Côte d'Ivoire.

Il convient toutefois de garder à l'esprit les limites sous-jacentes à l'interprétation des taux d'intérêt moyens observés. Ces derniers varient en effet avec la maturité moyenne des prêts, avec la présence de rationnements qui font que ces taux ne sont pas toujours représentatifs du vrai coût d'opportunité de l'argent. Ces rationnements peuvent être induits par le comportement d'un Etat qui préempte une cote de crédit importante et laisse la part congrue au secteur privé dont la réalisation des plans d'investissements est confrontée à l'éviction (crowding out). A ces modalités de rationnement à la McKinnon (1973) et Shaw (1973), par administration publique des taux, s'ajoutent des rationnements de marché plus microéconomiques qui naissent d'une information imparfaite. Dans la logique des travaux de Stiglitz et Weiss (1981), pour des raisons liées à la difficulté d'évaluer le risque, les banques refuseraient d'elles-mêmes d'allouer du crédit à des taux de marché égalisant l'offre et la demande de fonds prêtables. Des taux bas seraient donc potentiellement l'expression des mécanismes de rationnements (Cf., Chaffai et Plane, 2015), non pas en relation avec une politique monétaire restrictive, mais induits par le risque de non remboursement par des agents dont l'acceptation de taux élevés signerait la faiblesse du calcul économique ex ante.

C. FISCALITE ET PRELEVEMENTS PUBLICS SUR LES ENTREPRISES

Le Doing Business 2016 renvoie au taux d'imposition de l'année civile 2014. Par le taux d'imposition total, on obtient une mesure générale du coût de l'ensemble des taxes et impôts supportés par une entreprise. Ce taux est calculé comme le montant à verser aux administrations publiques que l'on divise par le bénéfice commercial avant impôts et taxes.

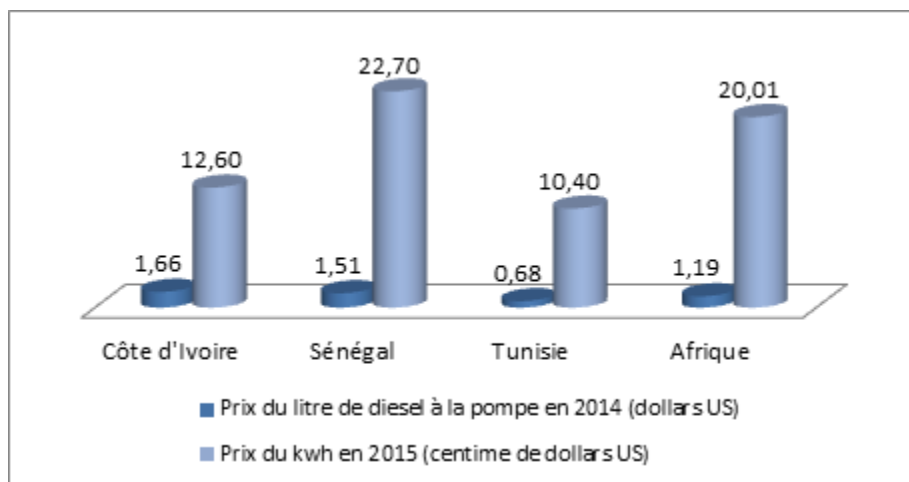
La Tunisie est des trois pays celui où l'imposition apparaît comme la plus lourde, largement supérieure au prélèvement moyen sur l'ensemble du continent. En Côte d'Ivoire (51,9%), les prélèvements fiscaux sont également élevés, mais avec une différence selon les types d'impôts. Si la production est davantage pénalisée, l'imposition des bénéfices y apparaît plus faible. Dans la mesure où le premier type de prélèvement est automatique quand le second est conditionnel à un état bénéficiaire, rubrique de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), on peut voir dans cette situation une « perte d'incitation relative » à l'entrée dans le secteur formel. Les entrepreneurs seront en effet d'autant plus réticents à se formaliser qu'ils seront astreints à des paiements d'impôts et taxes, quelle que soit la santé économique de l'entreprise et l'état de la conjoncture locale, d'où une certaine fragilité dans un environnement dégradé.

En matière de fiscalité, le Sénégal (47,3%) a promulgué, en janvier 2013, un nouveau Code Général des Impôts (CGI) qui réorganise et codifie les incitations fiscales en les inscrivant davantage dans l'application du droit commun. Selon la directive de l'UEMOA le taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) dans l'espace d'intégration doit s'établir entre 20% et 30%. En 2005, le taux de l'IS a été fixé à 25%, réduit à 15% pour les sociétés bénéficiant du statut d'Entreprise Franche d'Exportation. A contre-courant de ce mouvement de baisse, pour des raisons qui semblent avoir été liées à la déception quant à l'efficacité des allègements sur la dynamique d'investissement, le taux a été rehaussé, en 2013, pour être porté de 25% à 30%. Au vu des données du Doing Business 2016, le Sénégal est à l'unisson de l'Afrique tant sur la fiscalité sur les bénéfices que sur la fiscalité sur la production.

D. LES PRIX DE L'ENERGIE : ELECTRICITE ET FUEL

La Banque mondiale a récemment publié des données établies en fonction d'hypothèses normalisées de consommations mensuelles. Elles permettent a priori de procéder à des comparaisons internationales. L'entité observée est un entrepôt commercial situé dans la plus grande ville économique, le cas échéant la seconde. La consommation est sur 30 jours par mois entre 9 et 17 heures de sorte que les différents barèmes peuvent s'appliquer en cas de structures tarifaires différentes sur les plages horaires de la journée.

Graphique 40 : Coût des énergies consommées



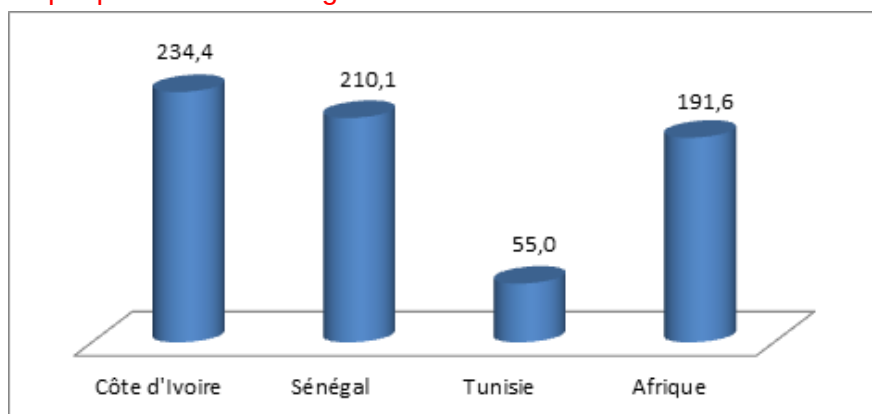
En Côte d'Ivoire, le prix de la moyenne tension est d'environ 40% inférieur à celui pratiqué sur l'ensemble de l'Afrique : 12,6 cents contre 20 cents de dollar. Élément de la facture énergétique, pour les particuliers comme pour les entreprises, le prix du fuel à la pompe est en revanche plus élevé qu'ailleurs puisqu'il est en moyenne de 1,66 contre 1,19 dollars. Au Sénégal, le prix de l'électricité est structurellement très élevé. Le coût du kilowattheure en moyenne tension, atteint 23 cents, environ 10% de plus que la moyenne africaine déjà jugée exorbitante, sensiblement plus élevée que dans les autres régions en développement et notamment l'Asie.

En termes de compétitivité, les conséquences de cette énergie onéreuse impactent différemment les secteurs d'activité. Elles sont potentiellement, très fortes pour les industries chimiques et métallurgiques, c'est la raison pour laquelle les sociétés transformant le phosphate et la cimenterie de SOCOCIM industries bénéficient, mais en haute tension, de prix plus favorables. Pour ce qui est du fuel à la pompe, le prix est plus bas qu'en Côte d'Ivoire, mais plus élevé que ne l'indique la moyenne africaine. En Tunisie, l'énergie apparaît en revanche bon marché, tant pour ce qui concerne la moyenne tension que pour le fuel. La comparaison avec le Sénégal suggère que pour un même niveau de consommation, la facture énergétique des entreprises pourrait être inférieure de moitié.

E. LE PRIX DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TIC)

Selon les statistiques publiées par l'UIT, dans les dernières années, l'Afrique a considérablement amélioré la couverture de ses populations en technologies de l'information et de la communication. Sur les 167 pays pour lesquels on dispose de l'indice de développement des TIC (IDI), tous ont obtenu une augmentation de cette couverture entre 2010 et 2015, parfois dans des proportions très spectaculaires. Maurice affiche toutefois un indice supérieur à la moyenne mondiale de 5,03 et trois autres pays ont un IDI supérieur à la moyenne des pays en développement : Seychelles, République sud-Africaine et Cap Vert.

Graphique 41 : Technologies de l'Information et de la Communication (TIC*) (Dollars US)



* Sources : ITU 2014

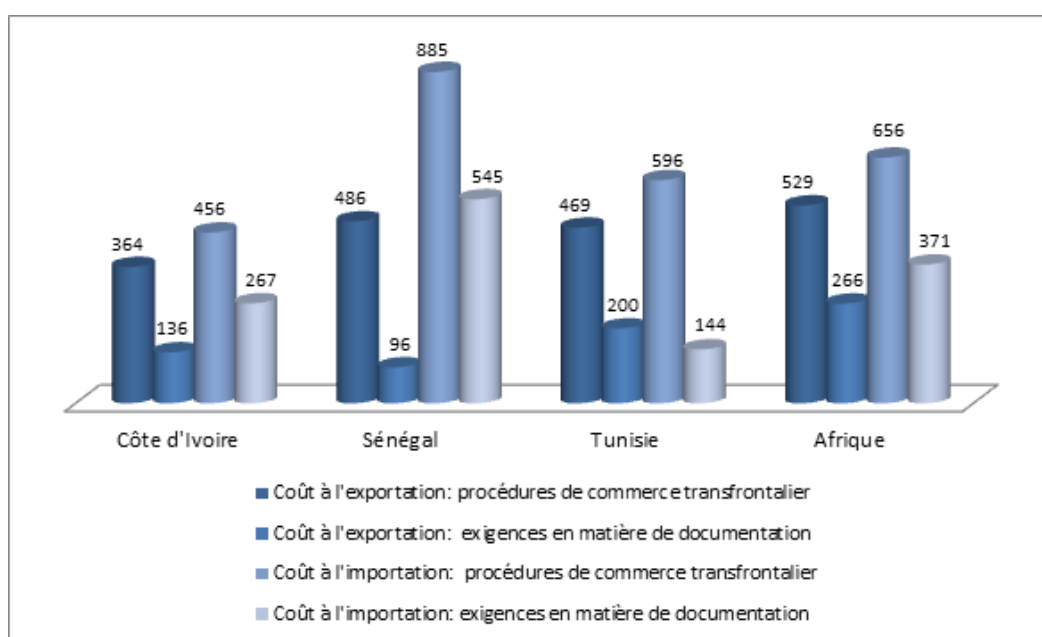
L'amélioration de l'accès a été de pair avec une baisse du coût des consommations qui sont désormais abordables pour une frange de plus en plus large de la population. Le prix des services a en effet chuté de 30% dans le monde entre 2008 et 2011, la plus forte baisse a été celle des services Internet, en moyenne, environ 75%. L'UIT calcule le prix d'un « panier de services » combinant la téléphonie fixe et cellulaire ainsi que les services Internet large

bande fixe. Le prix, en dollars courants, constitue un élément clé de la réduction de la fracture numérique et de l'intégration aux marchés mondiaux. En Côte d'Ivoire le coût de ces consommations revient à 234 dollars contre 210 dollars au Sénégal pour une moyenne de 191 dollars pour l'ensemble de l'Afrique. Sur les trois pays sous revue, la Tunisie est de loin celui où les technologies de l'information sont les moins onéreuses avec un panier de biens qui ressort seulement à 55 dollars, approximativement 4 fois inférieur à celui de la moyenne africaine.

F. LES COÛTS DE TRANSACTIONS DU COMMERCE TRANSFRONTALIER

Le graphique ci-dessous réunit, pour les trois pays, l'information relative aux coûts économiques occasionnés par le traitement de la documentation exigée et les respects des procédures commerciales transfrontalières, tant à l'exportation qu'à l'importation. L'avantage de se positionner d'emblée sur les importations tient au fait que le produit est homogène ; Il se réfère à une position tarifaire commune à tous les pays. Il s'agit donc du même produit importé, en l'occurrence une cargaison de 15 tonnes métriques de pièces détachées d'automobiles (HS 8708) neuves et conteneurisées. Ce n'est pas le cas des exportations qui sont spécifiques aux spécialisations de chaque pays et peuvent être traitées sous une forme conteneurisée ou non. Hors coûts inhérents au transport intérieur et international, les coûts de transaction de la réglementation publique sont les plus bas en Côte d'Ivoire tandis qu'ils apparaissent au contraire particulièrement élevés au Sénégal. Pour les raisons que l'on vient de rappeler, en restant focalisé sur les importations, ces coûts sont de l'ordre de 50% supérieurs à ceux de la moyenne africaine et quasiment deux fois plus élevés que les coûts de revient observés en Côte d'Ivoire ou en Tunisie. Ces coûts documentaires et de procédures seraient donc des freins au développement des activités d'une économie de transit de marchandises vers la sous- région de l'intérieur.

Graphique 42: Prix des transactions portuaires et du transport terrestre africain pour un conteneur (dollars US, 2015)



IV. Les performances en matière d'exportation de biens

Les évaluations de la performance peuvent être effectuées différemment en relation avec les spécialisations internationales de chaque pays. Le succès d'une économie peut s'apprécier à l'aune de ce que font les pays concurrents, ce qui amène à calculer et interpréter les parts de marché à l'exportation sur des biens relativement homogène (HS4). Une approche plus dynamique, plus en adéquation avec les processus d'émergence consiste à explorer la qualité même de ces spécialisations internationales. Les pays africains sont-ils positionnés sur des produits porteurs, ce que l'on peut identifier à travers les tendances en prix et volumes des exportations mondiales ?

1. Les parts de marché à l'exportation

Quelle a été l'évolution des parts de marché des trois pays et accessoirement, dans quelle mesure ces dernières ont-elles montré de la sensibilité à l'évolution des taux de change des produits considérés ? Le Tableau 4 donne d'abord une représentation synthétique des produits sur lesquels on porte attention. La partie gauche retrace statistiquement l'importance relative des catégories de produits après soustraction de quelques chapitres du système harmonisé de l'Organisation Mondiale des Douanes, ceux pour lesquels on a de bonnes raisons de suspecter que les biens sont réexportés sans être produits localement. Par ailleurs, toujours dans une approche d'élimination des réexportations, on contraint à ce que le produit ait été exporté trois années consécutivement et on laisse de côté les minerais et énergies fossiles à l'état brut.

Pour les trois pays d'intérêt, les ensembles de référence ainsi définis et proposés dans la classification à 4 chiffres de l'OMD, représentent entre 60% et 80% des exportations totales de biens. Dans ce sous ensemble, la partie droite du tableau indique la part revenant aux dix produits sur lesquels on porte attention : de 50% à 70% pour les produits d'origine primaire, de 25% à 60% pour les produits manufacturés.

Tableau 4: La structure des exportations considérées (2008-2012)

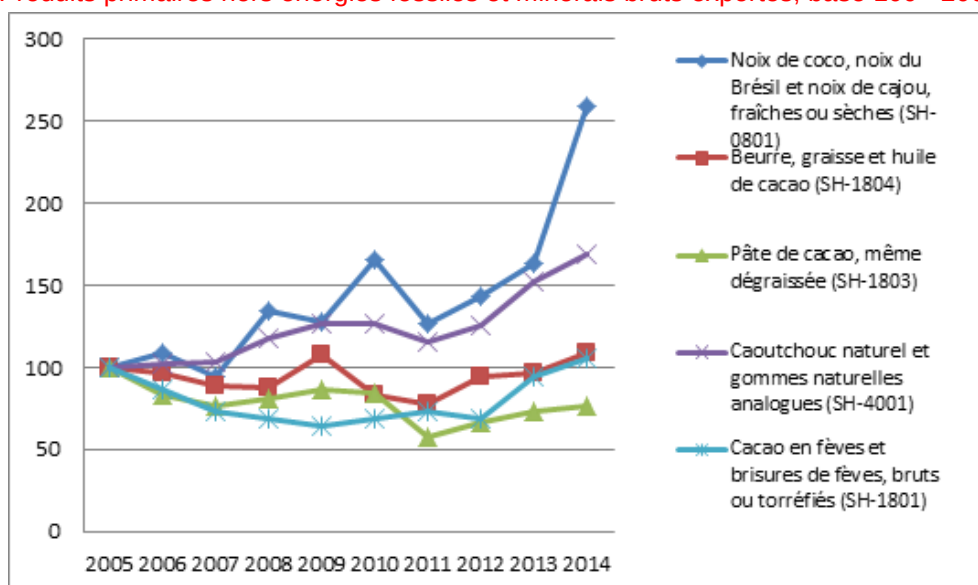
	Exportations totales (en %)		5 principaux produits d'exportations (en %)	
	Produits Primaires	Produits manufacturés	Produits Primaires	Produits manufacturés
Côte d'Ivoire	62,24	7,27	71,84	25,52
Sénégal	34,15	31,63	52,80	59,41
Tunisie	8,70	72,38	51,89	31,09
<i>Moyenne (Afrique)</i>	36,57	15,08	79,51	58,28
<i>Médiane (Afrique)</i>	32,64	5,25	84,50	53,65
<i>Ecart-type (Afrique)</i>	29,20	18,58	16,33	28,17

N.B. Les produits primaires s'entendent hors énergies fossiles et minerais bruts. La différence à 100% dans la colonne des exportations reflète les produits bruts

Pour la Côte d'Ivoire, deux produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) témoignent d'une hausse significative de leur part de marché (2005-2014) : la noix de coco,

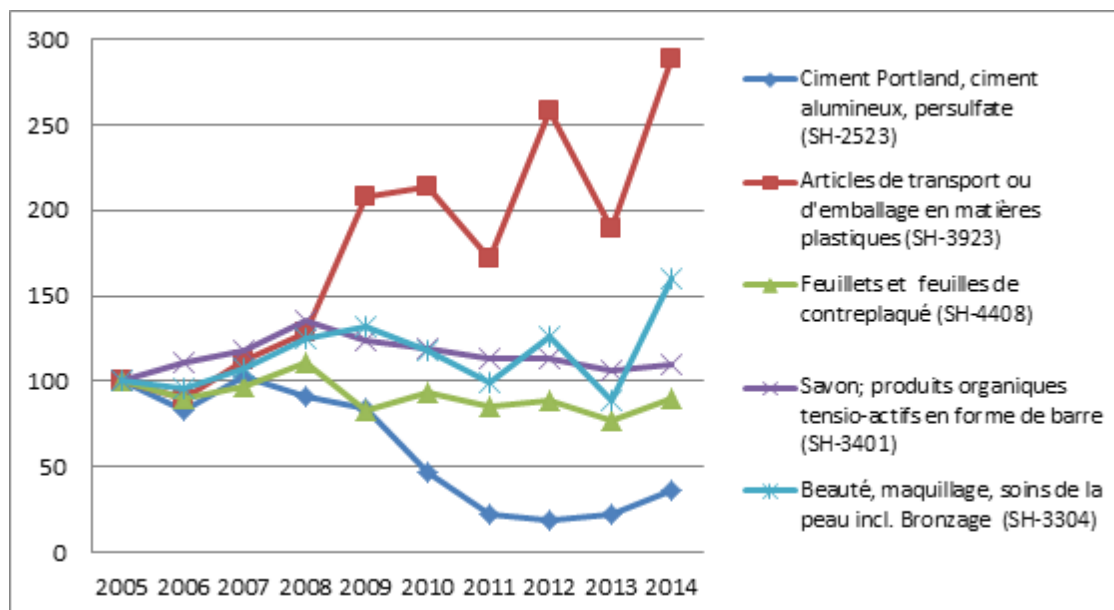
dont la part vis-à-vis des dix principaux exportateurs mondiaux a plus que doublé, et de manière moins prononcée, le caoutchouc naturel (+70 %). Dans les deux cas, la sensibilité aux taux de change est une hypothèse raisonnable avec une dépréciation de l'ordre de 15% sur la même période et relativement aux mêmes partenaires. Sur les cinq produits d'origine primaire, ces deux produits ne représentent que 15% du sous ensemble des exportations moyennes de 2008-2012 qui concentrent elles-mêmes 72% des exportations primaires hors énergies fossiles et minerais bruts (Tableau 4). Sur les deux autres produits, en l'occurrence le beurre et le cacao en fèves, la stabilité des parts ivoiriennes de marché semble se refléter dans le mouvement des taux de change effectifs réels des produits. En dehors de l'action hypothétique des prix relatifs, on observera que sur l'ensemble des produits dérivés de l'agriculture, le rebond de la période postérieure à 2011 a été probablement la conséquence du retour à une vie économique normale. Le contexte de réconciliation nationale a eu pour effet de réduire les incertitudes et favoriser une meilleure circulation intérieure des biens.

Graphique 43 : Côte d'Ivoire: indices des parts de marché*
Produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés, base 100 =2005



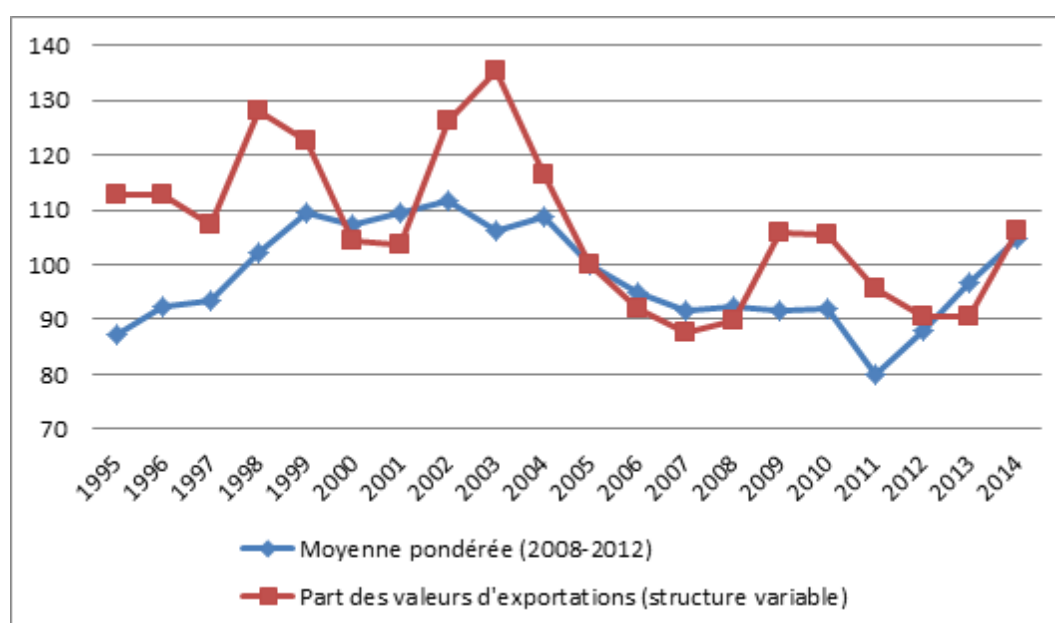
Pour ce qui concerne les produits manufacturés, la relation entre prix relatifs et parts de marché semble fonctionner pour les produits de transport ou d'emballage, notamment entre 2008 et 2014. Dans la lecture des tendances récentes, les produits de beauté et d'emballage marquent une évolution plutôt favorable. Les exportations de ciment Portland ont été au contraire à la peine, malgré l'amorce d'une reprise sur le point bas de 2011-2012. Les quatre cimenteries installées en Côte d'Ivoire demeurent en difficulté, y compris sur le marché intérieur en raison notamment des importations incontrôlées.

Graphique 44 : Côte d'Ivoire: indices des parts de marché*
Produits manufacturés exportés, base 100 =2005



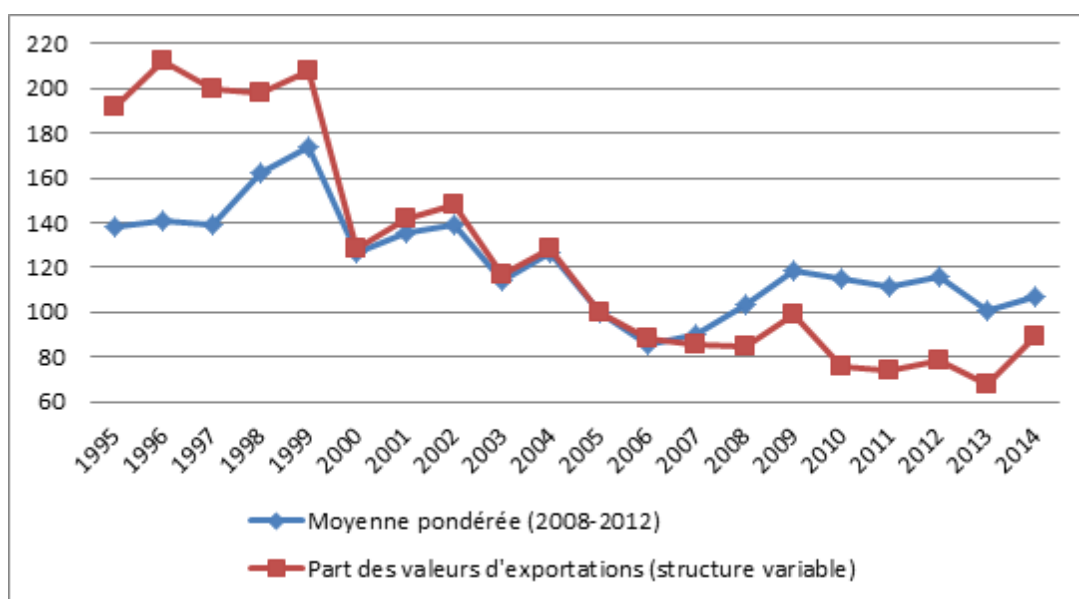
Les conclusions qui affleurent trouvent une expression peut-être plus évidente en raisonnant sur la longue période (1995-2014). Pour chacune de deux grandes catégories de biens, la performance ivoirienne est mesurée cette fois ci-relativement à la moyenne des parts de marché vis-à-vis de l'ensemble du monde. La comparaison n'est donc pas restreinte au sous ensemble des dix principaux exportateurs mondiaux. Le domaine des biens de référence reste déterminé par la structure des exportations de la Côte d'Ivoire.

Graphique 45 : Côte d'Ivoire: moyenne des parts de marché mondial
Tous produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés au moins 3 ans consécutivement (base 100= 2005)



Les deux courbes diffèrent par la modalité de pondération des biens exportés. Dans un cas, la pondération est fixée sur la période 2008-2012 tandis que dans l'autre, elle est sujette à se modifier, chaque année, en fonction des échanges effectivement réalisés. On continue d'appliquer les mêmes restrictions que précédemment sur la nature des biens considérés. Pour être retenu, un bien doit avoir été exporté au moins trois années consécutivement dans la période pour un montant minimum de 1 million de dollars. Quels que soient le graphe et courbes d'intérêt, il apparaît que pour les produits primaires, la Côte d'Ivoire a maintenu ses positions de long terme avec des parts de marché qui sont revenues en 2014 à leur niveau de 1995 après l'érosion significative des années 2000. L'évolution est loin d'avoir été aussi favorable pour les produits manufacturés (Cf., graphique 46).

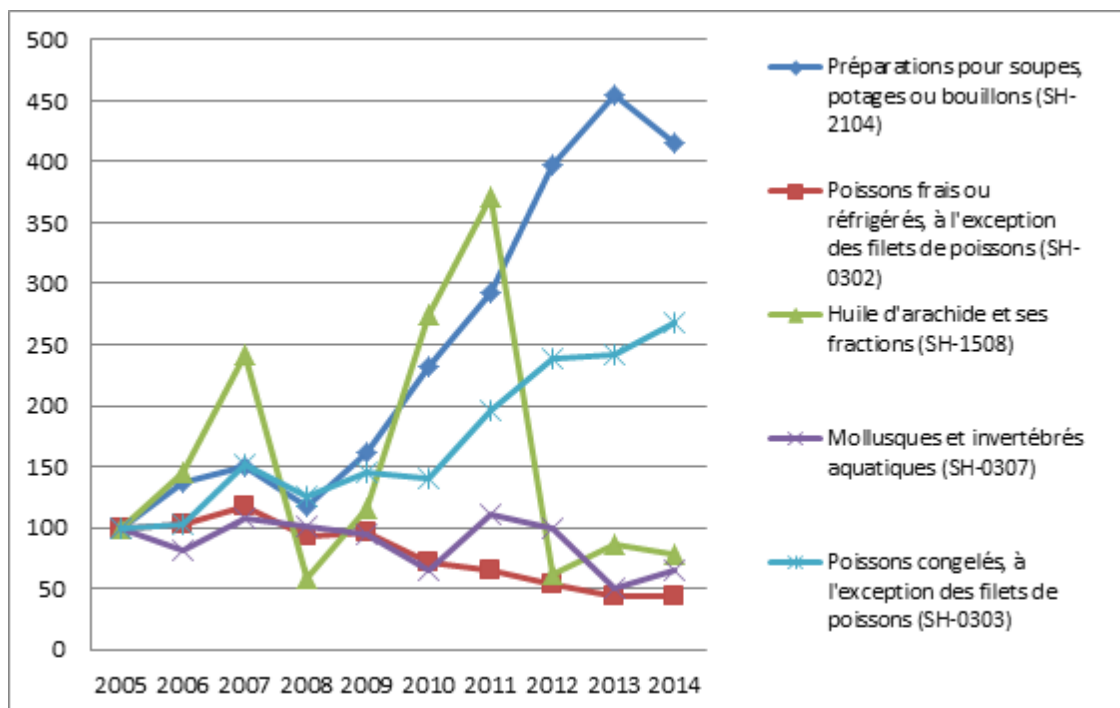
**Graphique 46 : Côte d'Ivoire: moyenne des parts de marché mondial
Tous produits manufacturés exportés au moins 3 ans, base 100= 2005**



Au Sénégal, les parts de marché ont été stables sur quelques produits comme, par exemple, les poissons congelés. La progression a pu être ici en partie suscitée par la conséquence d'une substitution à des produits frais ou réfrigérés dont la part de marché a en revanche baissé de moitié par rapport au milieu des années 2000. Accessoirement, on notera que ces exportations de poissons congelés, 25% des produits d'origine primaire considérés, ont coïncidé, après 2008, avec une dépréciation d'environ 15% du taux de change réel envers les monnaies des dix principaux exportateurs mondiaux. L'une des filières phares d'autrefois, celle des huiles d'arachides, maintient, tant bien que mal, sa position de 2005. Même si l'effet de change réel n'est pas à exclure, ces fluctuations rappellent aussi la vulnérabilité aux influences climatiques. Sur les cinq produits figurant sur le graphique 47, plus de 50% de l'ensemble des produits agro-alimentaires, les huiles ne représentent plus guère que 10%, ce qui signe bien la perte d'influence dans le commerce international du Sénégal.

Graphique 47 : Sénégal: indices des parts de marché*

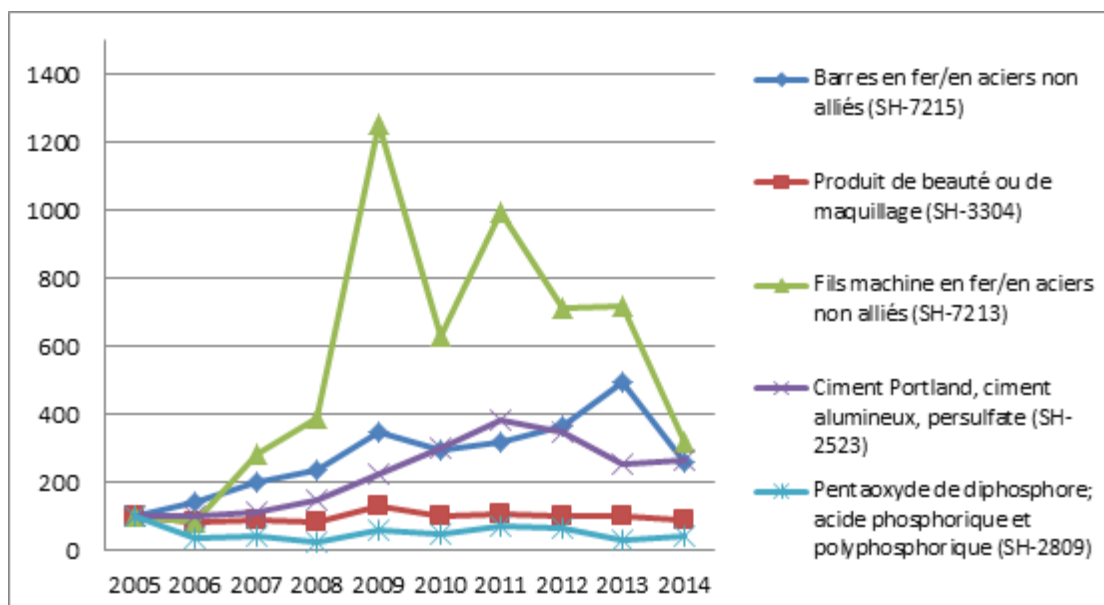
Produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés, base 100 =2005



S'agissant des produits manufacturés, les acides phosphoriques sont en retrait tandis que les autres produits sont plutôt bien orientés en longue période, parfois avec une instabilité prononcée et des mouvements de contraction sur les trois derniers exercices. C'est le cas pour le ciment Portland et les barres de fer. Ces produits peuvent toutefois avoir été sous l'influence de réexportations sous régionales dans la période de moindre activité d'Abidjan où Dakar faisait alors figure de port de substitution.

Graphique 48 : Sénégal: indices des parts de marché*

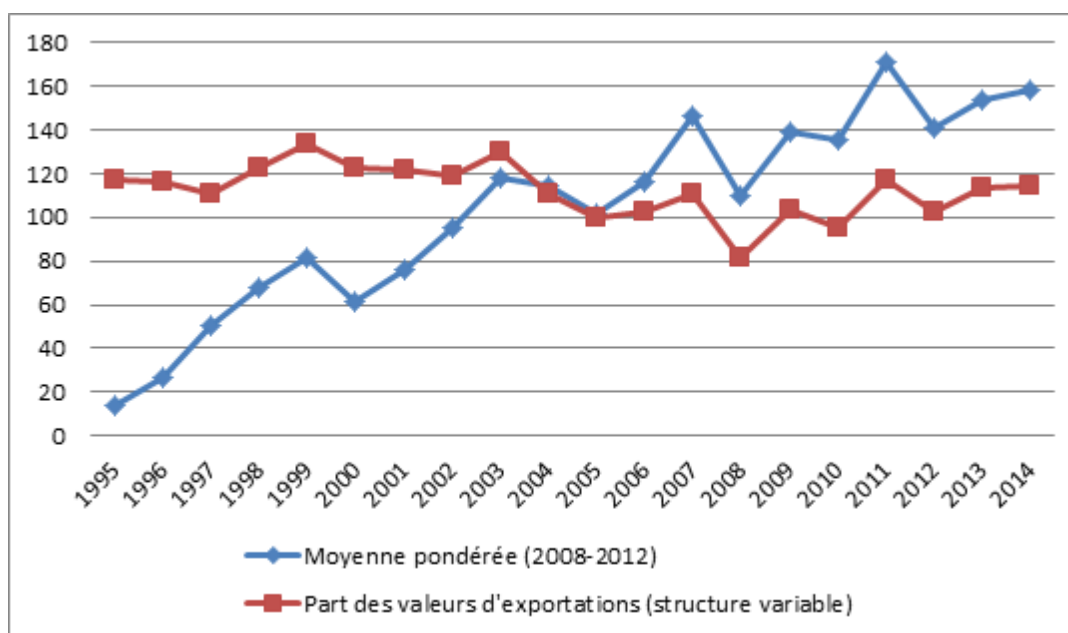
Produits manufacturés, base 100 =2005



La consolidation des flux d'exportation rapportés aux exportations mondiales des mêmes produits ne suggère pas de conclusions très différentes. Avec une période plus longue (1995-2014), l'évolution est toutefois plus avantageuse au Sénégal, notamment lorsque l'attention se porte sur les produits manufacturés.

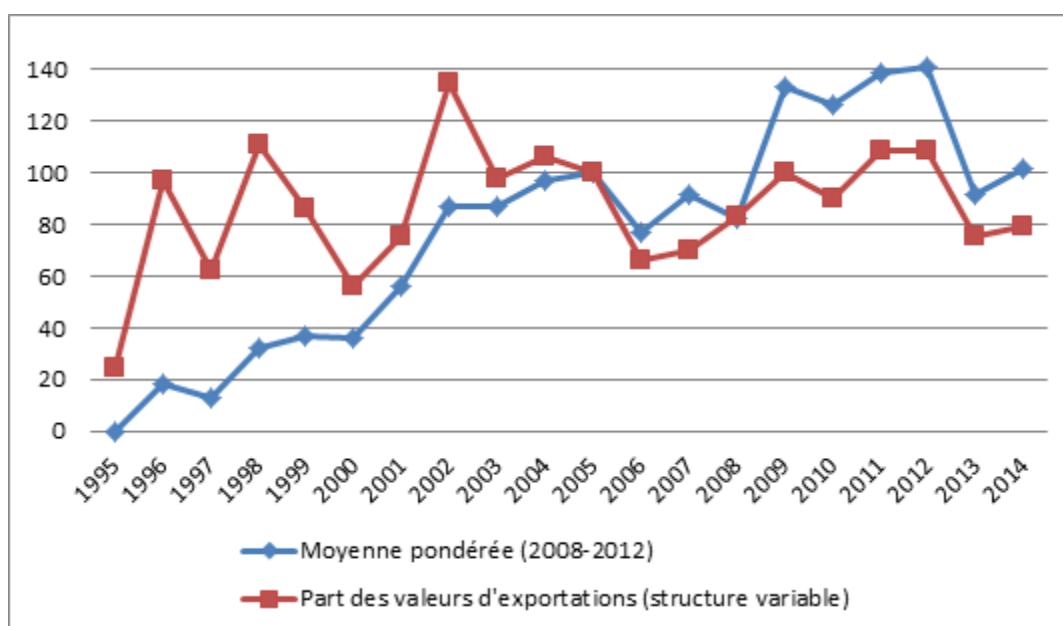
Graphique 49 : Sénégal: moyenne des parts de marché mondial

Tous produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés au moins 3 ans consécutivement (base 100= 2005)



Graphique 50 : Sénégal: moyenne des parts de marché mondial

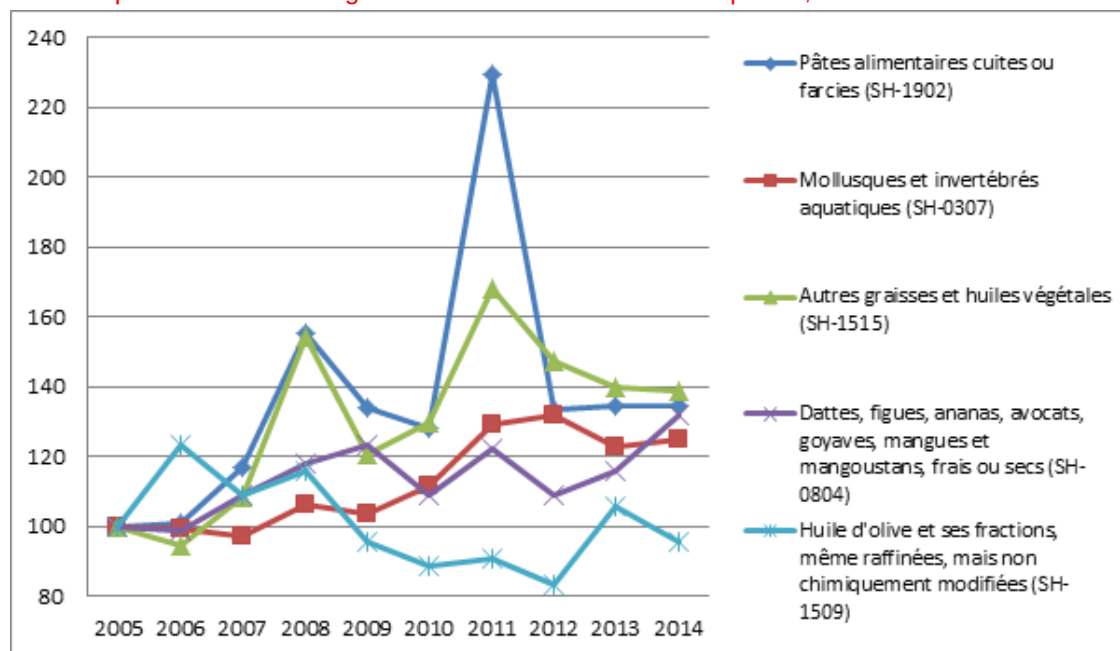
Tous produits manufacturés exportés au moins 3 ans, base 100= 2005



En Tunisie, les dix produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) et produits manufacturés considérés concentrent respectivement 52% et 31% des exportations. Un seul des produits a échappé à l'effondrement des parts de marché : les fils électriques et câbles optiques. Partout ailleurs, les replis sont observés, parfois de manière sensible, malgré une orientation à la baisse très significative des indices des taux de change réels, entre 20% et 30% de baisse sur le niveau de base de 2005.

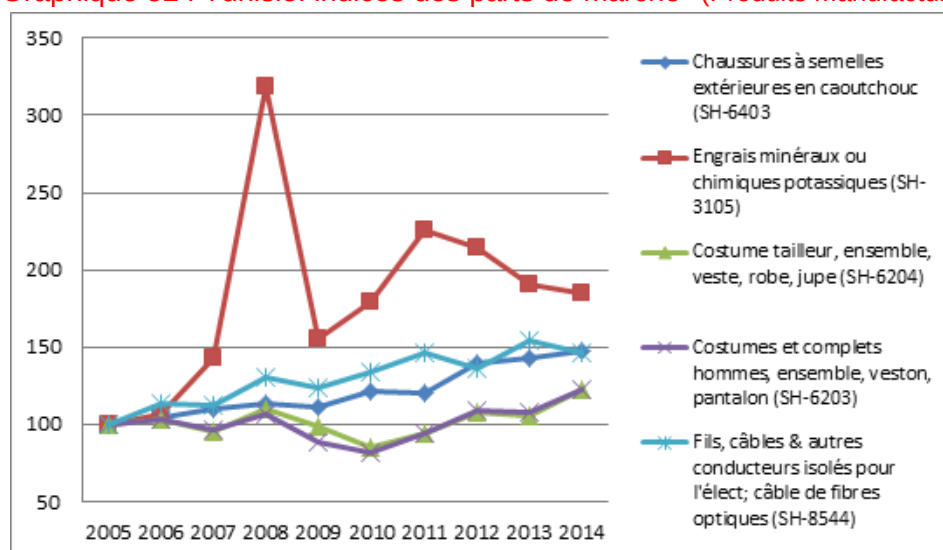
Graphique 51 : Tunisie: indices des parts de marché*

Produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés, base 100 =2005



La Tunisie n'a donc pas stabilisé une situation qui s'est dégradée de manière impressionnante. C'est le cas pour les huiles végétales comme pour les pâtes, en ce qui concerne les produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts ; les engrais et vêtements pour hommes et femmes pour ce qui relève des produits manufacturés.

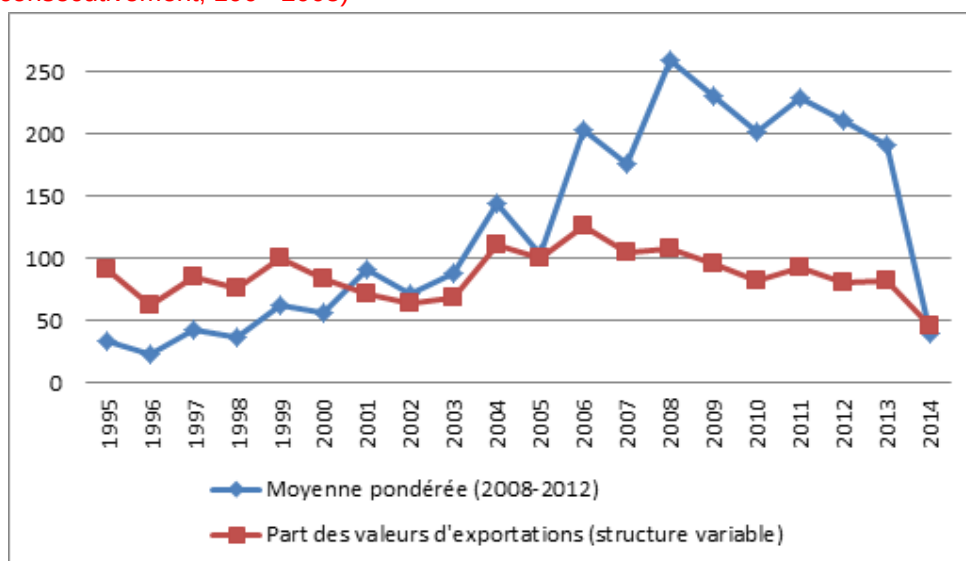
Graphique 52 : Tunisie: indices des parts de marché* (Produits manufacturés, base 100 =2005)



Les produits manufacturés ne sont pas en reste, baisse de 40 points d'indice entre 2009 et 2014. La période postérieure au printemps arabe ne marque pas d'évolution plus favorable. Dans ce constat d'effondrement, la fin de l'accord multifibres, qui a concerné les vêtements et produits textiles, est loin d'avoir constitué le seul facteur causal d'une aussi violente contraction. L'érosion a été structurelle, liée à l'émergence de pays concurrents, phénomène auquel se sont ajoutées les conséquences politiques internes et sous-régionales, notamment en Libye et en Egypte.

Graphique 53 : Tunisie: moyenne des parts de marché mondial

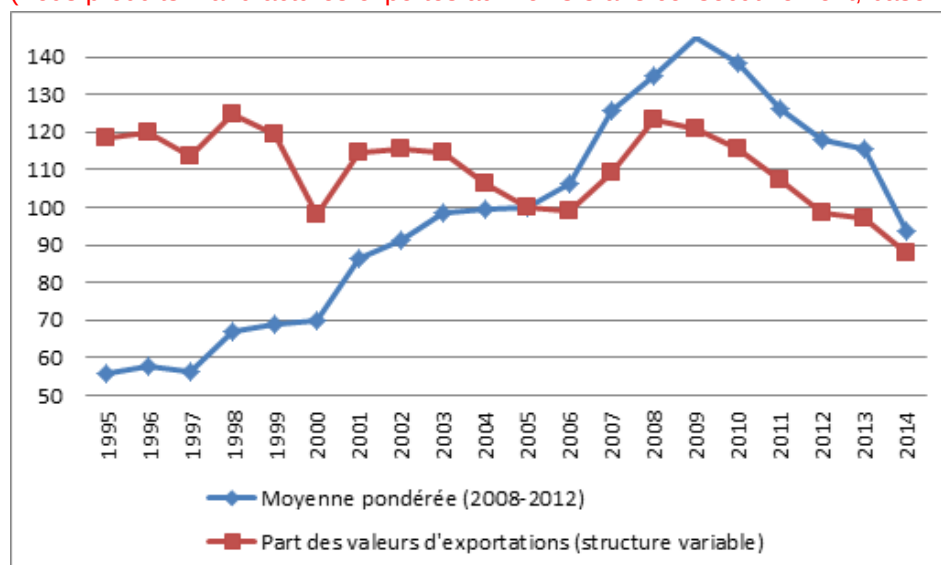
(Tous produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts exportés au moins 3 ans consécutivement, 100= 2005)



Les graphiques reflétant l'ensemble des exportations confirment ces pertes drastiques. Les points de retournement sur les parts de marché interviennent entre 2007 et 2008 avec une amplitude particulièrement marquée sur les produits primaires (hors énergies fossiles et minerais bruts) où la place relative de la Tunisie dans le commerce mondial a été quasiment divisée par quatre comparativement aux plus hauts de 2007 et 2008.

Graphique 54 : Tunisie: moyenne des parts de marché mondial

(Tous produits manufacturés exportés au moins 3 ans consécutivement, base 100= 2005)



2. Les exportations et la qualité des spécialisations internationales

Le Tableau 5 se rapporte à la croissance mondiale en volume des produits exportés. Les tendances annuelles moyennes, que l'on obtient par ajustement économétrique des volumes sur le trend, sont dans la logique d'une évolution mondiale du commerce qui a connu un net ralentissement depuis le début des années quatre-vingt-dix. L'actualité du sujet est là, récemment rappelée par l'OMC. Pour la première fois depuis trente ans, la croissance du commerce international de biens sera inférieure en 2016 à celle du Produit intérieur brut (PIB) mondial que l'on estime à 2,2 %. Sans doute faut-il avoir en mémoire que dans les années 1990, le volume de ce commerce se dilatait deux fois plus vite que celui du PIB réel global. Si le constat de ralentissement affecte les trois pays, il les touche différemment selon la nature des biens exportés sachant toutefois que ces statistiques, faut-il le rappeler, sont données hors produits fossiles et minerais bruts.

Tableau 5: Trend annuel moyen des exportations mondiales
Volume et dollars courants, principaux produits africains (1995-2014)

	Période 2005-2014		Période 1995-2014	
	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits manufacturés	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits manufacturés
Côte d'Ivoire	2,51	2,12	3,44	4,53
Sénégal	2,32	-0,99	2,40	1,95
Tunisie	4,33	1,58	5,15	3,20
Moyenne Afrique	2,37	-1,22	3,03	2,19

N.B Les principaux produits se réfèrent à la structure d'exportation de chacun des pays

La tendance sur les produits manufacturés s'avère moins résistante que celle sur les produits d'origine primaire. Ce trait d'évolution est en rupture avec les enseignements que livraient les analyses économiques passées. La dynamique du commerce sur les produits manufacturés était en effet décrite comme très favorable au processus du développement, bien sûr en raison des exigences de diversification des sources d'activités et de créations d'emplois, mais aussi du fait d'une élasticité de ces échanges au revenu mondial qui s'avérait plus forte (El Badawi, 2001).

Le Sénégal a été particulièrement touché par la dynamique spécifique de ses produits manufacturés. En moyenne, sur la période la plus récente et sur les produits considérés, les exportations en volume se sont en effet contractées de 1% par an. Le rythme d'évolution entre les deux périodes qui se chevauchent a sensiblement chuté. Sur leurs propres produits manufacturés, un repli d'ampleur comparable est observé, aussi bien pour la Côte d'Ivoire que pour la Tunisie. Incontestablement, le rythme de croissance sur les produits primaires hors énergies fossiles et minerais bruts a donc été plus soutenu, le fléchissement dans les années récentes étant nettement moins prononcé.

L'analyse des prix d'exportation en dollars n'est pas aussi franche. Le fait est qu'il n'y a pas eu d'infléchissements notables avec des tendances qui sont restées orientées sur des augmentations comprises entre 1,5% et 6% par an.

Tableau 6: Trend annuel moyen des prix des exportations mondiales, courants, principaux produits africains (1995-2014)

dollars

	Période 2005-2014		Période 1995-2014	
	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits manufacturés	Principaux produits d'origine primaire	Principaux produits manufacturés
Côte d'Ivoire	6,59	1,69	5,27	2,59
Sénégal	3,44	4,93	2,72	4,97
Tunisie	0,53	3,25	2,35	3,11
Moyenne Afrique	5,27	5,92	3,18	5,35

N.B Les principaux produits se réfèrent à la structure d'exportation de chacun des pays

Au total, on peut dire que l'environnement international s'est durci avec un commerce en volume qui est moins porteur qu'il ne l'était dans les décennies passées, du moins pour les produits effectivement exportés par les trois pays africains, avec des prix qui se sont maintenus dans un contexte de dollar faible jusqu'à mi-2014. Dans cette période qui escamote la phase de remontée du dollar, la faiblesse de la monnaie américaine a pu altérer la compétitivité et les marges des entreprises africaines.

Conclusion

La globalisation crée l'obligation d'avoir un tableau de bord des économies africaines, un suivi régulier de leur compétitivité. Les échanges sont en effet gouvernés par des relations de concurrence qui ont été de plus en plus vives, notamment par le fait des grandes puissances émergentes du sud qui ont pour effet de compliquer les stratégies de diversification. Il résulte de cette concurrence une formation des prix des biens échangeables qui n'est souvent pas à l'avantage des producteurs africains, sauf à ce qu'ils se mobilisent efficacement sur des objectifs de réduction de coûts. Les enjeux pour l'Afrique sont énormes du fait du stock de la population non insérée sur le marché local du travail, des flux d'entrée des jeunes diplômés qui sont, pour une part importante d'entre eux, dans l'incapacité de trouver des emplois en adéquation avec la formation reçue.

Ce rapport a souligné que l'Observatoire de la Compétitivité Durable (OCD) avait pour objet d'éclairer ces questions d'approfondissement de l'intégration à l'économie mondiale, de réunir le plus largement possible toute l'information utile à la compréhension de ce qui se passe dans chacune des 54 économies africaines. Conçue autour des trois piliers ou axes thématiques : vulnérabilités, attractivité, compétitivité prix et coûts, l'OCD a eu pour finalité d'aider aux décisions publiques et privées, de juger aussi de l'aptitude à la performance, notamment par le canal privilégié que constitue l'exportation. Comme on a pu le mentionner, la littérature et les bases informationnelles dont on peut disposer pour instruire la question de la compétitivité sont déjà denses et fort instructives. Une part de frustration est cependant apparue du fait que dans les travaux de référence, l'accent est généralement mis sur une dimension particulière considérée implicitement comme plus décisive que les autres. Or, la performance est sans aucun doute la conséquence de la prise en compte simultanée de ces trois dimensions. Les études de cas pays proposées dans ce rapport en ont apporté la démonstration. Les prix et les coûts comptent dans la réalisation d'une performance, mais les institutions également qui sont pour partie liées à l'attractivité et à la vulnérabilité. Une lecture qui n'accepterait pas d'emblée cette complexité, ne permettrait pas de comprendre la trajectoire récente des parts de marché à l'exportation, tant pour la Tunisie que pour la Côte d'Ivoire.

Bibliographie

Acemoglu. D et J. Robinson (2012). *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*. Crown Publishing Group

Chaffai. M et P. Plane (2013) "Quelques développements récents sur la mesure de la performance productive : application au secteur de la confection au Maroc", *Revue d'économie du Développement*, Décembre, volume 4

Chaffai. M et P. Plane (2015). "Contraintes de financement et productivité dans l'industrie de l'habillement au Maroc en présence d'hétérogénéité de la technologie", *Revue d'économie du Développement*, volume 23 numéro 3.

El Badawi. I. (2001). "Can Africa Export Manufactures? Endowments, Exchange Rates and Transaction Costs", in A. K. Fosu, S. Nsouli and A.Varoudakis (Editors), *Policies to Promote Competitiveness in Manufacturing in Sub-Saharan Africa*, OECD.

Krugman P (1994). "Competitiveness: A Dangerous Obsession", *Foreign Affairs* 73:28–44.

Lall. S (2001). "Competitiveness indices and developing countries: an economic evaluation of the global competitiveness report", *World development* 29:1501–1525.

McKinnon R.I. (1973). *Money and Capital in Economic Development*, Washington: The Brookings Institution.

McKinsey. (2012), *Africa at work: Job creation and inclusive growth*, *McKinsey Global Institute*, 86 pages

Nouira, R, Plane. Sekkat. K et P. Plane (2011) "Exchange Rate Undervaluation and Manufactured Exports: A Deliberate Strategy?", *Journal of Comparative Economics*, Vol. 39, p. 584-611.

Olson. M (1965). *Logic of Collective Action*, Harvard University Press,

Perroux F (1958). *Théorie générale du progrès économique*, 1956-1957, Economies et sociétés, Volumes 1 à 3.

Samuelson P. A (1964). "Theoretical notes on trade problems". *The Review of Economics and Statistics* 145–154.

Stiglitz J. E (1989). "Markets, market failures, and development". *The American Economic Review*, 79:197–203.

Stiglitz J.E et A.Weiss (1981). "Credit rationing in markets with imperfect information", *The American economic review* 71:393–410.

The Economist (2014). "How to lie with Indices", 8 November

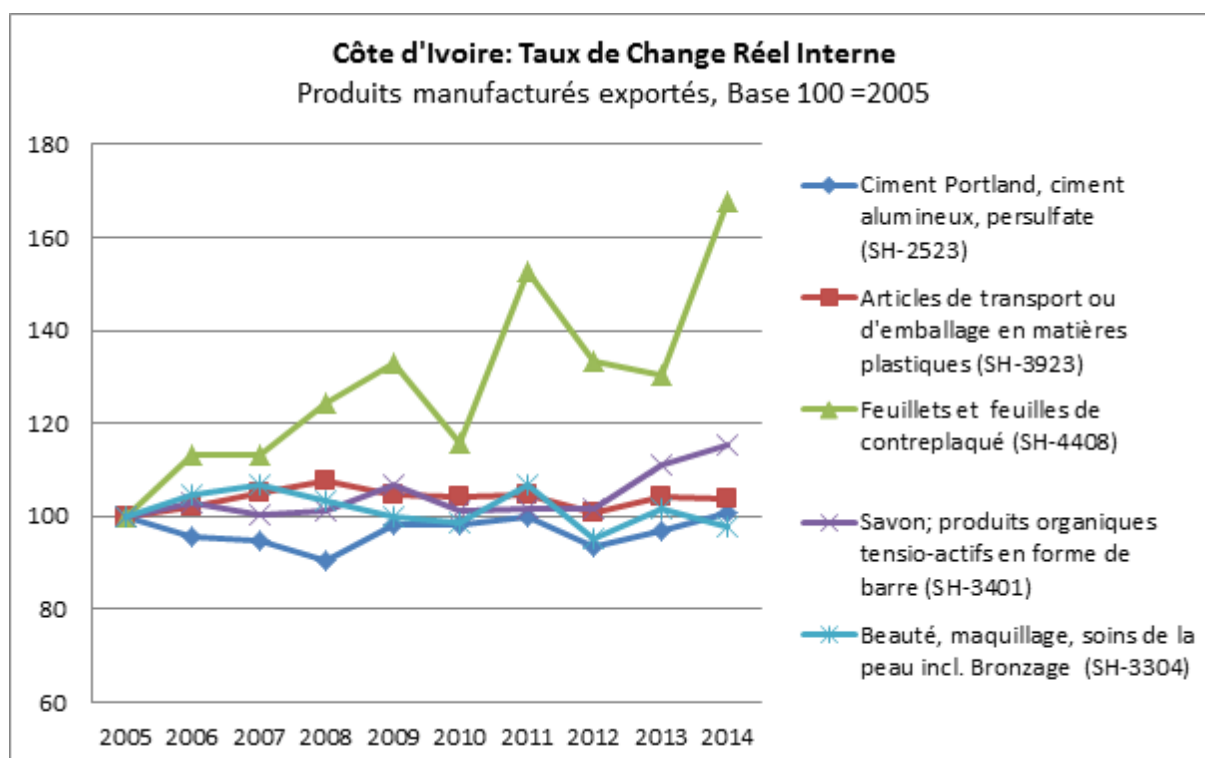
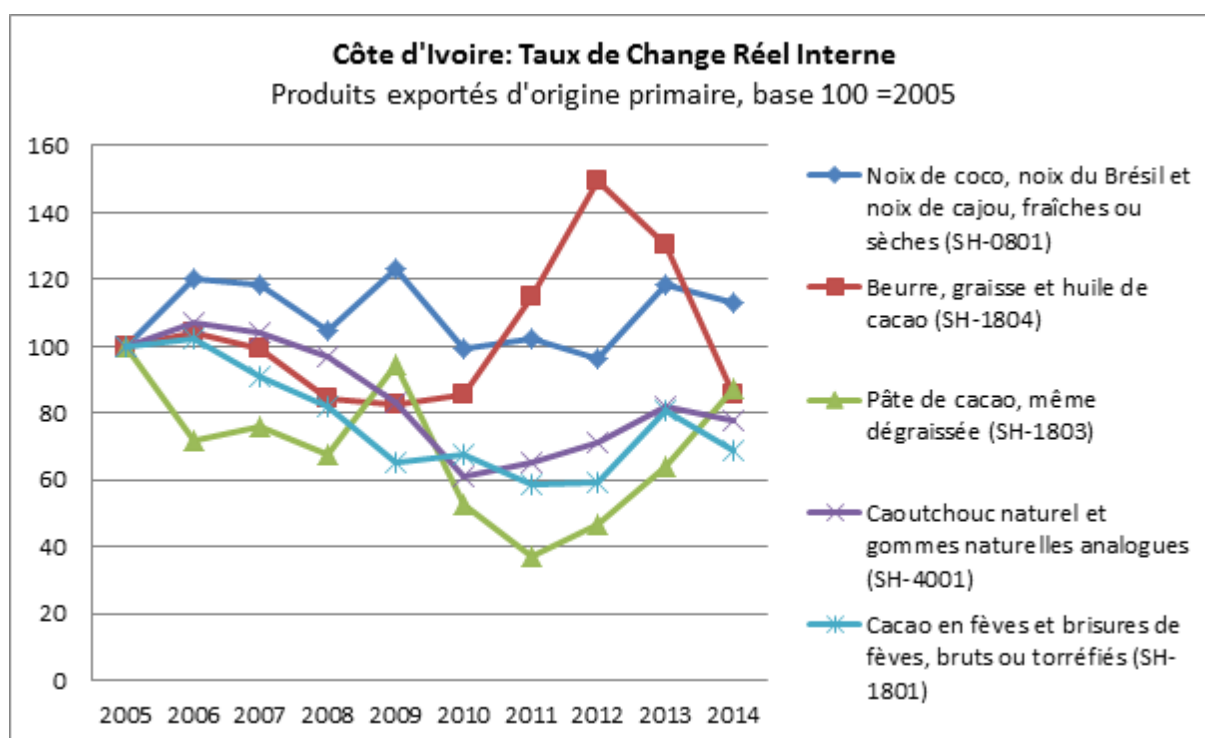
Annexes

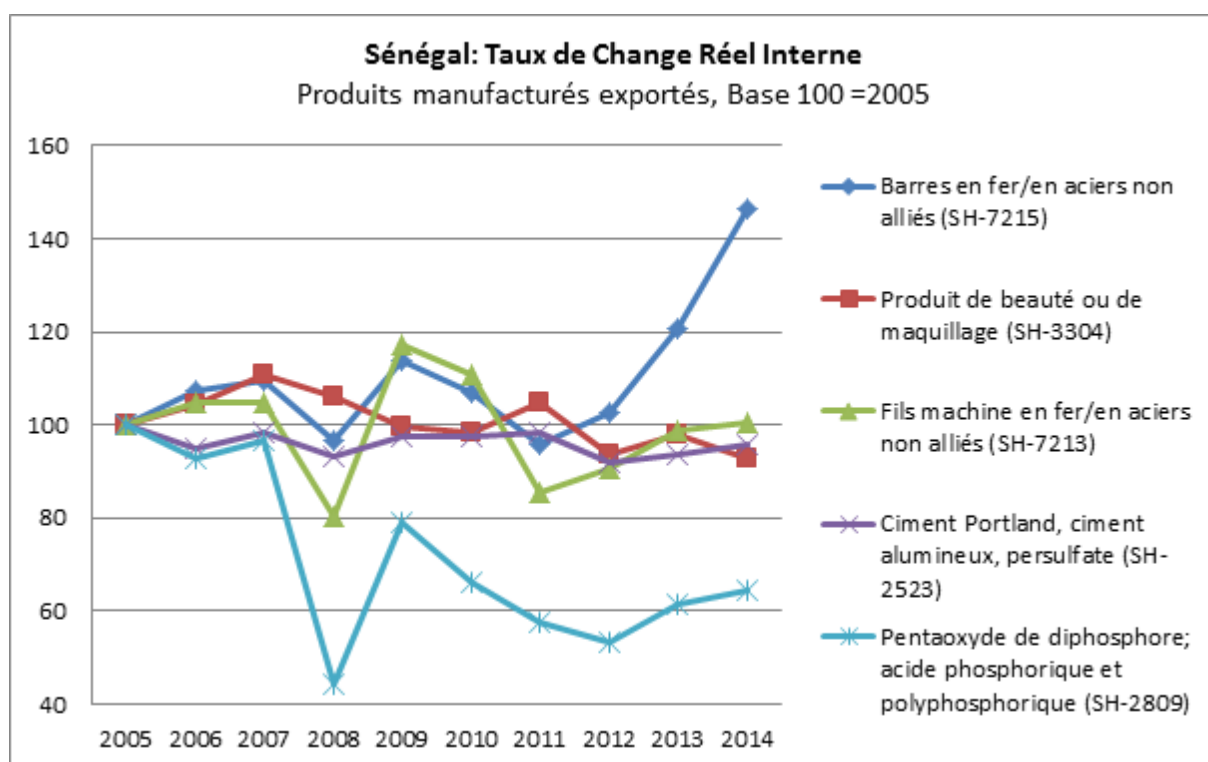
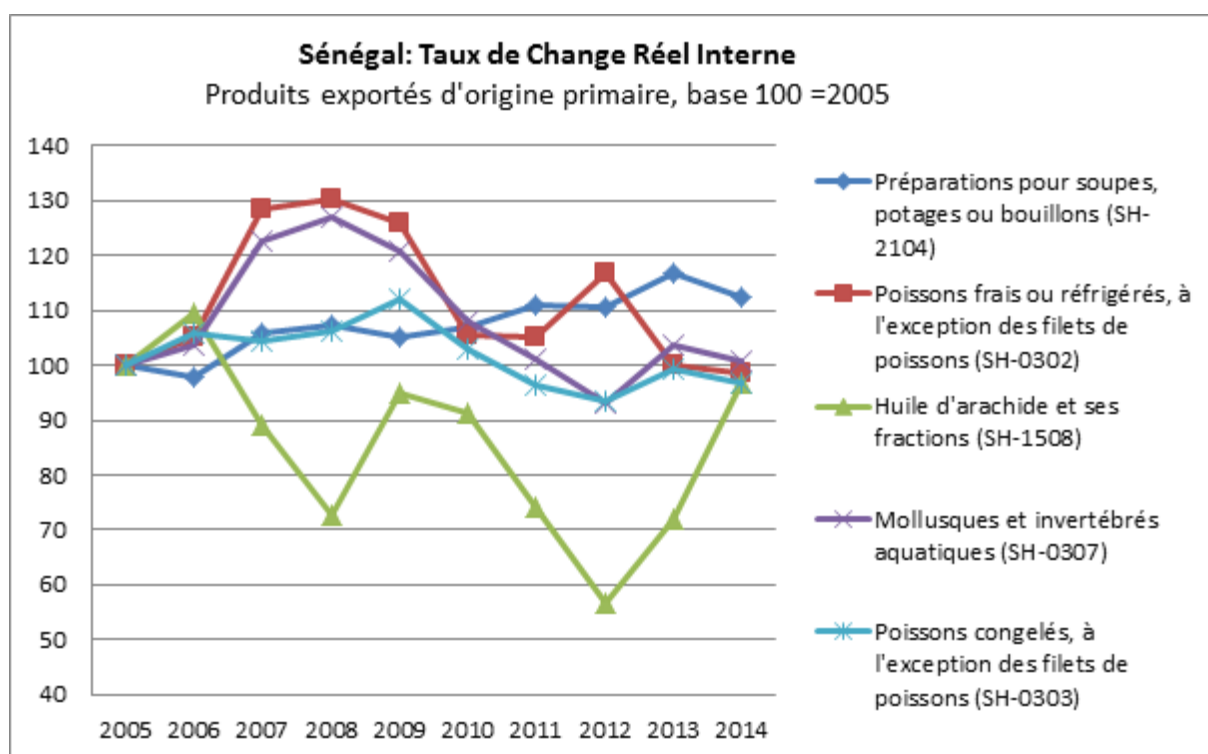
Annexe 1 : La décomposition régionale de l'Afrique et le statut de PMA

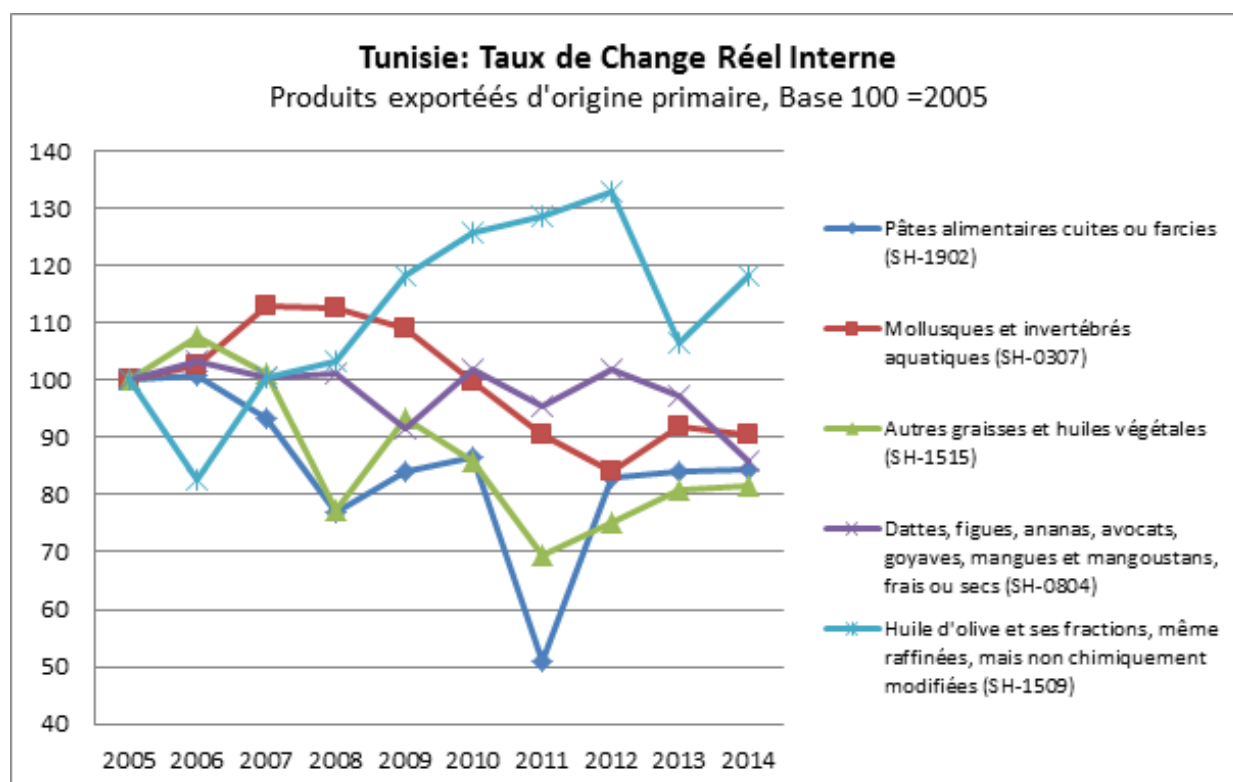
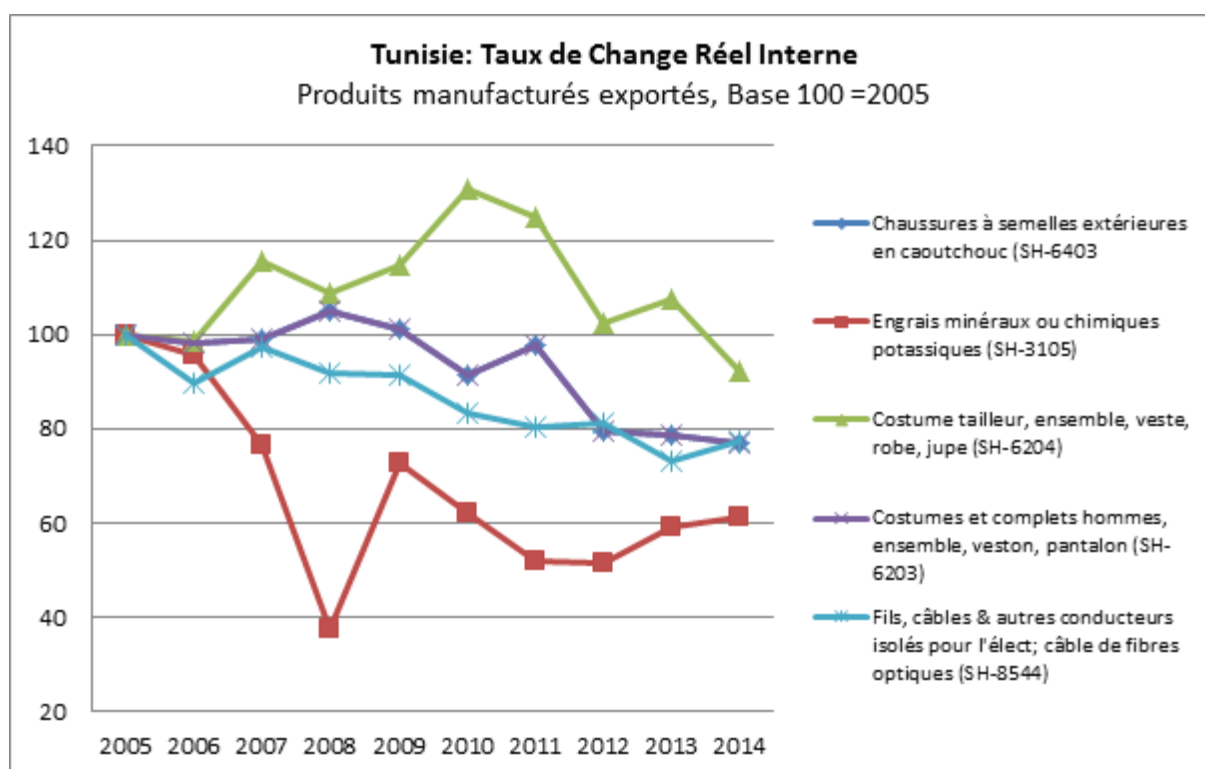
Afrique australe	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique de l'Ouest	Afrique du Nord
Afrique du Sud	Centrafrique (PMA)	Burundi (PMA)	Bénin (PMA)	Algérie
Angola (PMA)	Cameroun	Comores (PMA)	Burkina-Faso (PMA)	Egypte
Zambie (PMA)	Congo	Djibouti (PMA)	Côte d'Ivoire	Maroc
	Gabon	Ethiopie (PMA)	Cap Vert	Tunisie
	Guinée Equatoriale (PMA)	Kenya	Ghana	
	Tchad (PMA)	Madagascar (PMA)	Guinée (PMA)	
		Mozambique (PMA)	Gambie (PMA)	
		Maurice	Libéria (PMA)	
		Malawi (PMA)	Mali (PMA)	
		Rwanda (PMA)	Niger (PMA)	
		Seychelles	Nigéria	
		Tanzanie (PMA)	Sénégal (PMA)	
		Uganda (PMA)	Sierra Léone (PMA)	
			Togo (PMA)	

NB : Pays les Moins Avancés (PMA)

Annexe 2 : Evolution des Taux de Change Réels Internes (TCRI)







Précédentes publications de la collection

Notes techniques n°1	Panorama des inégalités hommes – femmes dans le monde (Juin 2015)
Notes techniques n°2	La Commission du Mékong face à un tournant – Quelle place pour l'aide française (Septembre 2015)
Notes techniques n°3	Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture « durable » ? (Septembre 2015)
Notes techniques n°4	Vérité des prix ou socialisation de la couverture des coûts ? (Octobre 2015)
Notes techniques n°5	Accompagnement technique et renforcement des capacités : leçons de l'expérience (Octobre 2015)
Technical Reports No. 6	Actors and networks of agroecology in the Greater Mekong Subregion (October 2015)
Technical Reports No. 7	Creating Alliances to Accelerate Commercially Viable Sanitation (November 2015)
Notes techniques n°8	La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux (Novembre 2015)
Technical Reports No. 9	Facilitating green skills and jobs in developing countries
Notes techniques n°10	Étude sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar
Notes techniques n°11	Ecole et Santé de la reproduction Une recherche-action dans les départements du Littoral et de l'Atlantique au Bénin

(novembre 2014 – juillet 2015)

Notes techniques n°12	Observation spatiale pour l'agriculture en Afrique : potentiels et défis
Notes techniques n°13	Améliorer la prise en compte de la nutrition dans les projets de développement rural et de santé
Notes techniques n°14	Villes et stratégies climatiques : cinq cas d'études
Notes techniques n°15	Jeunesses sahéliennes : dynamiques d'exclusion, moyen d'insertion
Technical Reports No. 16	Supporting Access to and Retention in Employment for Women by Enhancing Child Care Services in Turkey
Notes techniques n°17	Méthode de suivi de l'impact climat des investissements (MRV) appliquée aux projets agricoles et forestiers des Banques Nationales de Développement
Notes techniques n°18	Gestion des ressources en eau souterraines comme biens communs
Notes techniques n°19	Eau des villes, assainissement et précarités – des réalités contrastées à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger)
Technical Reports No. 20	The effectiveness of an environmental credit line in Egypt: Synergies between market incentive and binding regulations
Notes techniques n°21	Développement rural à co-bénéfices - Gouvernance, suivi, certification

Notes techniques n°22	Dynamiques des systèmes agraires et devenir de l'agriculture familiale en guinée
Notes techniques n°23	Évaluation de la politique d'aménagement du territoire en Tunisie de 1995 à 2010
Notes techniques n°24	Cocoa farmers' agricultural practices and livelihoods in Côte d'Ivoire
Notes techniques n°25	Vulnérabilité sociophysique aux inondations au Sénégal
Technical reports No. 25	Socio-physical Vulnerability to Flooding in Senegal
Notes techniques n°26	Revenus et trajectoires agricoles en Afrique d'ici 2050 : vers un trop-plein d'agriculteurs ?
Notes techniques n°27	Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner - Grille d'analyse et premiers résultats
Notes techniques n°28	Les dynamiques d'inclusion / exclusion de la jeunesse en zone MED

Qu'est-ce que l'AFD ?

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12
Tél : +33 1 53 44 31 31 – www.afd.fr

Conception et réalisation : Elsa MURAT, AFD